

# AQVITANIA

TOME 25

2009

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,  
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie  
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,  
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

# SOMMAIRE

AUTEURS .....	5
CHR. MAITAY, AVEC LA COLLABORATION DE J.-P. NIBODEAU	
Belle Aire Sud à Aytré (Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer .....	7-19
L. CALLEGARIN	
Les monnaies des peuples aquitains .....	49-74
CHR. GOUDINEAU, P. THOLLARD	
L'or de Toulouse .....	33-39
J.-CH. BALTY	
<i>Disiecta membra Aquitana</i> . Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine .....	75-94
J. FRANCE	
La station du quarantième des Gaules à <i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges) .....	95-106
L. SIMON	
Verres moulés à scènes de spectacle découverts à Bordeaux .....	107-113
W. MIGEON, TH. GÉ, S. MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE CL. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST	
Évolution d'une <i>domus</i> dans un quartier urbain de Périgueux antique .....	115-142
FR. BERTHAULT	
Les amphores de Bordeaux- <i>Chapeau-Rouge</i> ; étude sur les relations commerciales de <i>Burdigala</i> au début de l'Empire .....	143-197
CHR. DELAPLACE	
L' "affaire Gondovald" et le dispositif défensif de l'Aquitaine wisigothique et franque. ....	199-211
BR. VÉQUAUD, AVEC UNE CONTRIBUTION DE FR. GERBER	
Saint-Georges-des-Coteaux "la ZAC des Coteaux" (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI <sup>e</sup> -début IX <sup>e</sup> siècle) .....	213-232

A. BOLLE, FL. BAMBAGIONI, L. BOURGEOIS, A. CHAMPAGNE, B. FARAGO-SZEKERES, P. FOUÉRÉ, M. LINLAUD, ST. FRÈRE, J. PASCAL, BR. VÉQUAUD	
Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI <sup>e</sup> siècle .....	233-291
C. DUFAU	
Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.) .....	293-312
S. KACKI, L. CHARLES, H. BOUILLAC, CHR. CHABRIÉ	
Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne) : de l'Antiquité à l'époque moderne.....	313-342
NOTES	
S. KLEIN, CL. DOMERGUE, CHR. RICO, J.-FR. GARNIER	
Sur la signature isotopique du plomb des lingots de cuivre romains découverts il y a trente ans dans le lit de la Garonne, à Golfech (Tarn-et-Garonne) .....	345-352
J.-L. SCHENCK-DAVID	
À propos de plusieurs estampilles sur tuiles, trouvées sur le site de Saint-Pé à Montespan (Haute-Garonne).....	353-361
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	
La "Porte de Mars" de Périgueux.....	365-370
L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine.....	371-374
Alimentation végétale et systèmes de production en Limousin du Néolithique à la fin du Moyen Âge.....	375-380
MASTER	
E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne.....	383-388
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS .....	393

Frédéric Berthault

# Les amphores de Bordeaux-*Chapeau-Rouge* ; étude sur les relations commerciales de *Burdigala* au début de l'Empire\*

RÉSUMÉ

ABSTRACT

MOTS-CLÉS

KEYWORDS

\* Je remercie Chr. Sireix qui m'a aimablement autorisé à présenter cette étude avant la publication générale de la fouille.

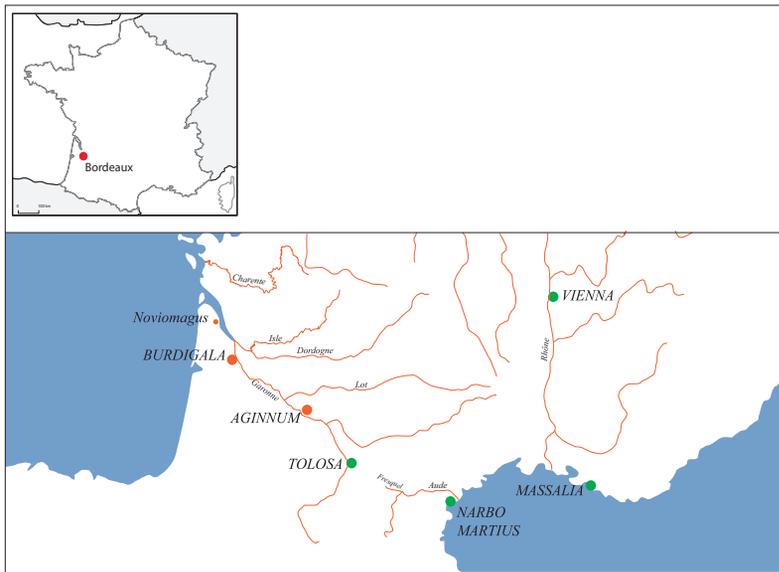


Fig. 1

Située sur la rive gauche de la Garonne, Bordeaux est installée sur une terrasse de gravier qu'elle occupe depuis le VI<sup>e</sup> siècle a.C.<sup>1</sup>. La ville ne semble toutefois pas avoir joué un grand rôle, tant économique que politique avant la conquête de la Gaule par César. La terrasse non inondable à partir de laquelle s'est développée *Burdigala*, est bordée au sud par une petite rivière, la Devèze, qui, aménagée, a constitué plus tard le port de l'agglomération. Au nord, ce premier noyau urbain est délimité par un autre cours d'eau, le Fondaudège, au-delà duquel s'étend une zone marécageuse. À quelque distance, toujours vers le nord, le fleuve débouche dans l'estuaire de la Gironde, véritable bras de mer qui ouvre directement sur l'océan. C'est le point d'aboutissement de l'axe sud-est/nord-ouest formé par la vallée de l'Aude et, par delà le seuil de Naurouze, celle de la moyenne et basse vallée de la Garonne (fig. 1) ; axe nommé "Isthme gaulois" du fait que les Anciens le considéraient comme le chemin le plus court pour joindre la Méditerranée à l'océan Atlantique<sup>2</sup>.

Le chantier archéologique du *cours du Chapeau-Rouge* à Bordeaux (fig. 2) s'est déroulé de juin 2002 à février 2003 préalablement à la construction d'un

parking souterrain<sup>3</sup>. Cette opération a porté sur un espace d'un peu moins de 2000 m<sup>2</sup> qui se présentait sous la forme d'une longue bande de 110 m de long pour 17 m de large. Cette particularité aura eu l'avantage de permettre de comprendre les modalités de l'extension progressive d'ouest en est de l'agglomération antique, depuis la terrasse sur laquelle s'était implanté le premier noyau protohistorique jusqu'en bordure de Garonne à la fin du I<sup>er</sup> siècle a.C. Cette extension a, du reste, nécessité le drainage et le remblaiement de cette partie marécageuse du fleuve.

La fouille a permis de reconnaître six phases d'occupation qui s'étendent de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle a.C. jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce sont les deux premières qui nous intéressent ici : elles portent sur la période antique jusqu'à la création du *castrum* au Bas-Empire. La phase I (50/40 - 10 a.C.) connaît l'urbanisation progressive du secteur avec la construction de maisons en terre sur solins de pierre semi-enterrés. La phase II (10 a.C. - fin III<sup>e</sup> siècle) correspond à la mise en place, à la fin de l'époque augustéenne, de la ville nouvelle et, en particulier, à la construction du *decumanus maximus* dont la largeur, supérieure à celle de l'axe viarie antérieur, a provoqué la destruction et la restructuration de l'habitat précédent établi sur la rive

1- Barraud *et al.* 1988, 52.

2- Strabon, 4.1.14.

3- Chantier archéologique dirigé par Chr. Sireix en collaboration avec Kr. Chuniaud (Sireix & Chuniaud 2006, 63).



Bordeaux antique et chantiers archéologiques.

- |                               |                            |                      |
|-------------------------------|----------------------------|----------------------|
| ① Tourny 1974                 | ⑧ Clinique Tourny 1987     | ⑮ Jean-Jaurès 2002   |
| ② République 1979             | ⑨ Grands-Hommes 1988       | ⑯ Gabriel 2002       |
| ③ Saint-Christoly 1981-82     | ⑩ Camille-Jullian 1990     | ⑰ Chapeau-Rouge 2002 |
| ④ La France 1983              | ⑪ Cité Judiciaire 1994     | ⑱ Grand-Hôtel 2005   |
| ⑤ Notre-Dame de la Place 1983 | ⑫ U.G.C. 1994              | ⑲ Auditorium 2007    |
| ⑥ Frères-Bonie 1984           | ⑬ Hôpital Saint-André 1996 | ⑳ Rue du Hâ          |
| ⑦ Parunis 1986                | ⑭ Bourse 2002              |                      |

Fig. 2

sud<sup>4</sup>. La construction du *castrum* intervenue lors de la phase III place hors les murs cette zone qui a alors connu une fonction funéraire.

Ce chantier a livré un nombre particulièrement important d'amphores : 441 individus pour l'ensemble de la fouille<sup>5</sup> ; individus qui datent pratiquement tous du début de l'Empire<sup>6</sup>.

Ce nombre substantiel mis au jour dans des niveaux bien calés dans des espaces de temps relativement courts, a permis de confirmer des hypothèses fondées jusqu'alors sur des bases moins sûres, d'en formuler de nouvelles totalement originales et de rencontrer pour la première fois à Bordeaux des amphores originaires de la côte adriatique de la péninsule italienne.

Le chantier de *La France* avait montré l'apparition de ces premiers vaisseaux dans la capitale girondine sous la forme d'amphores italiennes<sup>7</sup>. Grâce à sa stratigraphie ininterrompue située entre 20/30 de notre ère et le *xiv*<sup>e</sup> siècle, le chantier de la place Camille-Jullian avait permis l'étude des flux amphoriques dans la capitale girondine jusqu'à la disparition des amphores dans la première moitié du *vii*<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Il subsistait un hiatus pour la période augusto-tibérienne : celui-ci se trouve aujourd'hui comblé avec le matériel issu du chantier du *cours du Chapeau-Rouge* que nous allons étudier maintenant.

L'ensemble répertorié comprend, comme il est habituel dans le Sud-Ouest de la Gaule, presque exclusivement des amphores vinaires (408 individus, soit 92,5 % du total). Les autres conteneurs (amphores à huile, à conserves de poisson et une amphore de Lipari) ne représentent que 33 unités, soit 7,5 % du lot (tableau récapitulatif).

4- Sireix & Chuniaud 2005, 223.

5- Nous utilisons toujours le mode de comptage proposé par Ch. et P. Arcelin, qui porte sur le nombre d'individus calculé sur la totalité de la fouille. Cela évite de compter plusieurs fois le même individu, dont plusieurs éléments peuvent se trouver dispersés dans des secteurs ou des états différents. Nous avons pris en compte, comme élément caractéristique des types d'amphores, les fragments de lèvre, les plus nombreux, tout en sachant que certains d'entre eux ont pu appartenir à un même individu, même en l'absence d'assemblage direct. À défaut de lèvre, nous avons, bien évidemment pris en compte les autres éléments caractéristiques des types (anses, pieds et même la pâte) pour dénombrer au mieux les individus présents.

6- Nous n'avons recensé que la présence anecdotique de trois fragments du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive.

7- Berthault 1989a.

8- Berthault 1999.

## AMPHORES VINAIRES

### Amphores vinaires italiennes

#### Dressel 1 (fig. 3-5)

Les amphores italiennes de type Dressel 1 représentent 33 individus, soit 7,5 % du total des amphores du site. Elles se répartissent de la manière suivante : 11 amphores de type Dr. 1A, 14 amphores de type 1B, 8 exemplaires de ce que nous appelons le type 1A/B. À travers cette dernière appellation, nous définissons des amphores dont le profil de la lèvre est celui, oblique, de la Dr. 1A, tandis que leur hauteur, égale ou supérieure à 5 cm, les rapproche de celle des Dr. 1B telles que les a définies M. Bats<sup>9</sup>. De plus, ces amphores sont contemporaines des Dr. 1B, ce qui les relie davantage encore à celles-ci. On trouve ces amphores Dressel 1, quel que soit le type, dans les niveaux archéologiques les plus anciens du chantier (phase I).

#### Dressel 2/4 (fig. 6)

Le type Dressel 2/4 italienne n'est représenté que par 4 exemplaires (dont 3 sont ici figurés), chiffre qui n'a rien d'étonnant, cette catégorie d'amphores étant dans l'ensemble peu développée à Bordeaux. Nous avons déjà remarqué la disparition des vaisseaux de la péninsule italienne après la guerre des Gaules<sup>10</sup>, alors qu'on les trouvait sur le *limes* rhénan, preuve que le vin italien s'exportait encore. Nous avons proposé d'expliquer ce phénomène dans le Sud-Ouest, en partie par les pertes humaines et en partie par le tarissement de la marchandise d'échange privilégiée de l'époque précédente, les esclaves. Avec l'insertion de la Gaule chevelue dans l'empire, les luttes intestines et les razzias entre les peuples gaulois ne pouvaient plus avoir lieu et par conséquent, il n'était plus possible, non plus, aux *negotiatores* d'échanger des prisonniers contre des amphores, comme un texte de Diodore de Sicile le laissait en-

9- Bats 1986, 399.

10- Berthault 1989a, 95.

tendre pour l'époque de l'indépendance<sup>11</sup>. Les études réalisées aujourd'hui sur cette période de l'Antiquité insistent sur le fait que, suite à la guerre, les rapports au sein de la population gauloise ont changé<sup>12</sup>. Ces derniers, fondés auparavant sur le clientélisme<sup>13</sup>, ont été abolis. Certes, César a, "par clémence" pour les uns ou pour les récompenser de leur attitude pendant la guerre pour les autres<sup>14</sup>, maintenu en place une partie des membres de l'ancienne aristocratie gauloise. Mais ces derniers sont maintenant des notables gallo-romains qui n'ont plus rien de commun avec les précédents chefs de clan qu'ils avaient pu être du temps de l'indépendance. Avec la transformation du statut social, le mode de consommation de type *potlach* qui était pratiqué par l'aristocratie pour s'attacher une clientèle d'hommes libres<sup>15</sup> qui la suivait dans ses luttes, ses razzias et ses guerres a maintenant disparu. L'important approvisionnement en amphores à vin que nécessitaient ces distributions s'est de ce fait trouvé ruiné, rendant la Gaule moins attractive encore pour les marchands italiens.

On s'est également demandé pourquoi les producteurs italiens avaient abandonné l'amphore Dressel 1, qui avait fait leur renommée, au profit du modèle Dressel 2/4 imité d'un type grec. A. Hesnard a justement remarqué que le type Dr. 2/4 est moins lourd que le type Dr. 1 et que c'est le meilleur rapport poids du contenant/poids du contenu qui est à l'origine de l'adoption de ce nouveau type<sup>16</sup>. Elle ne pense pas, en revanche, que ce soit la recherche d'une sorte de label de qualité qui aurait été la cause de ce changement. Nous croyons, au contraire, que la raison essentielle du passage de l'amphore Dr. 1 à l'amphore Dr. 2/4 est davantage due à la nécessité pour les producteurs italiens de différencier leur produit au moment où émergeaient des productions vinaires concurrentes en Espagne et dans le Sud-Est de la Gaule. Alors que la Tarraconaise, comme nous allons le voir, commençait à exporter son vin dans

des conteneurs de type Dressel 1, il devenait impératif de se démarquer de ces productions en fabriquant un autre conteneur, imitation d'un modèle originaire de Grèce, région dont le vin a toujours été apprécié des Romains<sup>17</sup>. Adopter une forme orientale d'amphore, c'était donner au contenu de ce nouveau contenant, un critère d'excellence auquel l'acheteur devait être sensible<sup>18</sup>. L'apparition de ces Dressel 2/4 italiques est précoce à Bordeaux puisque nous en trouvons, au moins un spécimen, dans les niveaux les plus anciens du site (US 7017, phase Ia), datés entre 40 et 30 a.C.

#### Camulodunum 184

Dernier type d'amphore, peut-être italique, l'amphore Camulodunum 184 est présente à 2 exemplaires seulement. Ce type qui, comme la Dr. 2/4, imite un conteneur d'origine grecque, a longtemps été confondu avec l'amphore rhodienne, son modèle<sup>19</sup>. Les chercheurs ne s'accordent toujours pas sur l'origine de ce type d'amphore. Certains admettent qu'il peut y avoir eu deux régions de production : la Pérée rhodienne et l'Italie<sup>20</sup>. Si ces deux exemplaires sont bien, au vu de leur pâte, originaires de la péninsule italienne plutôt que d'origine orientale, ils renforceraient alors, quelque peu, la présence du vin italien sur le site de *Chapeau-Rouge* ; mais leur petit nombre ne joue, de toute façon, pas vraiment un rôle déterminant.

La datation des éléments les plus anciens (anses, US 6732 et 4425) se situe respectivement entre 15 a.C. et 60 p.C. et entre 15 et 30 p.C. ; ce qui ne permet pas de proposer une date d'apparition claire de ce type à Bordeaux.

Signalons pour terminer un pied de forme particulière dont la pâte le rapproche des productions italiennes (4603, fig. 27, 3).

11- "Ils (les Gaulois) vont jusqu'à échanger un esclave contre une amphore..." Diodore de Sicile 5.26.3. Voir sur ce sujet Goudineau, 2000b, 244-245.

12- Poux 2004, 92.

13- Galliou 1994, 107.

14- Goudineau 2000a, 360.

15- Str. 4.2.3. Voir Goudineau 2000a, 88.

16- Hesnard 1977, 161.

17- Plin., (*Nat.*, 14.95-96) explique que le vin grec était si estimé qu'il n'en était servi qu'une fois par banquet.

18- Berthault 1988, 165 ; 1998, 454.

19- Les fouilleurs de Colchester en ont du reste fait une amphore rhodienne Haltern 67 (Hawkes & Hull 1947, 251).

20- Py & Sourisseau 1993, 43.

## Amphores de Tarraconaise

### Les types précoces

Les types précoces (Dressel 1B, Tarraconaise 1 et Pascual 1) sont, sur ce chantier, particulièrement bien représentés. On dénombre 2 exemplaires de type Dr. 1B, originaires de cette région de l'Espagne, soit 0,5 % du total des amphores. La pâte et la forme des lèvres que nous rangeons dans ce type ne laissent pas de doute sur l'attribution typologique et géographique de celles-ci. Ces deux lèvres portent une marque dont l'une, entière, présente l'estampille LVOLTEILI *in planta pedis* qui n'avait encore jamais été retrouvée sur ce type d'amphore (6818-11-M4 ; fig. 28, 2).

Sur le site, le plus ancien de ces deux individus peut apparaître dès 20 a.C. (6905-5 ; 20-10 a.C. ; fig. 28, M5). Les auteurs catalans situent traditionnellement le type entre 75 et 40 a.C. Et c'est à partir de 40 a.C. que ces mêmes auteurs fixent l'apparition des Tarraconaise 1 qui lui succèdent<sup>21</sup>.

À ce type d'amphores catalanes s'ajoutent 8 individus de type Tarraconaise 1 (soit 1,8 % du total des amphores). Les premiers individus (7030 fig. 7, 6, 7042 fig. 7, 1) appartiennent à la phase Ib du chantier et ne sont ainsi pas antérieurs à 30 a.C. La chronologie des sites espagnols n'est donc pas respectée à Bordeaux et l'apparition sur cette fouille des premières amphores Pascual 1 en 30 a.C. également ne simplifie pas le problème. En effet, ce dernier modèle d'amphore est présent dans les mêmes niveaux que les types Tarraconaise 1 quand, théoriquement, il devrait leur être postérieur. Pour compliquer encore la question, il se trouve que l'on est, avec tous ces vaisseaux, à une période de mutation accélérée d'un type à l'autre alors que les datations proposées pour les US du chantier ne sont, malgré tout, dans le meilleur des cas, pas inférieures à 20 ans ; intervalle de temps apparemment insuffisant pour connaître la présence d'un type en l'absence du type qui est sensé lui succéder.

Le nombre des amphores Pascual 1 est considérable. On en recense 309 individus (fig. 8-16), soit 70 % du total des amphores issues du site, pourcentage, au reste, habituel dans le Sud-Ouest en général

et à Bordeaux en particulier<sup>22</sup>. Cela dit, si ces amphores apparaissent assez tôt à Bordeaux, elles ne représentent que 22 individus dans la phase Ib (30-10 a.C.) et 19 dans la phase Ic (10 a.C.-10 p.C.) du chantier, soit un total de 41 unités (13,3 % du type) au tournant de l'ère. Il faut attendre la phase II, à partir de 10 p.C. pour que l'on assiste à ce que Fr. Mayet et J.-L. Tobie avaient nommé "invasion (subite)"<sup>23</sup>. Si donc nous assistons bien à Bordeaux à un arrivage massif de ces vaisseaux, celui-ci ne se produit, à la vue des résultats de cette fouille, qu'avec un décalage d'environ 40 ans par rapport à l'apparition de ces conteneurs. Il constitue alors 86,7 % (268 amphores) du type. C'est donc dans les trente dernières années de leur présence dans le sol bordelais, essentiellement sous le règne de Tibère, que les amphores de type Pascual 1 connaissent leur plus grand développement. Elles sont, en effet, remplacées par les Dressel 2/4 catalanes qui se substituent à elles à partir de 40. À Badalona, M. Comas avait constaté le même phénomène et placé le *floruit* des amphores Pascual 1 entre le premier et le deuxième quart du 1<sup>er</sup> siècle p.C.<sup>24</sup>

Parmi les amphores Pascual 1, nous distinguons, quatre couleurs de pâte différentes : brun/rouge, rose, blanc, orange. On constate d'une manière générale que les Pascual de pâte rose forme le lot de loin le plus important (67,3 %) avec 208 individus sur un total de 309.

Nous pensons que ce nombre important de 309 individus permettrait, sur la base de statistiques d'établir ce que nous pressentions constituer un ordre possible d'apparition des couleurs de pâte, et, partant, de déterminer quelles pouvaient être les premières régions exportatrices de Catalogne. On aurait pu penser, en effet, que les individus les plus précoces étaient ceux de couleur brun/rouge, retrouvés en grand nombre dans les niveaux les plus anciens ; d'autant, par ailleurs, que cette couleur de pâte est celle que présentent les formes "anciennes" de type Tarraconaise 1. En fait, les intervalles propo-

21- Comas *et al.* 1987, 374.

22- Ainsi trouve-t-on 77,9 % de Pascual 1 pour un total de 86 amphores sur le chantier de la place Gabriel qui se trouve immédiatement dans le prolongement de celui du *Chapeau-Rouge*. Pour mémoire, nous citerons également la fouille de la place des Grands-Hommes où l'on trouve 62 Pascual 1 pour 115 amphores vinaires.

23- Mayet & Tobie 1982, 13.

24- Comas i Sola M. 1985, 156.

sés pour les datations, sont là encore, trop importants pour que l'on puisse tirer de quelconques conclusions, et les statistiques effectuées n'ont donné aucun résultat probant<sup>25</sup>. Les pâtes brun-rouge et les pâtes rose apparaissent simultanément dans les couches de la phase Ia (40-30 a.C.) du *cours du Chapeau-Rouge*. On relève seulement que le *floruit* des Pascual 1 brun/rouge a lieu dans la tranche 30-20 a.C. alors que celui des Pascual 1 rose s'effectue dans la tranche 20-10 a.C., ce qui pourrait, malgré tout, constituer une indication quant à l'antériorité des pâtes brun-rouge. En revanche, les pâtes blanche et orange sont plus tardives et n'apparaissent que dans les niveaux 30-20 a.C.

Ces observations nous ont cependant amené à proposer un certain nombre d'hypothèses. Nous avons dit que les amphores Tarraconaise 1 possédaient une couleur brun-rouge et que les premières Pascual étaient, elles aussi, de cette couleur et de couleur rose, alors que les amphores de couleur blanche ou orange étaient plus récentes. On peut alors penser que ces dernières couleurs de pâtes traduisaient, à un moment de plus forte demande de la part des consommateurs, une extension du vignoble catalan à de nouveaux terroirs et, par contre-coup, l'implantation des ateliers qui fabriquaient les amphores nécessaires au conditionnement du vin à proximité de bancs d'argile différents des premiers. Par ailleurs on peut concevoir que les plantations de vigne les plus anciennes aient été effectuées sur les sols qui semblaient les plus favorables et donc que les amphores de couleur brun-rouge qui paraissent constituer les premières exportations, renfermaient du vin d'une certaine qualité. A contrario, les autres couleurs de pâte appartiendraient à des conteneurs de vins produits en complément des premiers pour satisfaire la forte demande et auraient pu conditionner des vins de moindre qualité. Ainsi, les couleurs de pâtes pourraient-elle, par exemple, déjà distinguer les vins de qualité de Tarragone et de Lauron que Pline oppose un siècle plus tard aux "vins d'abondance de Léétanie"<sup>26</sup>, cette "lie léétanienne" également critiquée par Martial<sup>27</sup>.

Nous serions alors en présence de deux sortes de vins que nous pourrions distinguer en "vins de coteaux" et "vins de plaine" (différenciation que faisaient les auteurs anciens<sup>28</sup>) que les diverses couleurs des pâtes des amphores, confectionnées à proximité des différents vignobles avec, par conséquent, des argiles dissemblables, seraient en mesure de traduire.

Ces hypothèses déjà présentées à l'occasion du congrès de la SFECAG à Empuries<sup>29</sup> ont été, il me faut le reconnaître, sinon totalement refusées, tout au moins contestées par les auteurs catalans<sup>30</sup>. Mais alors quelle explication peut-on donner à ce décalage dans le temps de 10 années entre ces Pascual 1 de pâtes différentes ? Un retard dans la conquête du marché bordelais des unes par rapport aux autres ? Mais le marché une fois conquis, pourquoi certaines couleurs de pâte disparaîtraient-elles à la période suivante ? En effet, il convient d'ajouter que lorsque les produits gaulois ont concurrencé vers 40 p.C. les vins de Tarraconaise, les viticulteurs catalans, à l'instar des producteurs italiens qui avaient abandonné le type Dr. 1 pour le type Dr. 2/4, ont remplacé à leur tour de manière concomitante le type Pascual 1 par le type grec de la Dressel 2/4 (toujours gage, selon nous, de qualité) dont la pâte était, pour ces premières Dr. 2/4, uniquement de couleur brun-rouge. Je n'ai du reste jamais rencontré, en Aquitaine tout au moins, d'amphores de type Dr. 2/4 de Tarraconaise à pâte rose ou blanche. S'il s'agissait simplement d'un déplacement du commerce catalan de la Gaule qui se ferme vers l'Italie comme le suggère J. Tremoleda<sup>31</sup>, on devrait toujours trouver, même si c'est en moins grand nombre, des amphores présentant cette pâte rose qui dominait largement (70 % du total des Pasc. 1 !) à l'époque précédente. Quant à la pâte orange des Dr. 2/4, il s'agit d'une argile tout à fait différente de celle des Pascual 1. Elle ne possède, notamment pas le dégraissant blanc caractéristique constitué de chaux et de quartz et les importants micas doré qui font la particularité des pâtes dites "de Tarraconaise" telles que les ont définies A. Tchernia et F. Zevi<sup>32</sup>. C'est

25- Je remercie M. Taverdet-Berthault, qui enseigne les statistiques à ses étudiants, d'avoir réalisé celles-là.

26- Plin., 14.71 (André 1958, 47).

27- Martial, *Épigrammes*, 1.26.9-10 (Izaac 1961, 23).

28- "Les vins de plaine sont plus abondants, mais les vins de coteaux sont meilleurs", Columelle, *De agricultura*, 3.2.6 (Dumont, 1993, 9).

29- Berthault 2008a, 622-623.

30- Voir la discussion suite à ma communication p. 626.

31- Tremoleda, *id.*, p. 626.

32- Tchernia & Zevi 1972, 37-40.

pourquoi, je maintiens mon hypothèse première et je pense encore aujourd'hui que la couleur de la pâte des amphores de Tarraconaise est la traduction de l'exploitation de vignes et la production d'amphores sur des sols de nature différente qui induisent parallèlement des différences de qualité entre les vins que ces amphores renfermaient.

En ce qui concerne l'itinéraire emprunté par ces amphores, il ne semble pas trop risqué d'avancer l'hypothèse selon laquelle ces conteneurs ont suivi la voie de l'Aude et de la Garonne ; ce qui est peut être plus problématique, comme nous le verrons plus bas, avec d'autres types d'amphores. La place importante que tient Narbonne dans le commerce des amphores catalanes<sup>33</sup> et le texte de Strabon selon lequel cette voie constitue le chemin le plus court pour joindre la Méditerranée à l'océan nous permet de penser qu'elle fut largement utilisée à cette époque pour conduire les amphores de Tarraconaise à Bordeaux.

#### Dressel 2/4 (fig. 17-18)

Toujours moins nombreuses à Bordeaux que leurs aînées les Pascual 1, les Dr. 2/4 de Tarraconaise ne représentent sur ce site que 5 individus (1,1 % du total) dont 3 sont ici représentés (fig. 17, 1-3). Nous avons constaté sur la fouille de Bordeaux-Camille Jullian qu'elles remplaçaient les Pascual 1 à partir de 40 p.C., comme dans toute l'Aquitaine<sup>34</sup> et le Sud de la Gaule<sup>35</sup>. Nous avons proposé d'expliquer le changement de type de conteneur catalan à cette date par l'apparition d'un vignoble dans le Sud de la Gaule dont le produit entrerait en concurrence avec le vin espagnol<sup>36</sup>. Nous avons vu plus haut que ce type constituait pour nous la marque d'un produit de qualité. Il convient de noter à ce propos que Dressel mentionne dans le *CIL*, XV trois inscriptions qui font référence au vin de Lauron, *tituli picti* qui ont été réalisés sur des amphores de type " 3 similis ", " 2 " et " 2 similis " selon les termes mêmes du savant allemand<sup>37</sup>.

33- Christol & Plana-Mallart 1997.

34- Berthault 1998, 456.

35- Miró 1987, 252.

36- Berthault 1989b, 49.

37- *CIL*, XV-2, 4577, 4578, 4579.

On relève, par ailleurs, dans le matériel archéologique de ce chantier, la présence d'au moins 4 individus d'origine gauloise (fig. 18), si l'on se fonde sur les pâtes ; et 3 individus pour lesquels nous ne nous prononçons pas (fig. 17, 4-5). Un dernier individu devrait pouvoir, également, être rattaché aux productions de l'Ouest de la Gaule, et porter à 5 le nombre des Dressel 2/4 gauloises. C'est la taille importante de cette lèvre qui nous a orienté vers cette région où l'on rencontre des Dressel 2/4 de taille imposante (fig. 18, 3)<sup>38</sup>.

#### Amphores de type gaulois (fig. 19-21)

Hormis les 5 Dressel 2/4 produites en Gaule que nous venons de voir, un certain nombre d'amphores de type véritablement gaulois est représenté sur ce chantier.

#### Amphore de Marseille

Un seul exemplaire a été identifié par la présence d'un fragment de panse, dont la pâte est, fort heureusement, caractéristique. Ce n'est pas la première fois que l'on met au jour, à Bordeaux, une amphore marseillaise, mais il s'agit toujours de fragments de panse et il n'a ainsi jamais été possible de déterminer le type précis de l'amphore.

#### Dressel 28 (fig. 19, 3-6)

Le type est représenté par 5 exemplaires. Ces derniers montrent des caractéristiques de pâte très différentes et possèdent, par conséquent, des origines diverses. Un individu provient, peut-être, de la péninsule italienne (4771 ; fig. 19, 4). Les autres semblent plutôt gaulois (fig. 19, 3) et, même, pour certains, de fabrication locale (fig. 19, 5-6). Malheureusement, en ce qui concerne ce type d'amphore, la pâte est épurée et le dégraissant, généralement bon critère de reconnaissance, peu perceptible, contrairement aux autres types d'amphores locaux postérieurs, plus facilement classables sans avoir recours systématiquement à des analyses géochimiques.

38- Berthault 1997, 210.

## Oberaden 74 (fig. 20)

Cette amphore, dérivée du type précédent, mais avec une épaisseur de lèvre nettement plus importante, a été retrouvée en 6 exemplaires. Si l'un d'eux est d'origine gauloise, sans plus de précision (5497 ; fig. 20, 3), les 5 autres individus sont manifestement de production locale<sup>39</sup>. La pâte présente le dégraissant caractéristique de petits points de chaux, de micas, de nodules métalliques et l'existence de petites vacuoles dues peut-être à des éléments végétaux qui ont disparu lors de la cuisson.

## Gauloise 3/5 (fig. 21, 1-2)

Nous avons pris l'habitude de nommer ainsi une amphore qui présente une lèvre triangulaire comme la G. 5, mais aussi un ressaut sur le col comme la G. 3<sup>40</sup>. Ce type, courant en Aquitaine où on le produit à Saintes, Périgueux et Villeneuve-sur-Lot, apparaît pour la première fois à Bordeaux et, qui plus est, avec une pâte à caractère local<sup>41</sup>. Si c'est le cas, comme il y a tout lieu de le penser, des nouveaux problèmes d'attribution vont se poser.

En présence d'un fragment de lèvre trop petit, nous avons déjà des difficultés à l'attribuer à une amphore G. 5 ou à une amphore de type Aquitaine. C'est l'existence d'un sillon bien marqué à l'intérieur de la lèvre qui nous faisait, cependant, pencher pour le second type. Nous constatons l'absence de ce sillon bien marqué pour les G. 3/G. 5 et, dès lors, comment donc différencier maintenant une G. 5 d'une G. 3/G. 5, en l'absence d'un fragment suffisamment grand qui présente une partie du col, pour qu'il n'y ait pas de doute sur son attribution ? On peut même raisonnablement penser que lors de l'étude de précédents chantiers bordelais, des erreurs d'attribution ont été faites et qu'un certain nombre de G. 3/G. 5 a été publié comme G. 5 ; d'autant que le nombre d'individus décompté ici montre que celui des G. 3/G. 5 (4) est identique à celui des G. 5.

Il n'est pas possible, à partir du petit nombre d'individus trouvés sur ce chantier, de se prononcer avec certitude sur la datation de ce nouveau type, apparemment local. Il ne peut apparaître avant 50 p.C (US 5568 ; 50-80). On rappellera que les productions bordelaises apparaissent vers 50 p.C. pour les Dr. 28 et se terminent en 70 pour les Ob. 74, lorsque les amphores d'Aquitaine supplantent tous les types qui lui étaient antérieurs<sup>42</sup>.

## Gauloise 5 (fig. 21, 3-4-5)

Parmi les 4 amphores dénombrées pour ce type, un seul individu pourrait ne pas avoir été produit localement (6424, illustré). Mais, comme nous venons de le voir, est-on certain qu'il s'agit bien de G. 5 et non de G. 3/G. 5, en présence de fragments sans col ; col qui pourrait confirmer l'absence ou la présence d'un ressaut ? va-t-il falloir, à l'avenir, regrouper pour la facilité de l'étude, les deux types en un seul ? Encore faudrait-il que les dates d'apparition et de disparition des deux types soient les mêmes, ce que nous ne pouvons dire aujourd'hui compte tenu du petit nombre d'amphores de ces types retrouvés.

## Gauloise 4 (fig. 19, 1-2)

La présence de 4 individus de type G. 4 est importante et relativement inhabituelle à Bordeaux. Nous ne sommes pas accoutumés à en trouver une telle proportion au sein des amphores gauloises sur une fouille archéologique de la région. Le type, caractéristique de la Narbonnaise, n'a semble-t-il pas été imité dans le Sud-Ouest. Il est donc le représentant de l'exportation de vin méditerranéen ; et il est normal, de ce fait, de n'en retrouver que peu d'exemplaires dans une région, elle-même productrice de vin. Là encore, le nombre d'individus et les datations trop larges des niveaux dans lesquels ils ont été retrouvés ne nous autorisent pas à formuler des hypothèses sur l'arrivée et la disparition de ces vaisseaux à Bordeaux.

39- Berthault 1992, 94.

40- Berthault 1991, 54.

41- Qu'il conviendra cependant de faire analyser pour être certain qu'il s'agit bien d'une production autochtone.

42- Berthault 1999, 266, fig. 10.

## Aquitaine (fig. 21, 6-7)

Représenté sur ce chantier par 4 exemplaires, c'est le type le plus tardif des productions locales d'Aquitaine. Original et propre à la région, il est présent chez les *Santons*, les *Pictons*, les *Pétrucos*, les *Nitiobroges*, les *Lémovices* et les *Bituriges Vivisques*<sup>43</sup>. Il apparaît à l'époque flavienne, au moment où Columelle et Pline font l'éloge du plant de la *biturica* qui donne un vin fort qui se garde bien, et il perdure jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Après avoir écarté, comme nous l'avons dit, tous les autres types locaux, qui étaient, plus ou moins, des imitations d'amphores fabriquées ailleurs, il apparaît comme le conteneur-type du Sud-Ouest de la Gaule. On a cessé de le produire quand, le vin gaulois devenu majoritaire sur le marché romain, les viticulteurs de la Gaule ont abandonné l'amphore comme vase de transport à longue distance au profit du tonneau<sup>45</sup>.

## Autres amphores vinaïres (fig. 22)

## Haltern 70 (fig. 22, 1-4)

Les individus de ce type, originaires de Bétique, sont régulièrement présents à Bordeaux. Sur cette fouille, 5 exemplaires ont été mis au jour dont un (8141 ; fig. 22, 3) dans la fourchette 20 a.C.-10 p.C. et un autre (9105-2 ; fig. 22, 4) à la phase Ic (10 a.C.-10 p.C.). L'arrivée de cette amphore à Bordeaux est contemporaine de celle des amphores à huile de type Dressel 20 (cf. ci-après) ; ce qui semble logique si l'on se fonde sur les pâtes identiques de ces vaisseaux qui traduisent une même origine régionale. Cette amphore est produite depuis le règne d'Auguste jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle<sup>46</sup> et il est, dans ces conditions, tout à fait normal de la trouver aussi bien représentée dans les niveaux de ce chantier qui offrent cet intervalle chronologique.

## Rhodienne (Haltern 67)

Cette amphore, fabriquée dans la Pérée rhodienne, n'est présente qu'à un seul exemplaire. Toujours en petit nombre, ces amphores orientales constituent le témoin de l'importation d'un vin d'origine grecque qui est, comme nous l'avons dit, un gage de qualité. Cet individu (5441 ; fig. 22, 5) a été retrouvé dans un niveau daté des années 80 à 120 p. C., ce qui semble confirmer la qualité du produit qu'elle transporte, puisqu'on la trouve à une période où les Bituriges Vivisques produisent, eux-mêmes, un vin qui possède une bonne réputation.

## Crétoise 3 (fig. 22, 6)

Conteneur de vin crétois qui jouit, lui aussi, des faveurs des consommateurs, il convient de le ranger dans la même catégorie que l'individu précédent : celle de vins de qualité qui, malgré la production locale, parviennent à Bordeaux, même si c'est en petite quantité, hormis les sites de la rue Huguerie qui en compte 37 individus (inédit) et de l'Auditorium qui en présente 13, voire 15 exemplaires<sup>47</sup>. Au reste, cette amphore a été retrouvée dans un niveau d'époque flavienne (US 5696 ; 70-100 p.C.).

43- On notera, en revanche, l'absence, pour le moment, du moins, de ce type chez les Bituriges Cubes (Berthault & Vernou 2005, 381).

44- Berthault 1998, 452, 1999, 266, fig. 10.

45- Tchernia 1987, 285 et suivantes.

46- Tchernia 1987, 142.

47- Chuniaud 2009. L'étude des amphores réalisée par L. Benquet ne fait état que de 3 individus de type Crétoise 3 désignés comme Dr. 43 (= Crétoise 4) (Chuniaud 2009, vol. 3, 282 et fig. 24, 13-14-15). J'avais vu d'autres individus de même origine en suivant les travaux du chantier. Ils ont été considérés par l'auteur de l'étude comme de la céramique commune. Un pied de même provenance (p. 315, fig. 28, 11) a été attribué à une amphore Dr. 30 de Maurétanie césarienne du Bas-Empire.

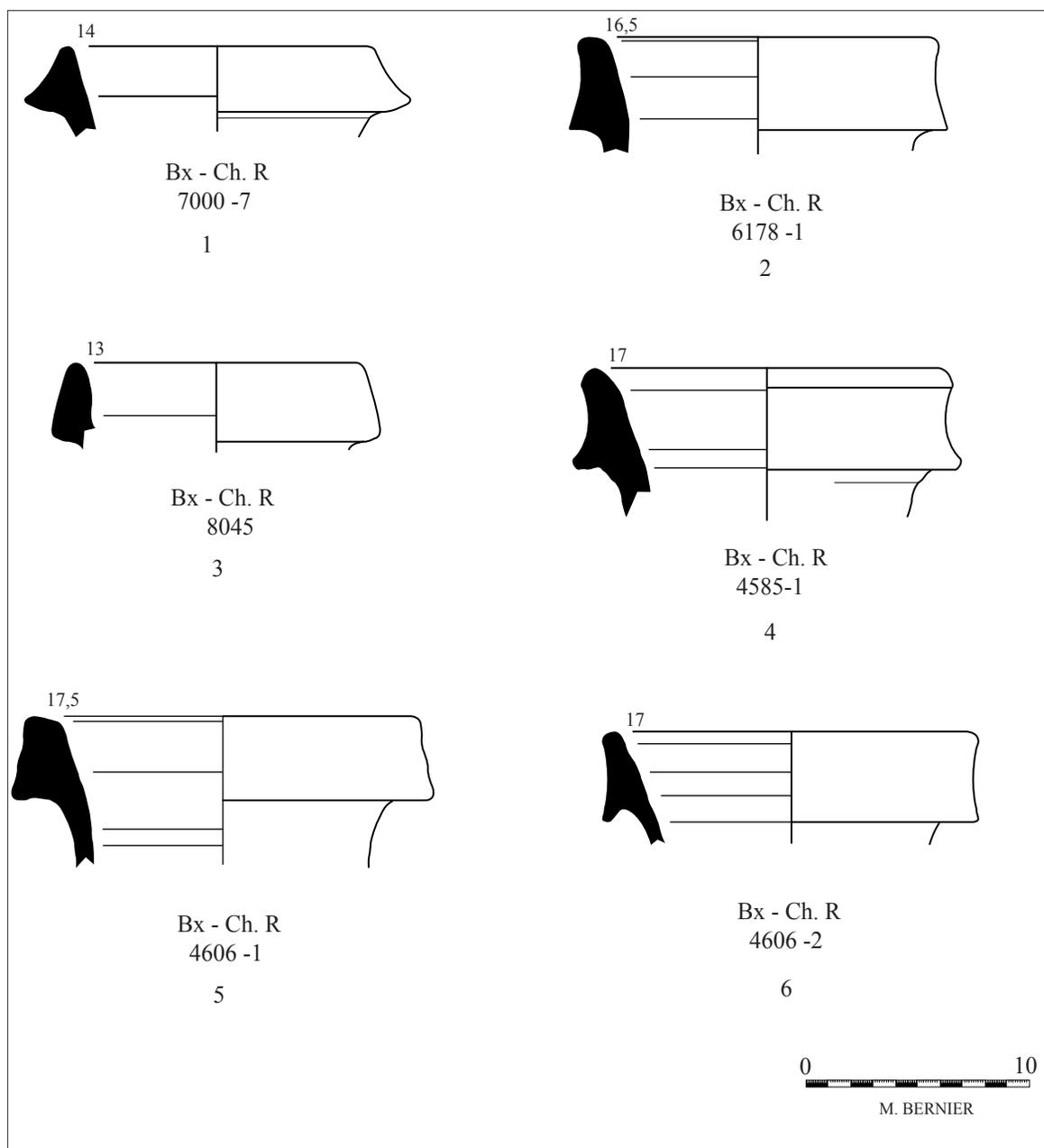


Fig. 3. Amphores Dressel 1A.

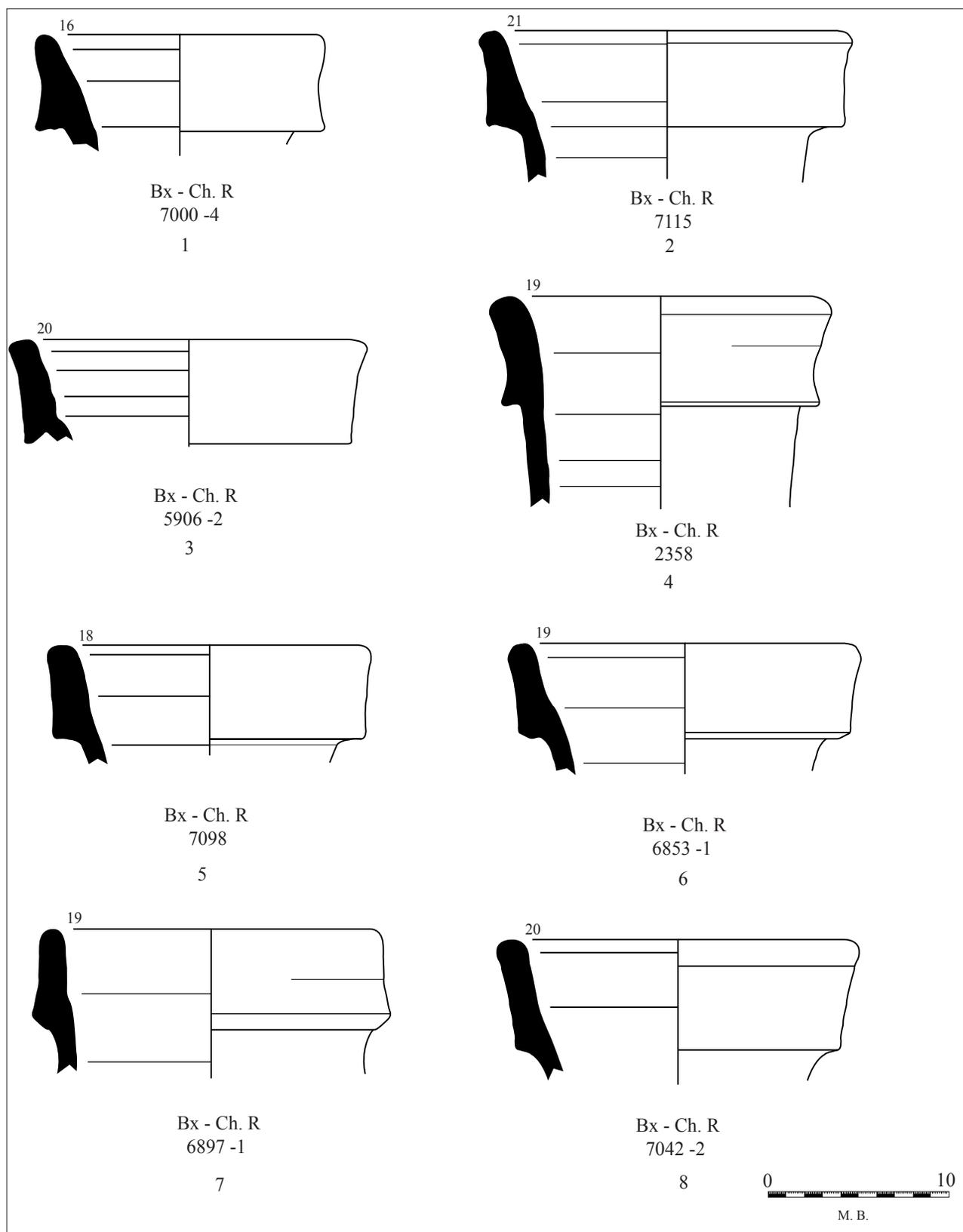


Fig. 4. Amphores Dressel 1B.

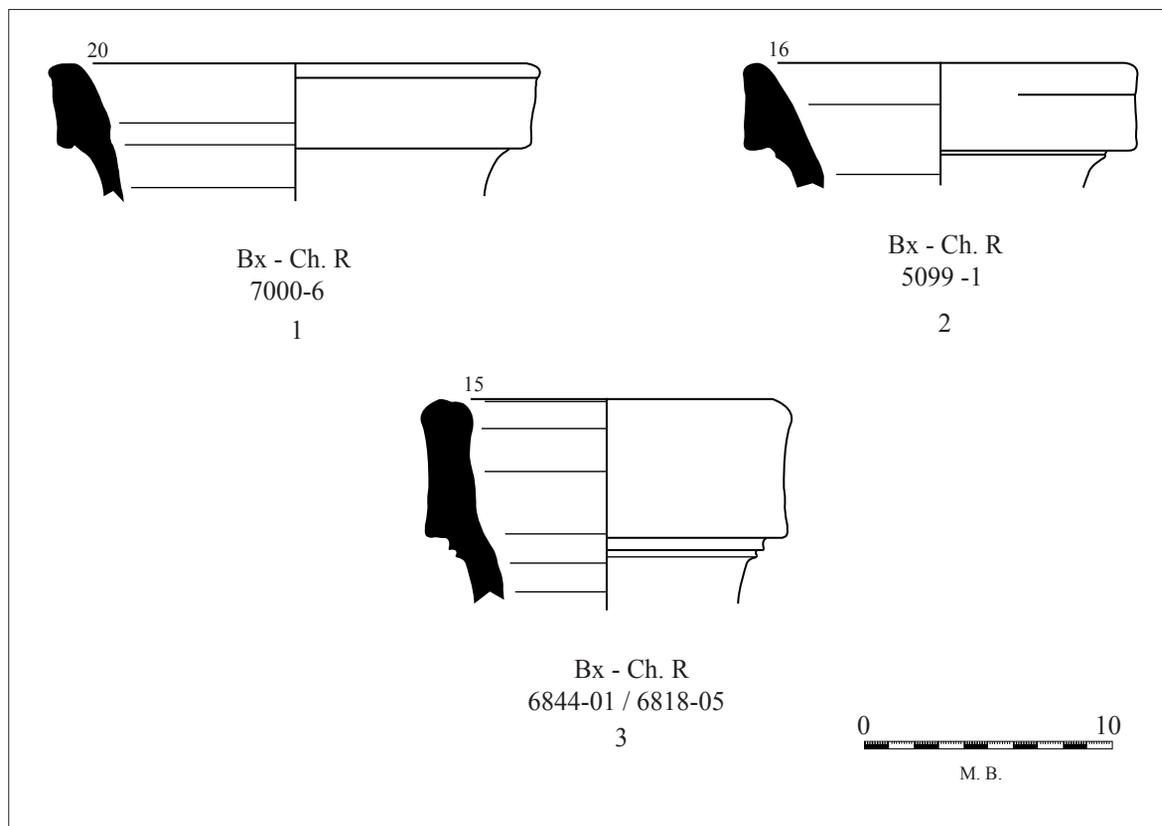


Fig. 5. Amphores Dressel 1B (2).

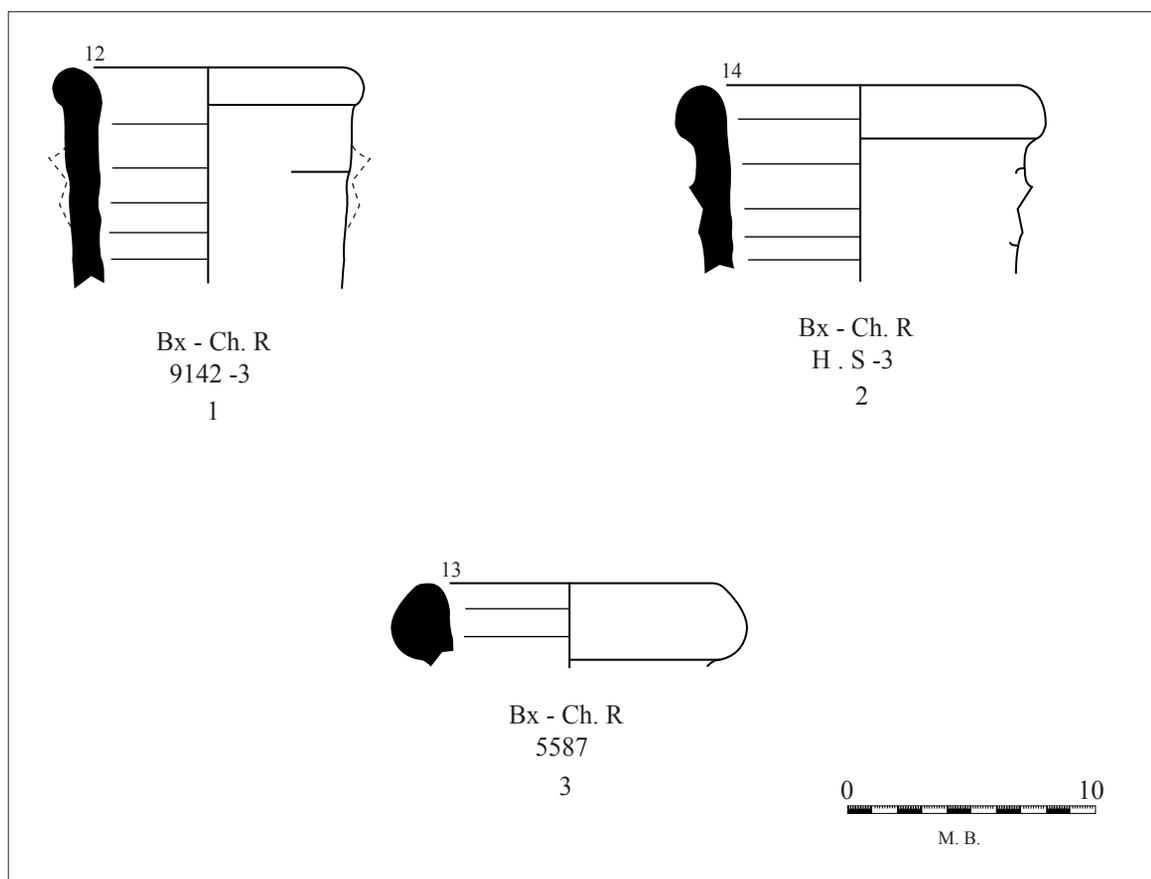


Fig. 6. Amphores Dressel 2/4 italique.

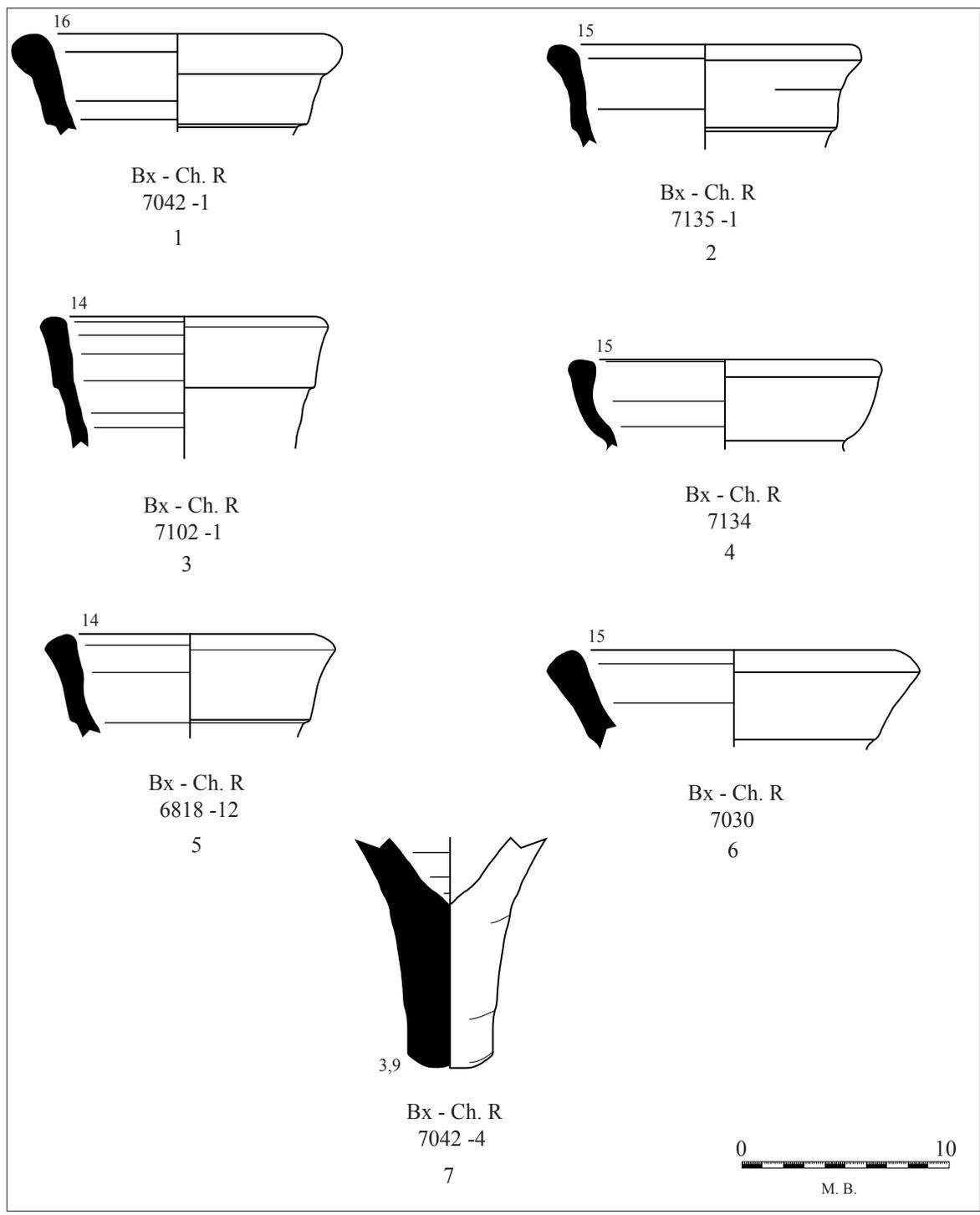


Fig. 7. Amphores Tarraconnaise 1.

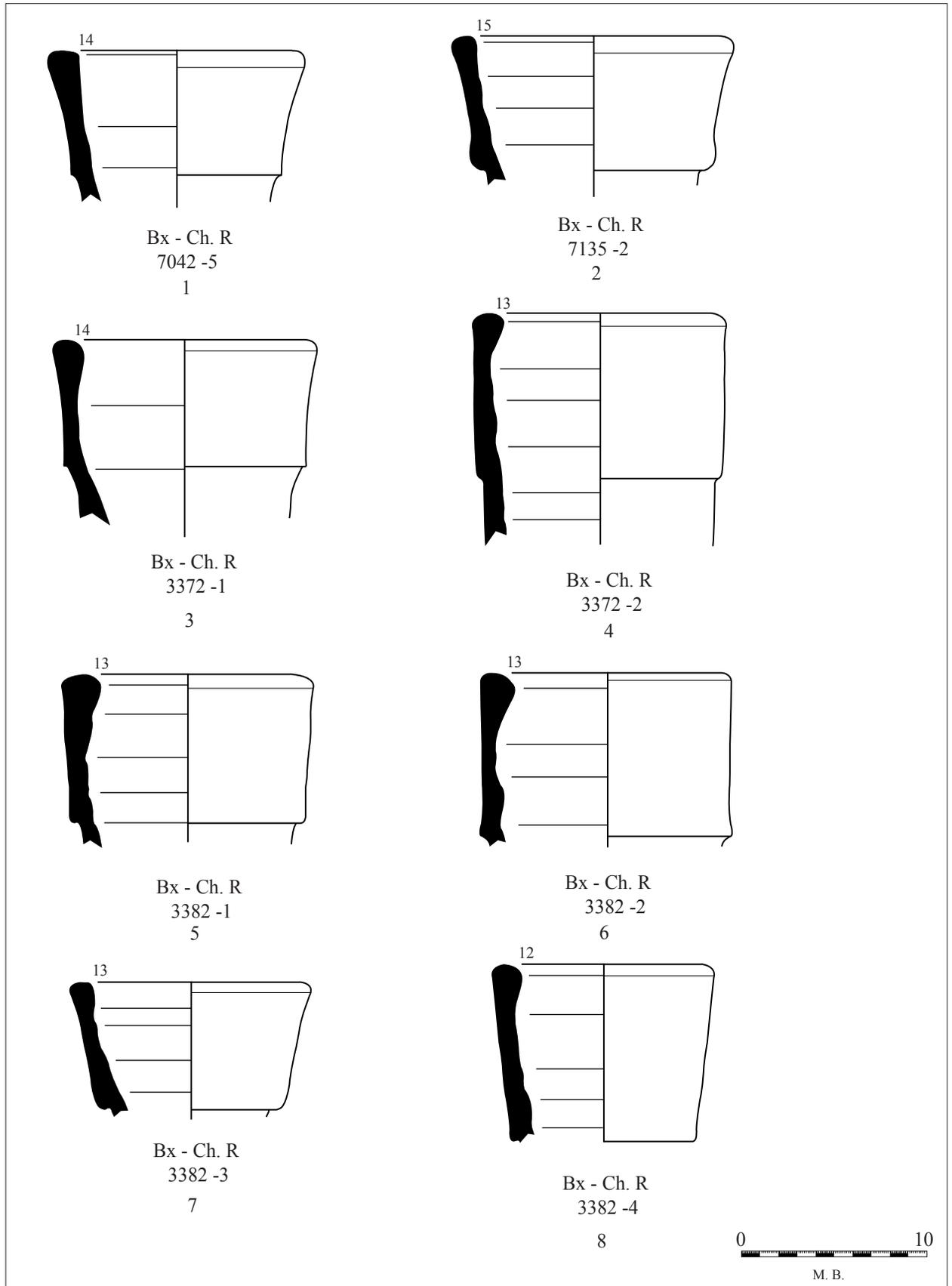


Fig. 8. Amphores Pascual 1.

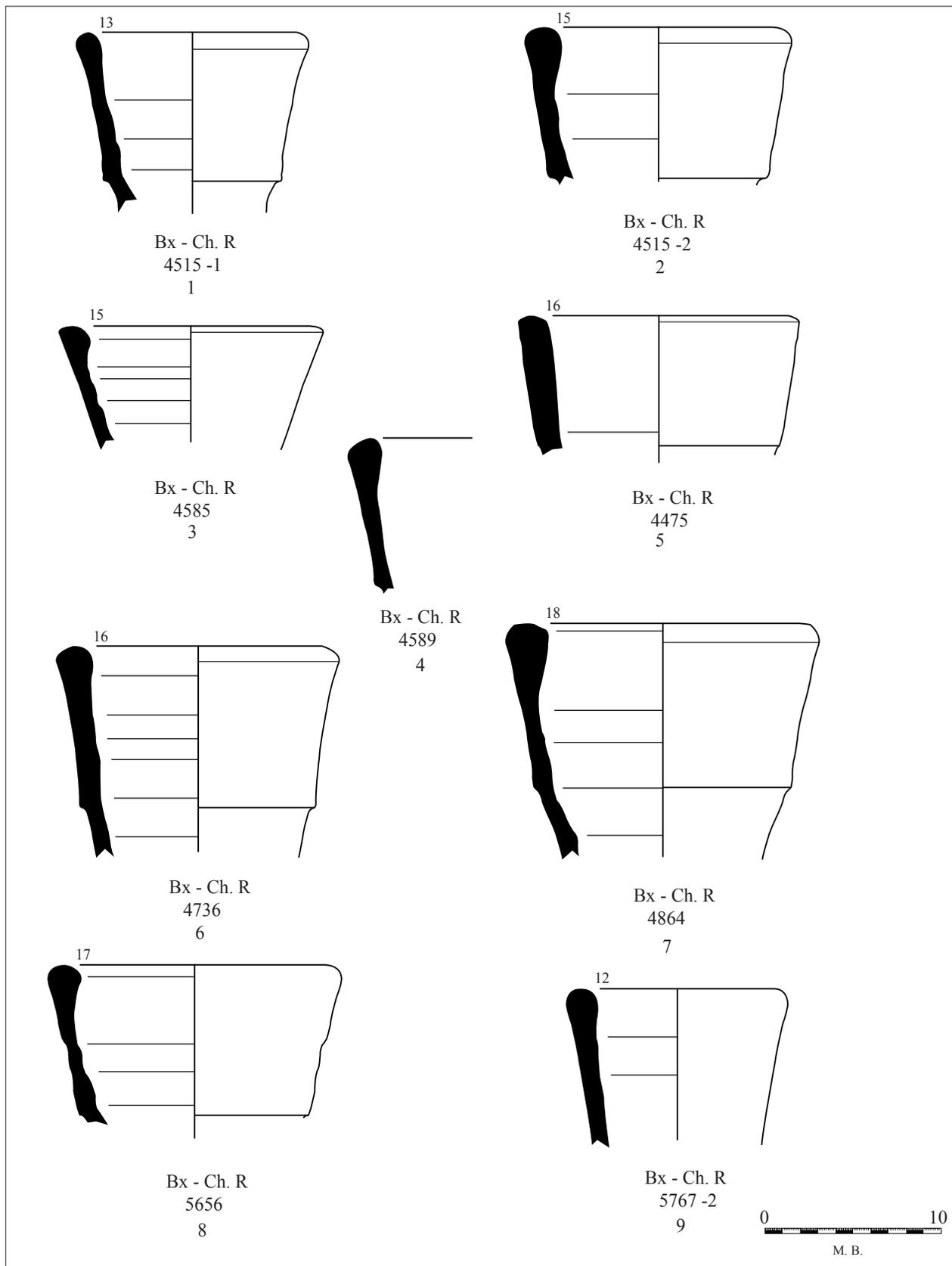


Fig. 9. Amphores Pascual 1 (2).

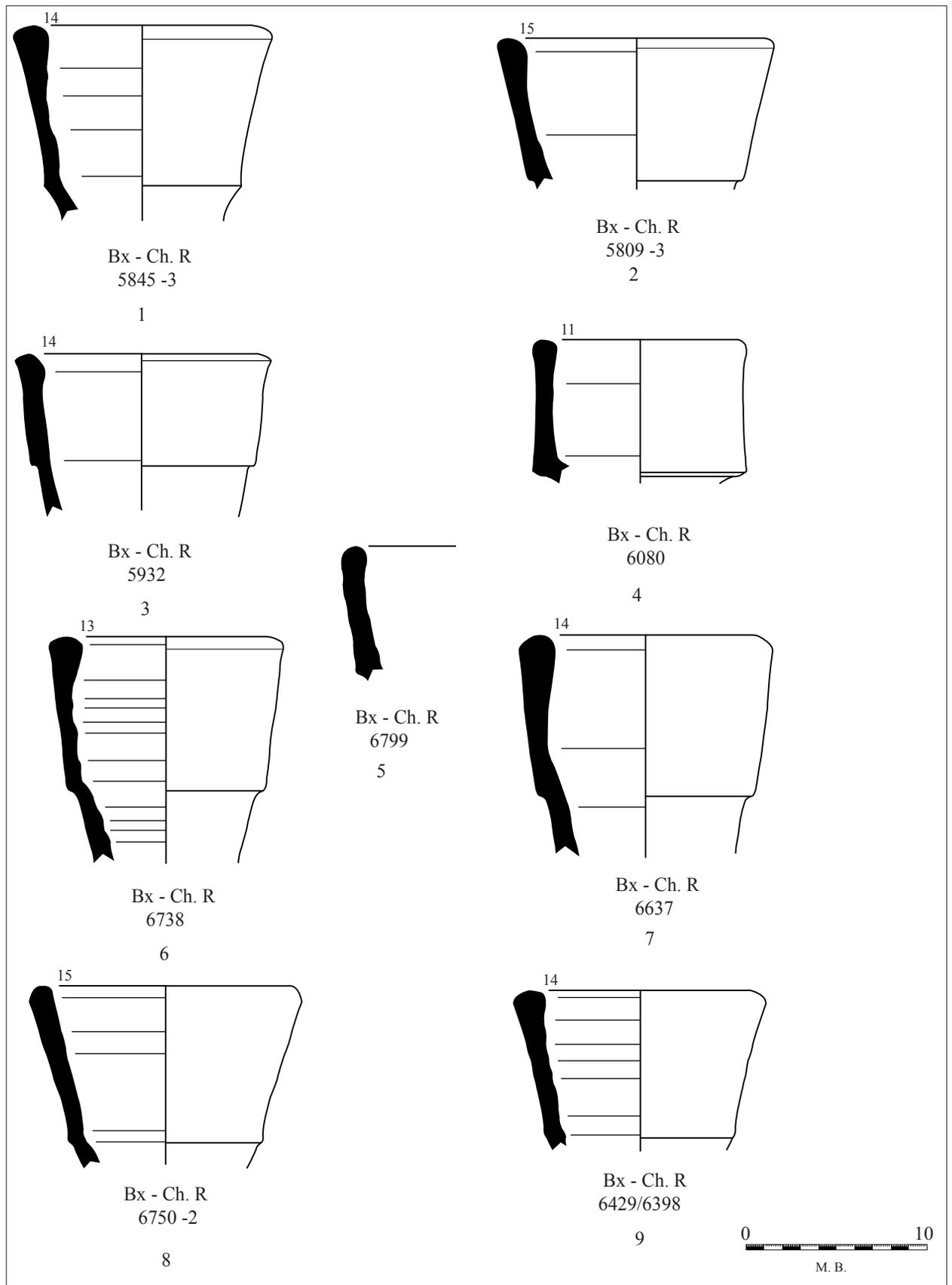


Fig. 10. Amphores Pascual 1 (3).

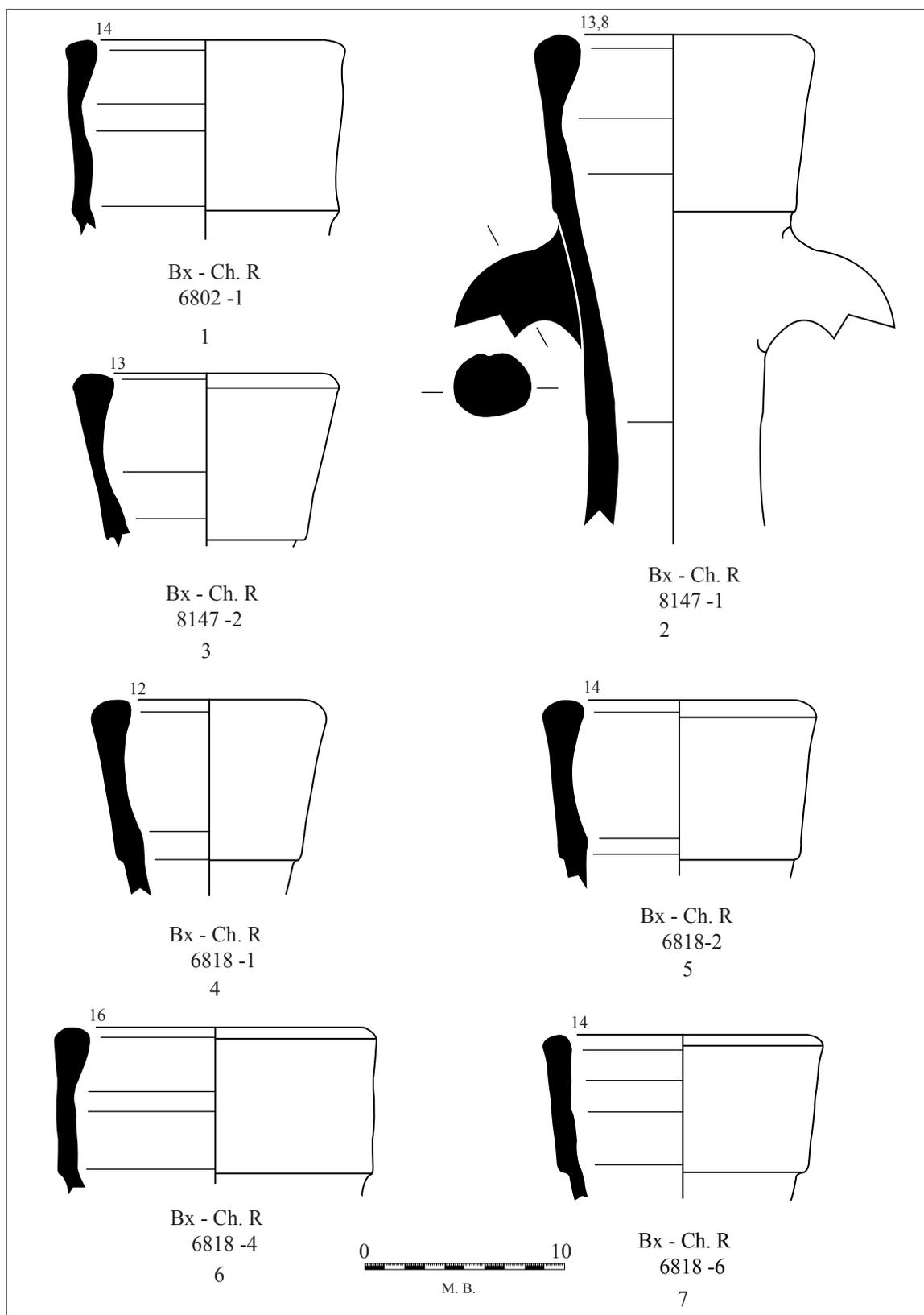


Fig. 11. Amphores Pascual 1 (4).

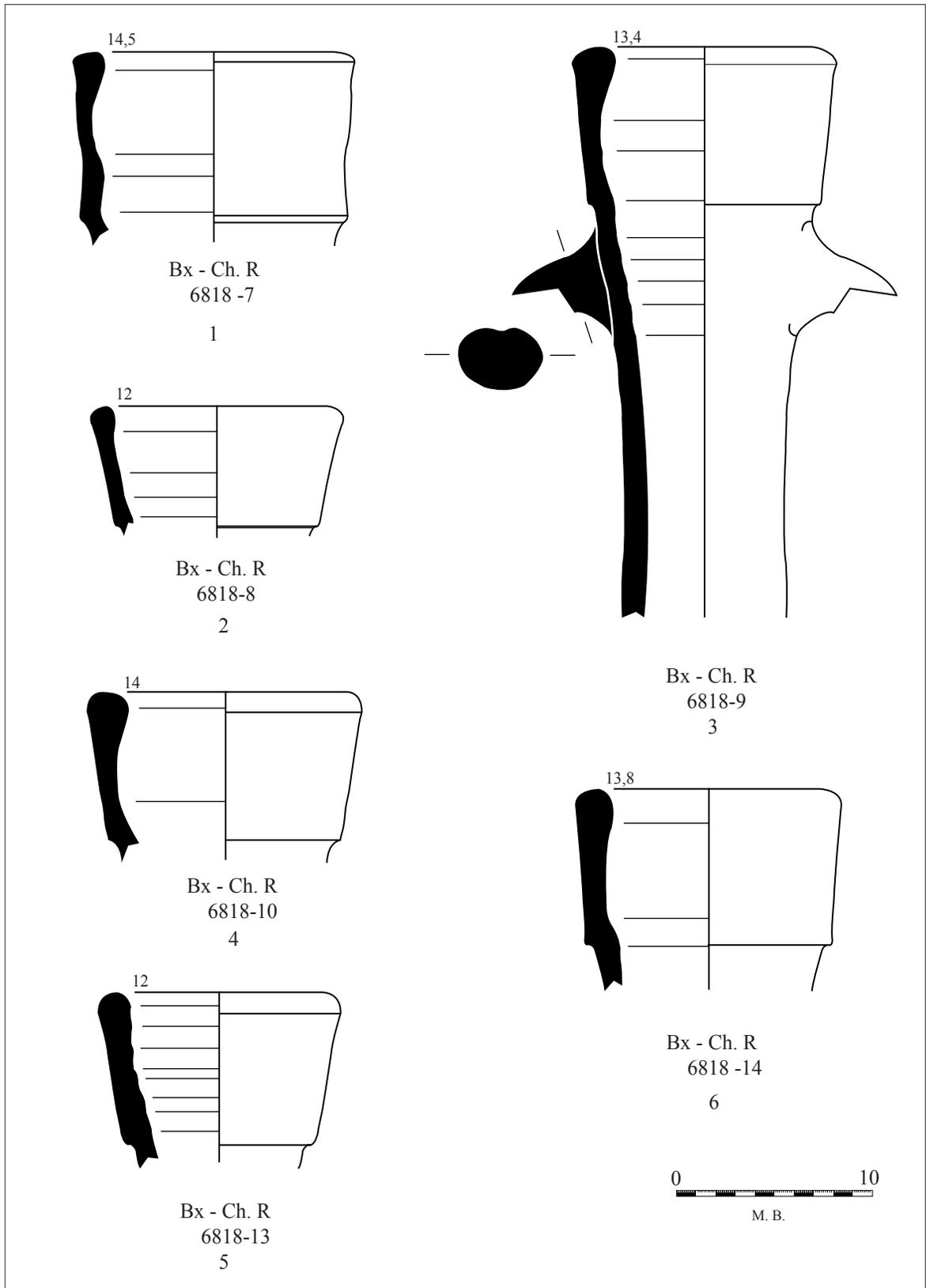


Fig. 12. Amphores Pascual 1 (5).

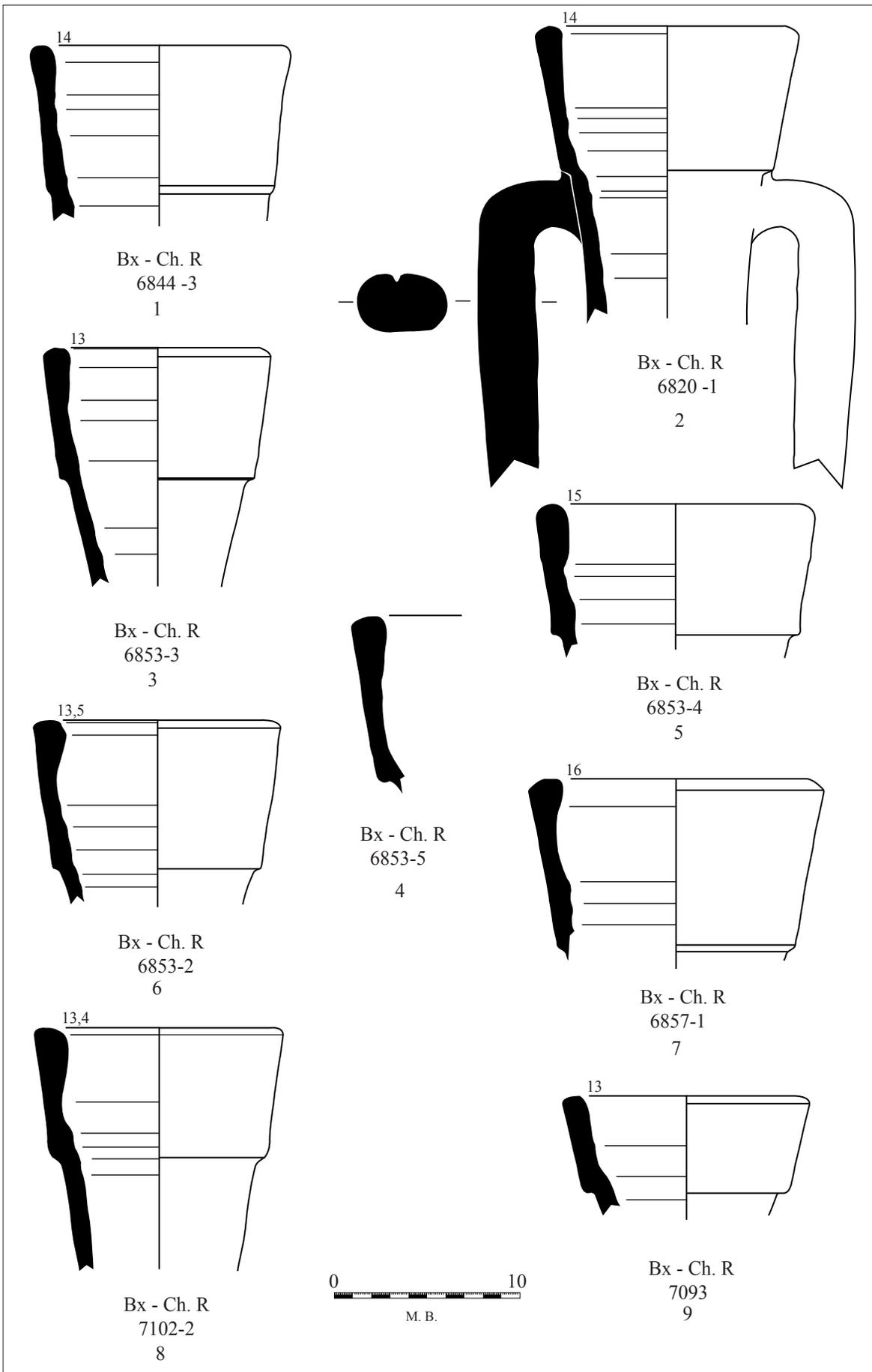


Fig. 13. Amphores Pascual 1 (6).

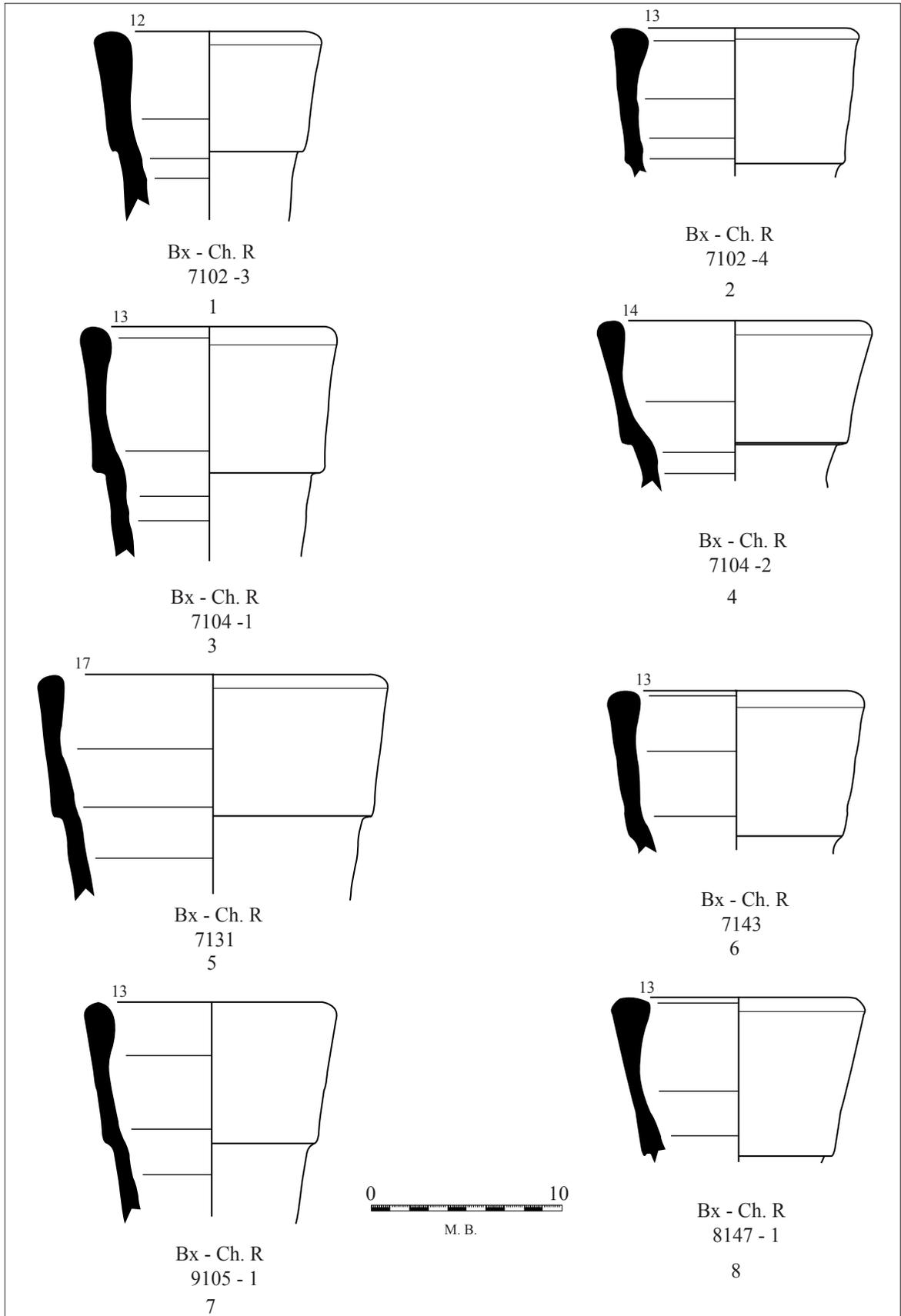


Fig. 14. Amphores Pascual 1 (7).

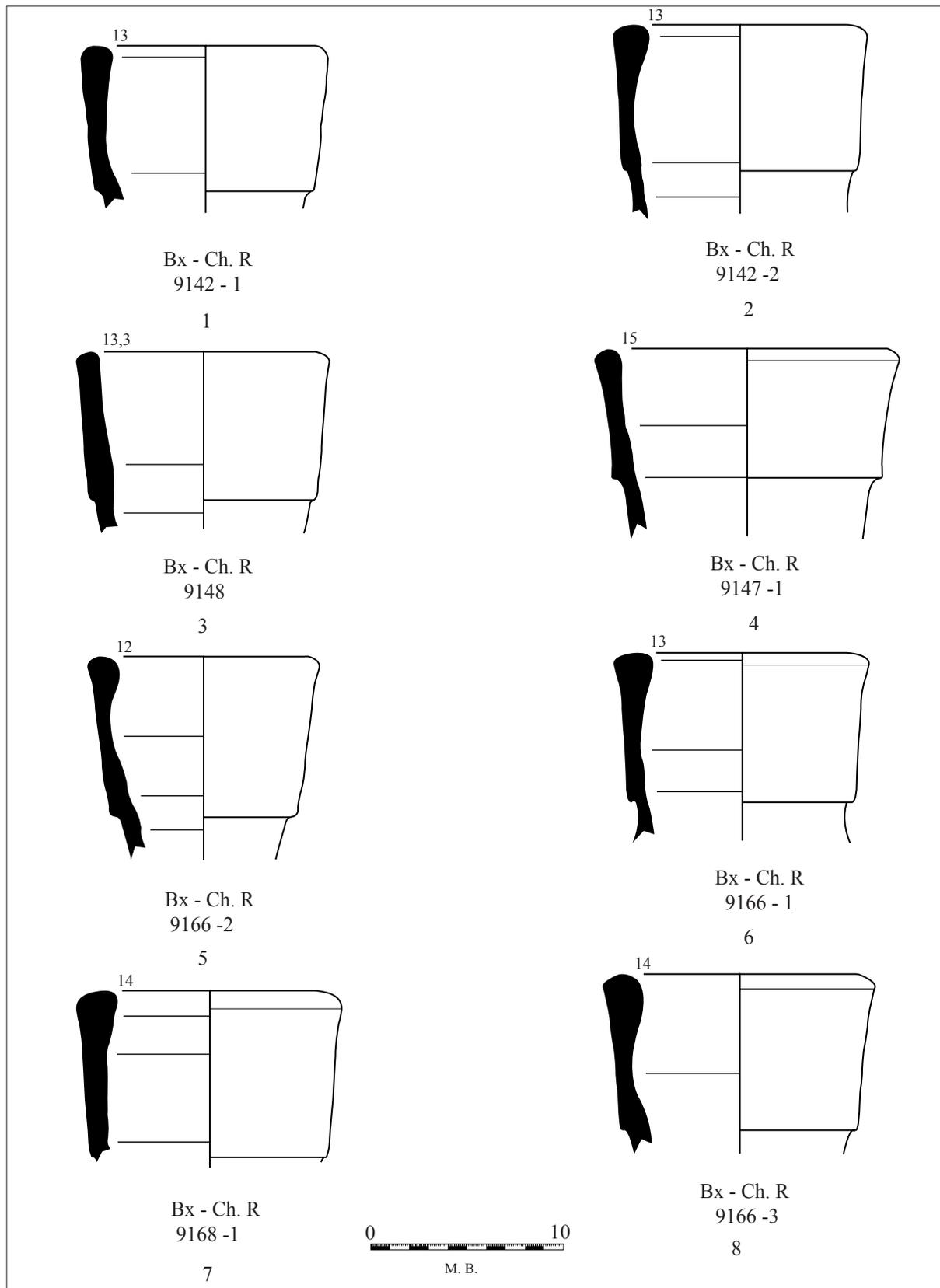


Fig. 15. Amphores Pascual 1 (8).

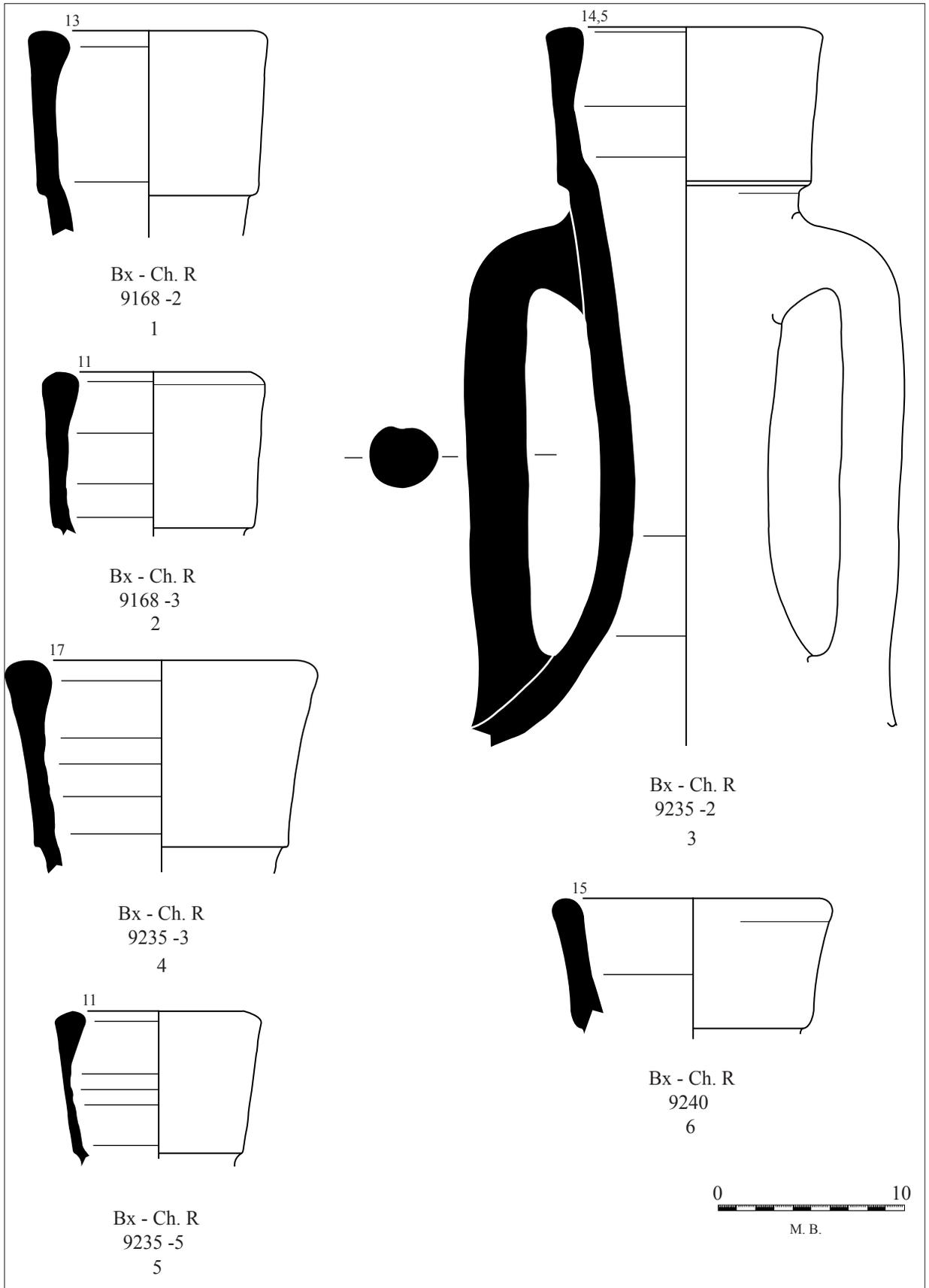


Fig. 16. Amphores Pascual 1 (9).

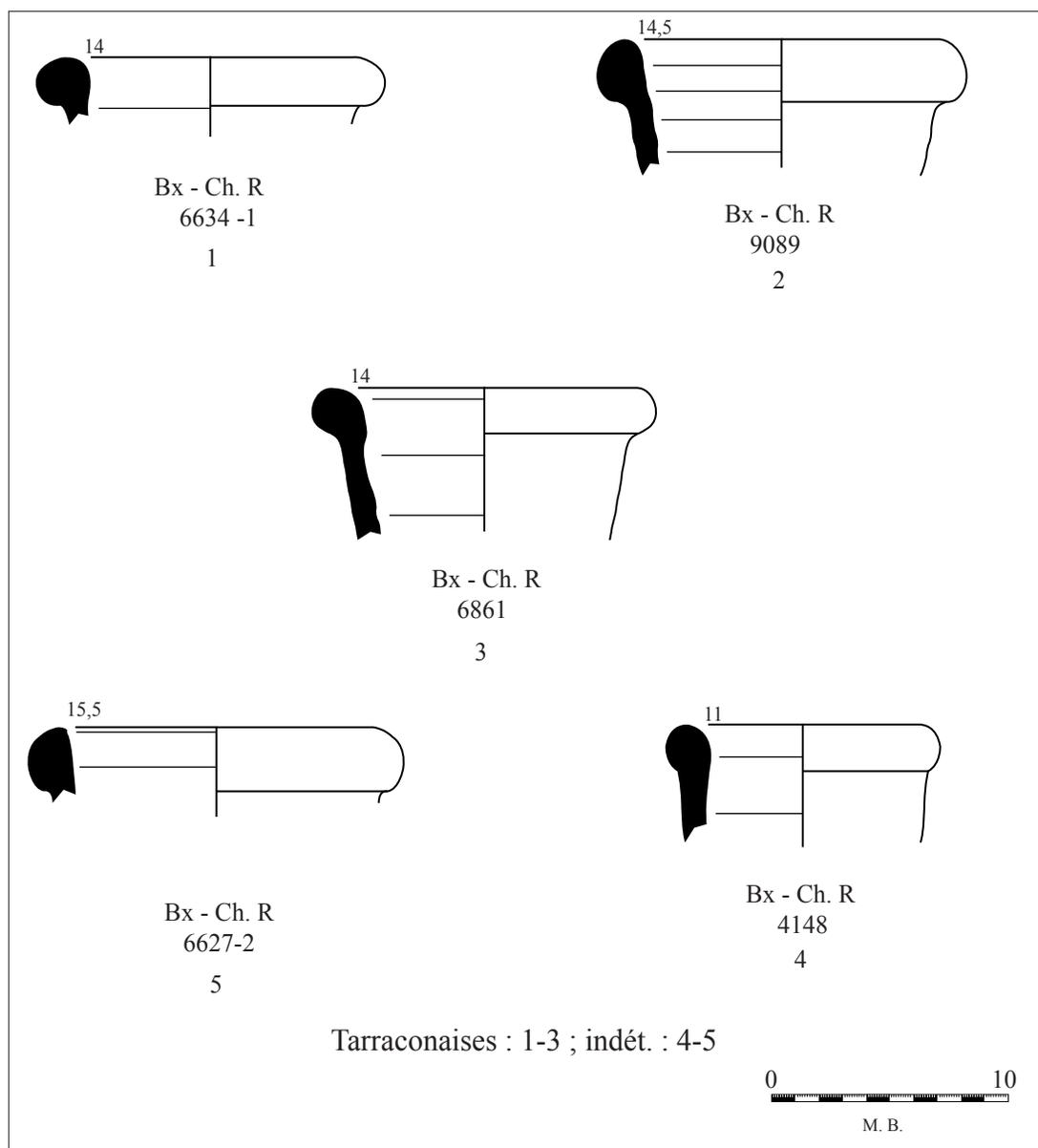


Fig. 17. Amphores Dressel 2/4.

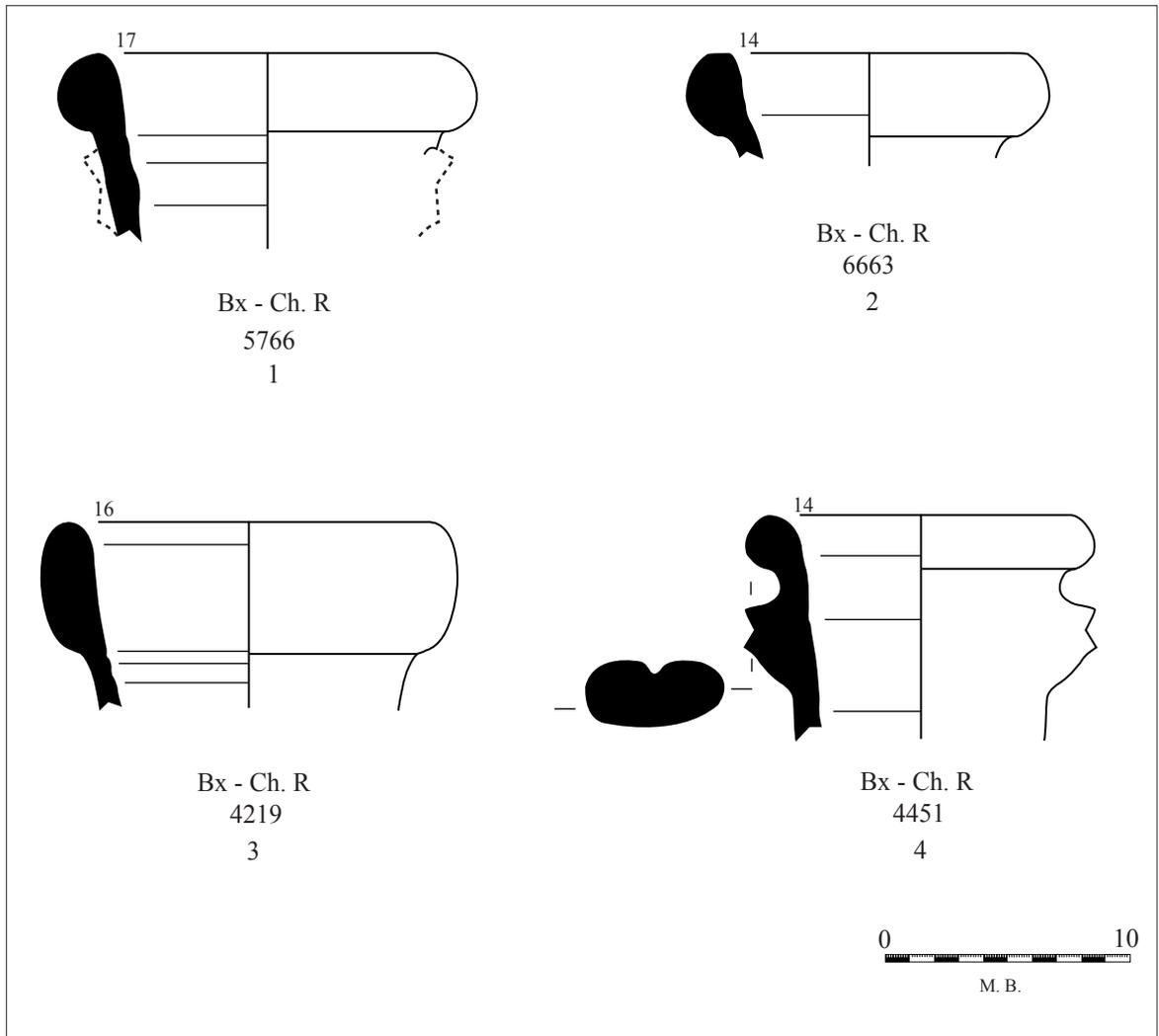


Fig. 18. Amphores Dressel 2/4 gauloises.

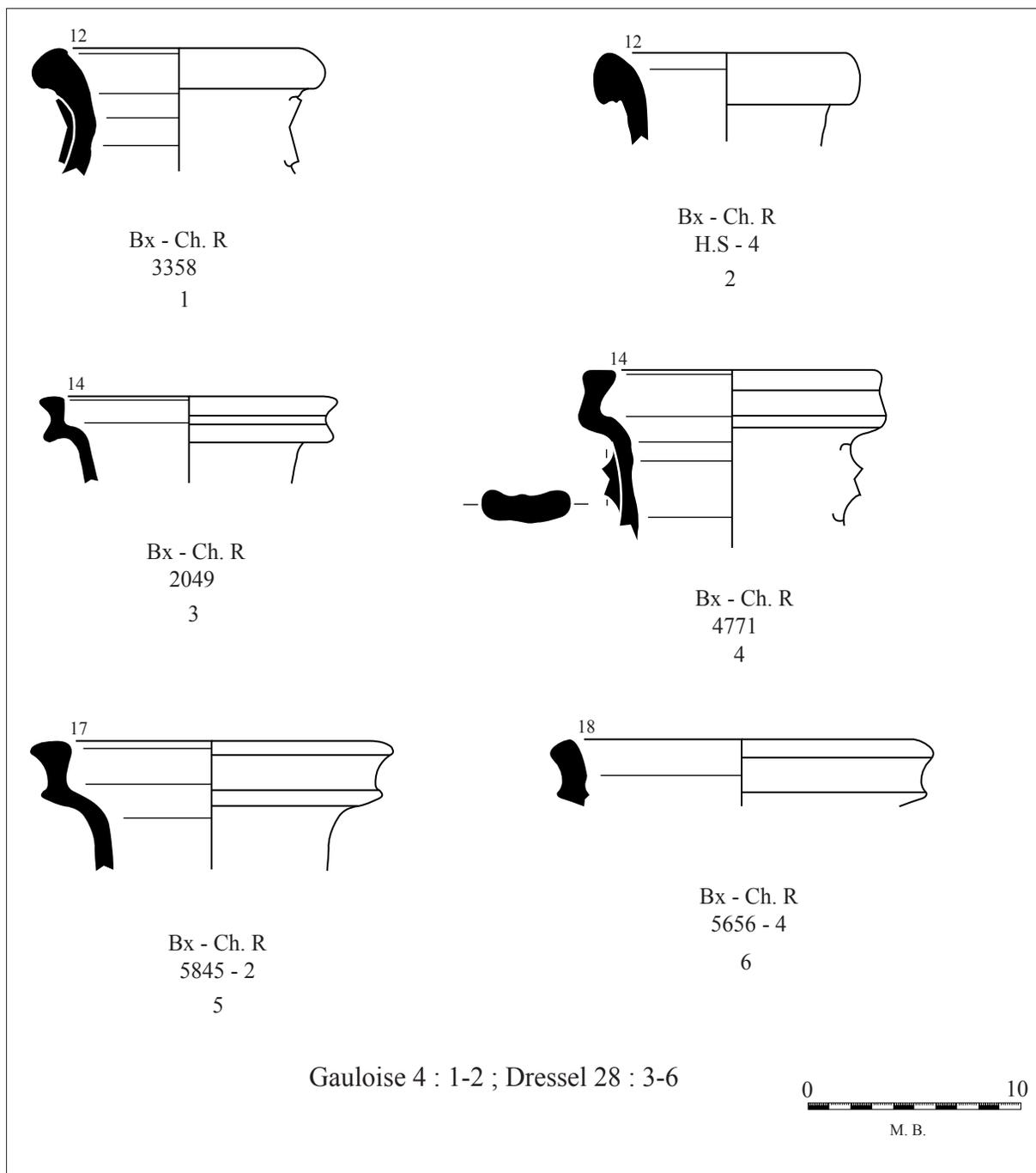


Fig. 19. Amphores Gauloises (1).

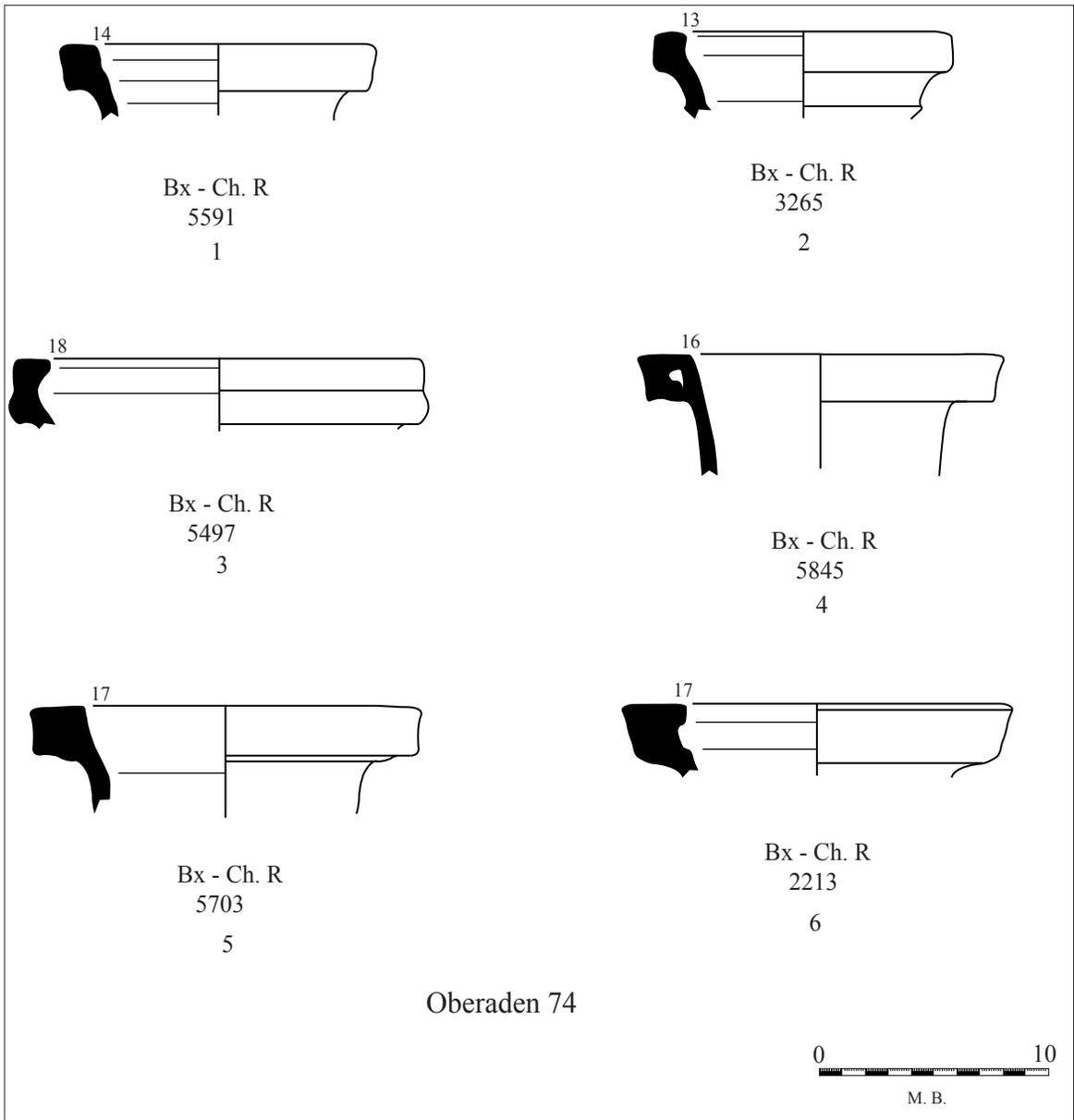


Fig. 20. Amphores Gauloises (2).

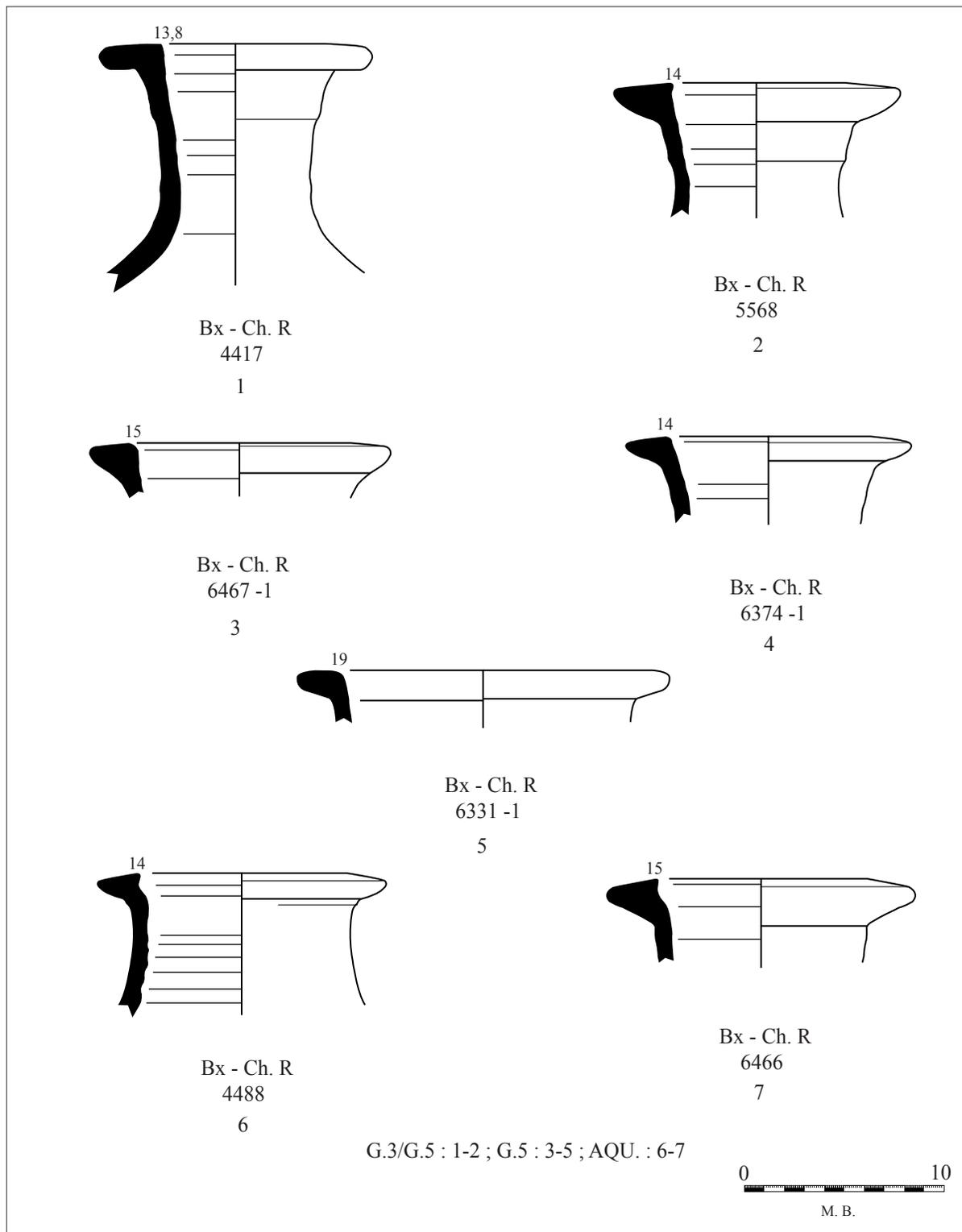


Fig. 21. Amphores Gauloises (3).

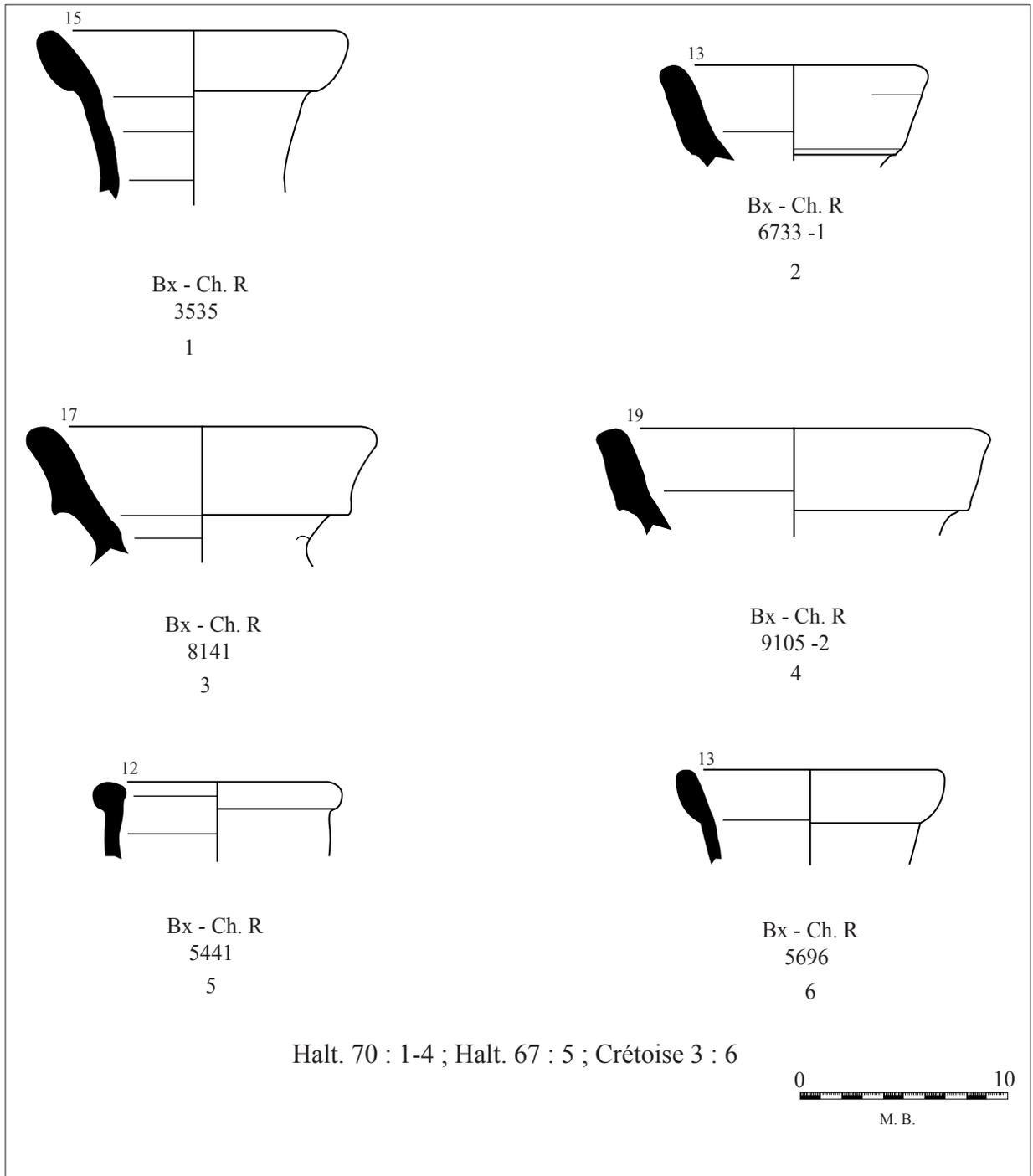


Fig. 22. Autres amphores vinares.

## AMPHORES NON VINAIRES

## Amphores à huile

Nous sommes habitués à leur petit nombre à Bordeaux, comme dans la région<sup>48</sup>. Elles sont représentées par 12 individus sur ce chantier ; et la surprise vient de l'apparition pour la première fois à Bordeaux, d'amphores à huile originaires de la côte adriatique de l'Italie.

## Dressel 20 (fig. 23)

Les amphores de Bétique forment un ensemble de 8 individus dont 6 précoces de type Dressel 20A<sup>49</sup> (cinq seulement sont ici représentés, fig. 23, 1-5). Nous avons rencontré quelques difficultés pour classer les deux autres exemplaires : l'appartenance à un groupe ou à un autre n'est, de fait, pas toujours aisée à déterminer. et nous sommes resté vague pour l'attribution de ces deux lèvres à une catégorie bien arrêtée. Ainsi avons-nous attribué la dénomination Dr. 20A/B à une forme (5656 ; fig.23, 6) et 20B/C à l'autre (4096 ; fig. 23, 7). L'exemplaire de type Dr. 20A (6844-2 ; fig. 23, 1) appartient à la phase Ic (10 a.C.-10 p.C.) du chantier et témoigne ainsi de l'arrivée de l'huile de Bétique dès le début des exportations de ce produit dans le monde méditerranéen.

La question de l'itinéraire emprunté pour la distribution de ces amphores nous semble, contrairement à celui utilisé pour le transport des amphores catalanes, plus difficile à résoudre. Le texte de Strabon que nous évoquions ci-dessus a quelque peu figé, selon nous, la vision des historiens concernant les routes commerciales pendant l'Antiquité. On a peut-être eu tendance à étendre à toute la période antique un texte écrit à la période augustéenne<sup>50</sup>. Je veux bien croire que l'axe Aude-Garonne était considéré comme de première importance par les *negotiatores* italiens à la fin de la période républicaine, voire

au début de l'Empire. Je me demande s'il faut continuer à lui attribuer une telle valeur dès lors que la péninsule Ibérique, d'abord, et la Gaule ensuite se sont romanisées. Les Romains, n'avaient pas l'expérience de la navigation atlantique comme le montre leur ignorance du phénomène des marées. César nous le fait savoir à l'occasion de sa tentative d'invasion de la Bretagne en 54 a.C.<sup>51</sup> ; Tacite rapporte " l'ignorance des hasards de la mer qui troublent les matelots et gênent les manœuvres " à l'occasion de la perte de sa flotte par Germanicus en 16 p.C.<sup>52</sup>. En revanche, les populations des côtes atlantiques ont toujours navigué et l'on peut penser qu'une fois intégrées à l'empire elles n'ont pas dû tarder, fortes de leur savoir-faire, à participer au commerce entre les provinces<sup>53</sup>.

Reste à déterminer à partir de quand ces navigateurs de l'océan sont devenus des acteurs de ce commerce. Nous avons montré qu'au Bas-Empire la voie maritime était privilégiée pour les produits pondéreux par rapport à la voie terrestre et fluviale ; l'étude des amphores indiquait, en effet, que celles-ci transitaient entre l'Atlantique et la Méditerranée par le détroit de Gibraltar. Ainsi trouvions-nous à Narbonne et Toulouse des amphores de Lusitanie en grand nombre, alors qu'elles étaient beaucoup plus rares à Bordeaux ; ce qui n'aurait été vraisemblablement pas le cas si elles avaient transité par Bordeaux. À l'inverse, nous avons constaté le nombre important des amphores de Byzacène dans la capitale des *Bituriges Vivisques* alors même qu'elles étaient peu nombreuses à Narbonne et à Toulouse<sup>54</sup>.

Plin rapporte "qu'aujourd'hui, c'est tout l'Occident que parcourent les bateaux, depuis Gadès et les Colonnes d'Hercule, en faisant le tour de la Gaule et de l'Espagne"<sup>55</sup>. Il faut donc considérer que ce n'est pas seulement en direction de la Méditerranée que s'effectue ce commerce mais aussi en remontant les côtes atlantiques de l'Espagne et de la Gaule ; et

48- Watier & Berthault 1988, 194 ; Laubenheimer & Watier 1991, 20.

49- Martin-Kilcher 1987, Beilage 1.

50- Il y a plus de 30 ans maintenant que J.-L. Massy et Fr. Vasselle (1976, 158) dénonçaient la vision du transport des amphores à huile à travers la Gaule pour gagner la Picardie et proposaient la voie maritime directe pour l'acheminement de ces marchandises pondéreuses.

51- Caes., BG, 4.29 (Constans 1978, 117).

52- Tacite, *Annales*, 2.23.2 (Goelzer 1958, 91).

53- Iglesias Gil & Sillières 2005, 517. J'ai discuté de cette question avec J. Atkin et le remercie pour les renseignements qu'il m'a fournis. Il navigue en tentant de reproduire les conditions antiques et ne voit pas de difficultés particulières à remonter les côtes du Portugal et de l'Espagne depuis le golfe de Cadix puis à traverser celui de Gascogne pour rejoindre Bordeaux à partir de la pointe de La Corogne.

54- Amiel & Berthault 1996, 261 et suivantes.

55- Plin., *Nat.*, 2.67 (André 1958, 16).

qu'au moins dès l'époque flavienne le commerce des produits pondéreux peut se dispenser d'utiliser la navigation fluviale et emprunter les voies maritimes. Si l'on examine de près une amphore à huile de type Dressel 20, on constate que c'est une amphore d'un volume et d'un poids importants<sup>56</sup>. Emprunter l'axe Aude-Garonne, comme trop de cartes des itinéraires commerciaux, pourtant récentes, le montrent encore dans les publications, cela signifie effectuer un premier déchargement à Narbonne pour remonter l'Aude, suivi d'un deuxième afin de franchir par voie terrestre le Seuil de Naurouze et enfin réaliser un troisième transbordement à Toulouse pour gagner Bordeaux par la Garonne ; alors que le débouché du Guadalquivir qui draine les amphores de Bétique s'effectue par l'Atlantique et que par l'océan la route vers Bordeaux est directe et ne nécessite aucun transfert de la cargaison<sup>57</sup>. Certes, ce n'était pas le même personnage qui transportait les denrées du lieu de production au lieu définitif de vente. Il vendait sa cargaison dans un port à un autre marchand qui redistribuait une partie du stock à d'autres commerçants qui eux-mêmes répartissaient les produits en fonction des commandes. Mais la multiplication des intermédiaires et les types de transport utilisés, fluvial et surtout terrestre, augmentaient d'autant le prix du produit à l'arrivée. Ch. Witthaker qui reprend les coûts relatifs des transports établis par M. Fulford, montre que le prix du transport de l'huile de Bétique en direction de la Bretagne par la voie atlantique est de moitié inférieur à celui de la voie méditerranéenne et fluviale<sup>58</sup>. En présence de telles conditions on peut raisonnablement penser que si le trafic des amphores à huile d'époque augustéenne a pu emprunter la voie de Narbonne pour atteindre Bordeaux, il n'est plus du tout certain que les suivantes aient suivi la même route. On peut encore envisager que les marchands de Narbonne qui expédiaient le vin cata-

lan vers Bordeaux aient joints à leurs envois de l'huile de Bétique qui leur était parvenue par mer. Il est plus difficile d'admettre qu'après 40 p.C., lorsque *Burdigala* produit son vin et que les importations de vin de Tarraconaise ont pratiquement cessé, les amphores de Bétique aient continué à transiter par Narbonne. Peut-être convient-il donc de relativiser l'importance qu'une certaine tradition historique, fondée sur des textes précoces et une vision par trop méditerranéenne des chercheurs de l'Antiquité, donnent à la voie Aude-Garonne, alors qu'au moins en ce qui concerne les produits pondéreux cet axe a dû être assez rapidement délaissé, avant même, comme nous venons de le voir, l'époque flavienne ; ce que peut, du reste, laisser entendre la formulation des propos de Pline qui semble indiquer qu'en ce qui concerne le commerce océanique il s'agit à son époque d'un fait acquis depuis quelque temps déjà<sup>59</sup>.

#### Ovoïde d'Adriatique (fig. 24)

Nous reprenons la terminologie que nous a donnée M.-Br. Carre à qui nous avons présenté les fragments de ce type d'amphore<sup>60</sup> ; amphores que nous avons dans un premier temps assimilées à des Dressel 6B. On en dénombre 4 exemplaires. Le niveau le plus ancien dans lequel se trouve une de ces lèvres (6905-01, fig. 24, 2) est daté 20 a.C.-10 p.C. ; période partiellement antérieure à celle de l'arrivée des Dressel 20.

C'est, en effet, la première fois à Bordeaux que nous rencontrons des amphores de l'Adriatique. En ce qui concerne le vin, les amphores italiques de la côte tyrrhénienne ont fait obstacle à l'arrivée des amphores Lamboglia 2<sup>61</sup> et la proximité des centres de production catalans a constitué une concurrence directe pour les Dressel 6A qui ont succédé aux Lamboglia 2. Pour l'huile, nous avons l'habitude de rencontrer dans le Sud-Ouest des amphores Dressel 20 de Bétique, même s'il ne s'agit que de petites quantités. Là encore, la vallée du Guadalquivir, axe

56- Elles pèsent pour les plus petites (les plus précoces) environ 70 kg. Cf. Étienne & Mayet 2004, 54.

57- La carte d'E. Garrote Sayó (Garrote Sayó 2002, 404, fig. 1) – pour ne prendre que cet exemple – fait état, à propos du transport de l'huile de Bétique, d'un itinéraire maritime direct depuis *Hispalis-Gadès* vers la Grande Bretagne ou l'embouchure du Rhin ; en revanche, vers Bordeaux, le chemin proposé passe, on ne sait pour quelle raison par Narbonne et, pour Nantes, emprunte le Rhône puis la Loire.

58- Witthaker 1989, 55.

59- La carte des épaves nous semble, elle aussi, fausser la vision des choses. Ce n'est pas parce que les côtes atlantiques, contrairement aux côtes méditerranéennes, ne livrent pas ou n'ont pas encore livré d'épaves chargées d'amphores à huile qu'il faut ignorer un possible commerce direct par l'océan.

60- Je l'en remercie et l'on consultera, à ce propos, son article cosigné avec St. Pesavento Mattioli : Carre & Pesavento Mattioli 2003.

61- Tchernia 1987, 68 et suivantes.

fluvial de l'huile espagnole<sup>62</sup>, se trouvait plus proche de la capitale des Bituriges Vivisques que les olivaires des bords de la mer Adriatique ; et ce, que l'itinéraire choisi soit passé par Narbonne ou directement par la voie atlantique.

### Amphores à salaisons (fig. 25-26)

Également en petit nombre à Bordeaux et dans le Sud-Ouest, elles sont, toutefois, toujours présentes dans les niveaux antiques. Au nombre de 15, elles se trouvent être ici plus nombreuses que les amphores à huile. Un fragment d'anse de type Dressel 7/11 (US 7042, 30-10 a.C.) pourrait montrer une apparition de ce type un peu plus précoce que celle des autres amphores de Bétique, Dr. 20 et Haltern 70.

Le type de loin le plus important est, comme à l'accoutumée, le type Dressel 8 (fig. 26, 1-7). La forme Dressel 10 est, également, relativement bien représentée (fig. 25, 3-6). Les Beltrán IIA sont généralement moins nombreuses que leurs aînées dans le sous-sol bordelais. Compte tenu de la chronologie du chantier du *Chapeau-Rouge*, il est d'autant plus normal que cette amphore ne soit présente qu'à un seul exemplaire (4713 ; fig. 26, 8). Cela dit, cet exemplaire semble précoce puisqu'on le trouve dans un niveau situé entre 15 et 35 p.C. alors que les tout premiers individus n'apparaissent en Méditerranée que vers 25 p.C.<sup>63</sup> Le type Haltern 69 (US 8046, 30-10 a.C. ; fig. 25, 1) et le type Dressel 12 (US 5875, 10 a.C.-10 p.C. ; fig. 25, 2) sont, en revanche, anecdotiques. On les trouve parfois, comme pour cette opération où les niveaux gallo-romains précoces sont bien représentés, mais jamais systématiquement comme les Dressel 8 ou 10.

### Autres amphores

#### Amphore Richborough 527

On n'a mis au jour qu'un seul individu liparote, trouvé dans un couche datée entre 15 et 30 p.C. Il n'a été possible, ni de le classer, puisque nous n'en possédons qu'un fragment de panse, ni de savoir s'il pouvait avoir été antérieurement en relation avec les activités métallurgiques que la fouille a révélées pour la fin de la phase I<sup>64</sup>.

#### Amphore de type indéterminé

Deux fragments d'amphores de haute époque n'ont pas pu être identifiés. Pour l'une de ces amphores, nous sommes peut-être en présence d'un fragment inférieur d'anse de Pascual 1. Mais la pâte, de nature sableuse, interdit de ranger ce fragment parmi les Pascual 1 de Tarraconaise. Le second fragment est une lèvre dont la forme rappelle celle de la Dressel 7/11 ; mais l'épaisseur du tesson et la pâte, qui pourrait être d'origine locale, nous font hésiter à la ranger dans cette catégorie.

#### Amphores tardives

Trois individus seulement sont à placer dans cette catégorie. Il s'agit de 2 amphores africaines. La première est ce que l'on appelle une Grande Africaine<sup>65</sup> (US 3341) ; la seconde, identifiée comme africaine par son seul pied, est inclassable (3316, fig. 27, 2). Nous ne possédons, du dernier individu, qu'un fragment de panse ; mais celui-ci est caractéristique des amphores de type Late Roman 1 (US 3279). Le rapprochement que nous avons opéré avec les individus retrouvés sur la fouille de la place Camille-Jullian et conservés dans le "tessonier" du Service régional interdit toute objection possible. Ici, il se trouve dans le comblement d'une fosse du haut Moyen Âge dont le matériel a été classé comme mérovingien sans que l'on puisse préciser le siècle.

62- Ponsisch 1979.

63- Étienne & Mayet 2002, 128.

64- Sireix & Chuniaud, 2005, 223.

65- Panella 1982, 182 et suivantes.

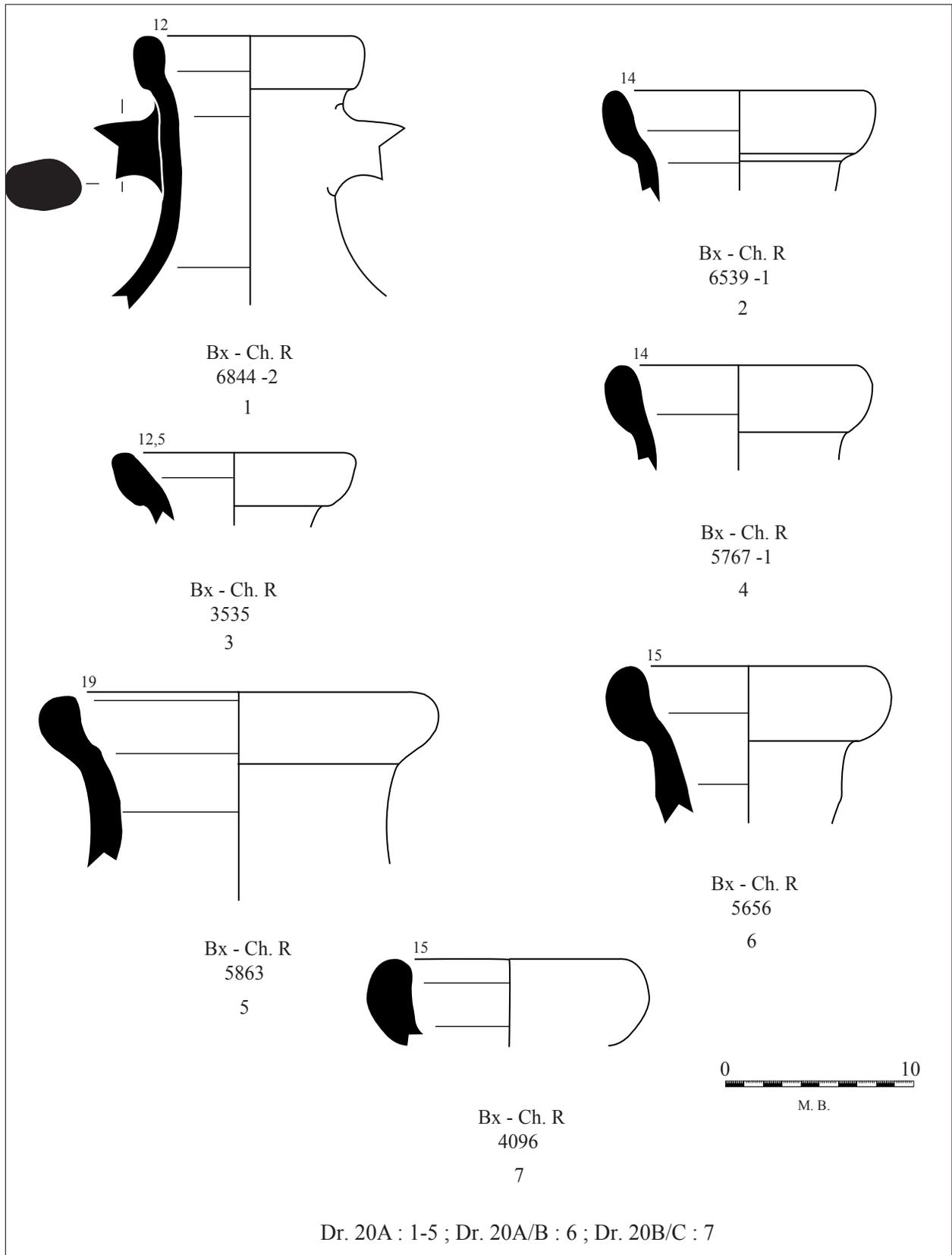


Fig. 23. Amphores Dressel 20.

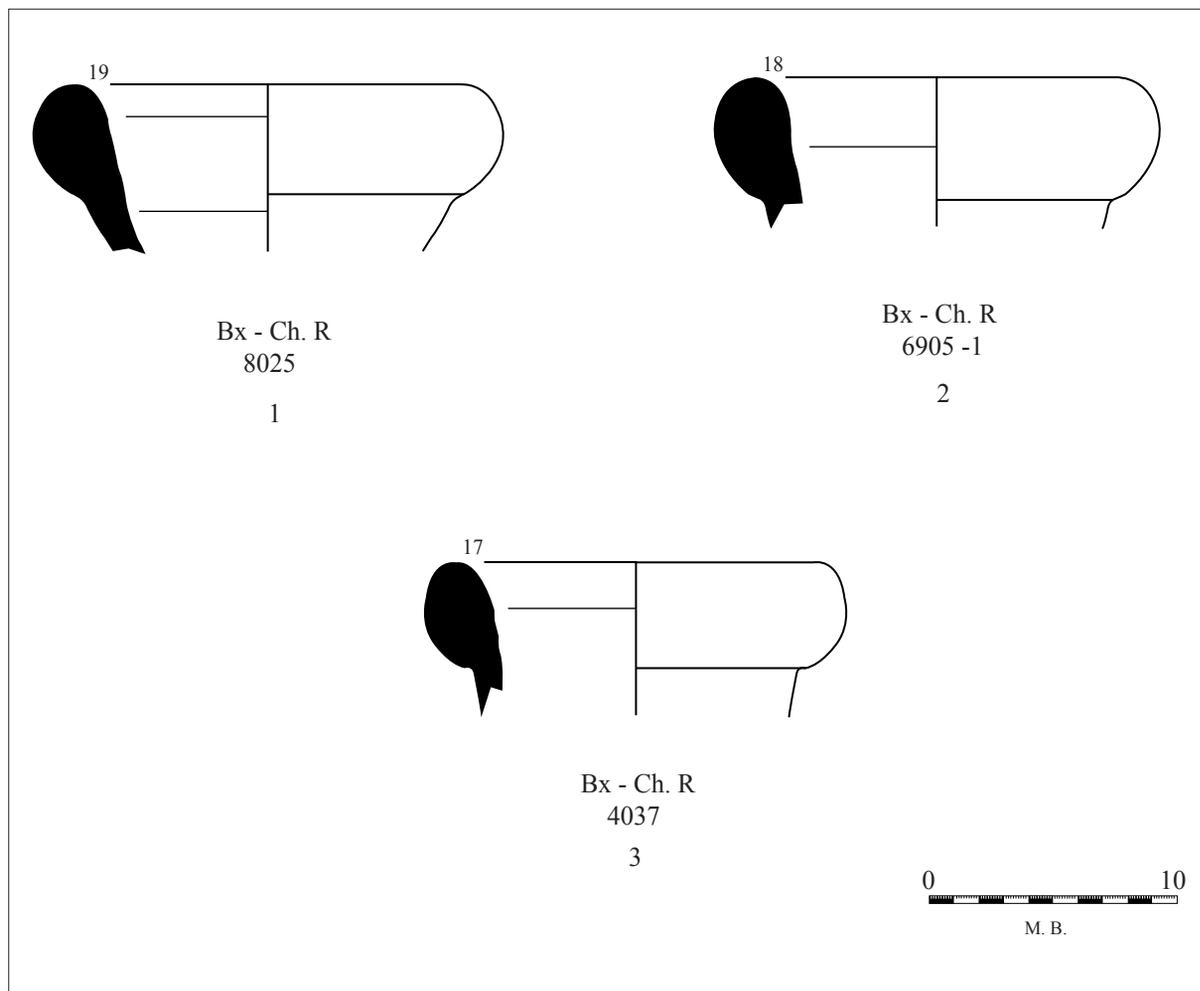


Fig. 24. Amphores ovoïdes d'Adriatique.

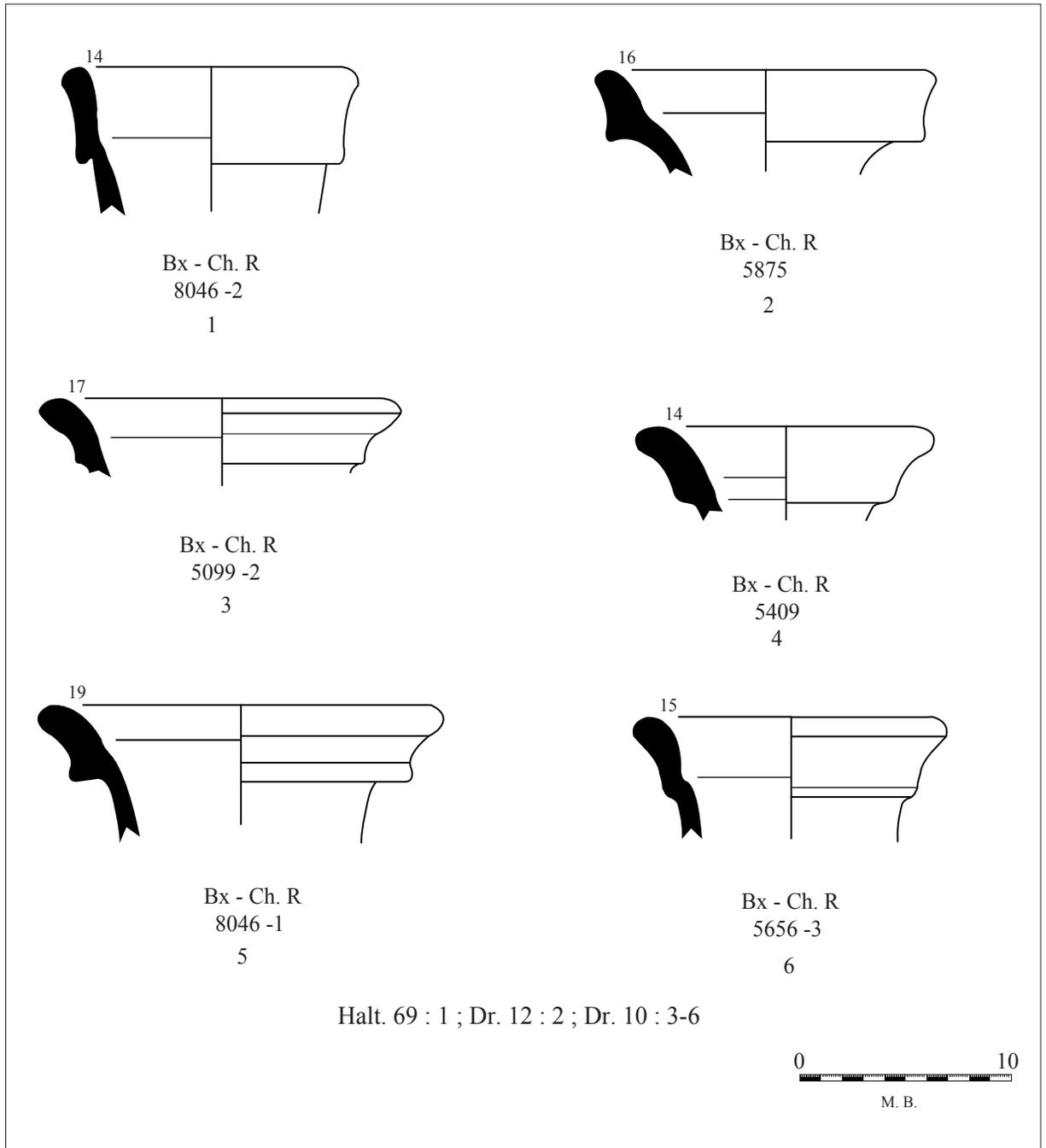


Fig. 25. Amphores à salaisons de poisson.

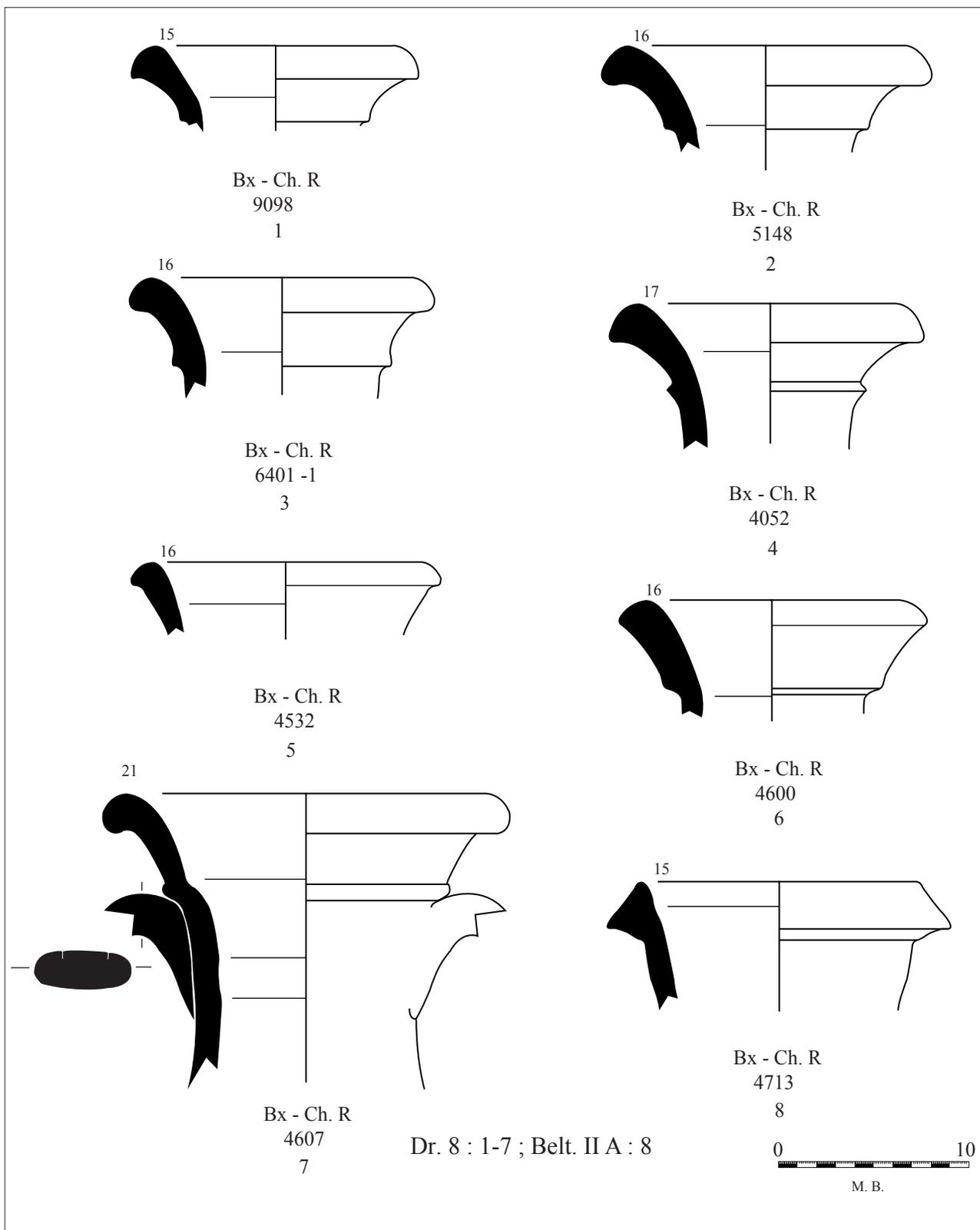


Fig. 26. Amphores à salaisons de poisson (2).

## AUTRE MATÉRIEL AMPHORIQUE

On compte 7 amphoriques (fig. 27, 4-6). Deux d'entre eux pourraient avoir été fabriqués localement (3270, fig. 27, 5 ; 6627-01, fig. 27, 6)<sup>66</sup>. Ils ont tous été retrouvés dans des niveaux archéologiques qui ne sont pas antérieurs au début du II<sup>e</sup> siècle. Cette constatation confirme ce que nous avons déjà remarqué dans la région Aquitaine. À Périgueux, les amphoriques fabriqués localement se trouvent dans les niveaux des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, à un moment où les amphores locales ne sont plus produites<sup>67</sup>. Cela pose la question de savoir si ce matériel est bien lié aux amphores comme on le croit généralement, et, dans ce cas, s'il est toujours lié au tonneau qui a succédé à l'amphore dans notre région, comme je le pense personnellement. J'en fais, en effet, le flacon-échantillon (*ampulla*) qui aurait servi à vérifier le contenu des amphores (et des tonneaux) qu'il accompagnait, ce que laissait peut-être entendre une inscription étudiée par J. Rougé que j'avais reprise<sup>68</sup>.

## Opercules

La fouille du *cours du Chapeau-Rouge* a mis au jour deux opercules d'amphore de la période augustéenne ; leur pâte, caractéristique, les rattache aux productions de Bétique. L'un d'entre eux a été retrouvé dans le même niveau (US 8046 ; 30 a.C-10 p.C.) qu'une amphore de type Dressel 10, à laquelle il aurait pu appartenir, tant les pâtes, de l'un et l'autre objet, paraissent identiques.

## Marques

Tout aussi important que les amphores du site, le corpus des marques retrouvées à l'occasion du chantier du *cours du Chapeau-Rouge* présente un grand nombre de poinçons, dont de nombreux inédits. Ces derniers étaient, soit totalement inconnus, soit seulement connus sur certains types d'amphores alors qu'ils apparaissent ici pour la première fois sur d'autres types.

66- Il ne serait, du reste, pas inutile de faire effectuer une analyse géochimique de la pâte de ces derniers pour confirmer ou infirmer cette première impression.

67- Berthault 2000, 34.

68- Berthault, 2000, 36.

## Amphores Dressel 1 de Tarraconaise

### 1. SEI [ ] (fig. 28, M5)

Inv. Bx. Chap. Rou. 6905-2-(M5). Marque incomplète figurée sur la lèvre d'une amphore de type Dressel 1B de Tarraconaise (pâte rose foncé).

Hauteur du cartouche : 1,4 cm. Hauteur des lettres : 0,8 cm. Je n'ai pas trouvé de rapprochement avec une estampille déjà connue. Sur ce chantier cette marque se situe entre 20 a.C. et 10 p.C.

### 2. L VOLTEILI (fig. 28, M4)

Inv. Bx. Chap. Rou. 6818-11-(M4). Marque "*in planta pedis*" située sur la lèvre d'une amphore de type Dressel 1 de Tarraconaise (pâte rose foncé). (Comas i Solà *et al.* 1987, 374). Largeur du cartouche : 5,3 cm. Hauteur du cartouche : 1,9 cm. Hauteur des lettres : 1 cm.

Marque de Lucius Volteilius sous la forme qui présente un point de séparation entre le *praenomen* et le *nomen*.

Cette marque est à rapprocher de celles retrouvées à Ensérune et au Cayla de Mailhac<sup>69</sup> (Pascual Guasch 1991, n°281 et n°282, pl. XIV, 208).

Pour Montserrat Comas, les amphores qui portent cette marque sont des Létanienne 1 (Comas 1998, 227 et fig. 4-3), des Pascual 1 et des Dressel 2/4 (Comas 1997, 16).

A. Tchernia avait auparavant signalé cette marque sur trois types d'amphores différents : Pascual 1, Dressel 2/4 et une amphore ovoïde retrouvée dans une épave à Palamos (Tchernia 1971, 60) que l'on sait maintenant être une Létanienne/Tarraconaise 1. Luc Long a dernièrement trouvé cette marque à la base du col d'une amphore qui paraissait atypique et qu'il avait nommée pour cette raison "amphore de 4<sup>e</sup> type" (Long 1998, 342 et p. 348, fig. 4d). Cette amphore a, depuis, été rangée dans la catégorie des amphores de type Tarraconaise 1B (López Mullor & Martín Menéndez 2006, 450). Avec cette Dressel 1B de Tarraconaise, nous sommes maintenant en présence d'un nouveau type d'amphore qui porte cette marque. La même marque, brisée (L. VOLT), vraisemblablement dans un cartouche *in planta pedis*, à ce que l'on peut en juger malgré la cassure, a été retrouvée sur le site de la *villa* gallo-romaine du *Canet* à Sainte-Foy-la-Grande, Gironde (Vircoulon 1974, 132). J'ai pu voir le fragment de la lèvre qui porte cette estampille ; elle est de la même forme (Dressel 1B), plus épaisse encore que la lèvre de Bordeaux. En revanche, la pâte de ce dernier exemplaire est moins typique des productions de Tarraconaise que celles que nous rencontrons généralement à Bordeaux et dans la région. Au *Canet*, la lèvre, hors stratigraphie, n'a pu être datée. À Bordeaux-*Chapeau-Rouge*, l'US 6818 est située entre 10 a.C. et 10 p.C.

R. Pascual Guasch place cette marque entre 50 et 15 a.C. (Pascual Guasch 1991, 167).

69- Lamour & Mayet 1981, pl. IV, n°79 et 80.

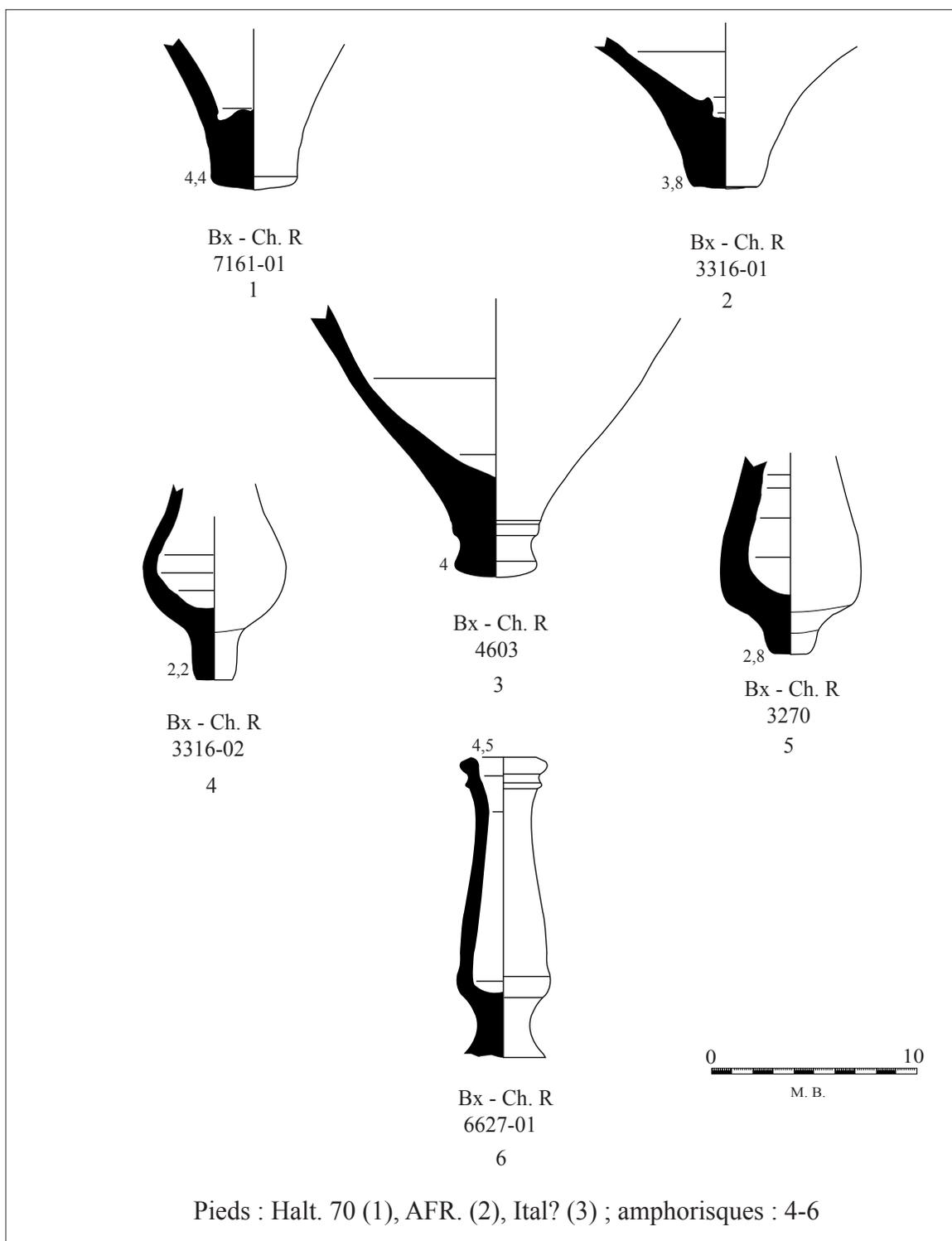


Fig. 27. Divers.

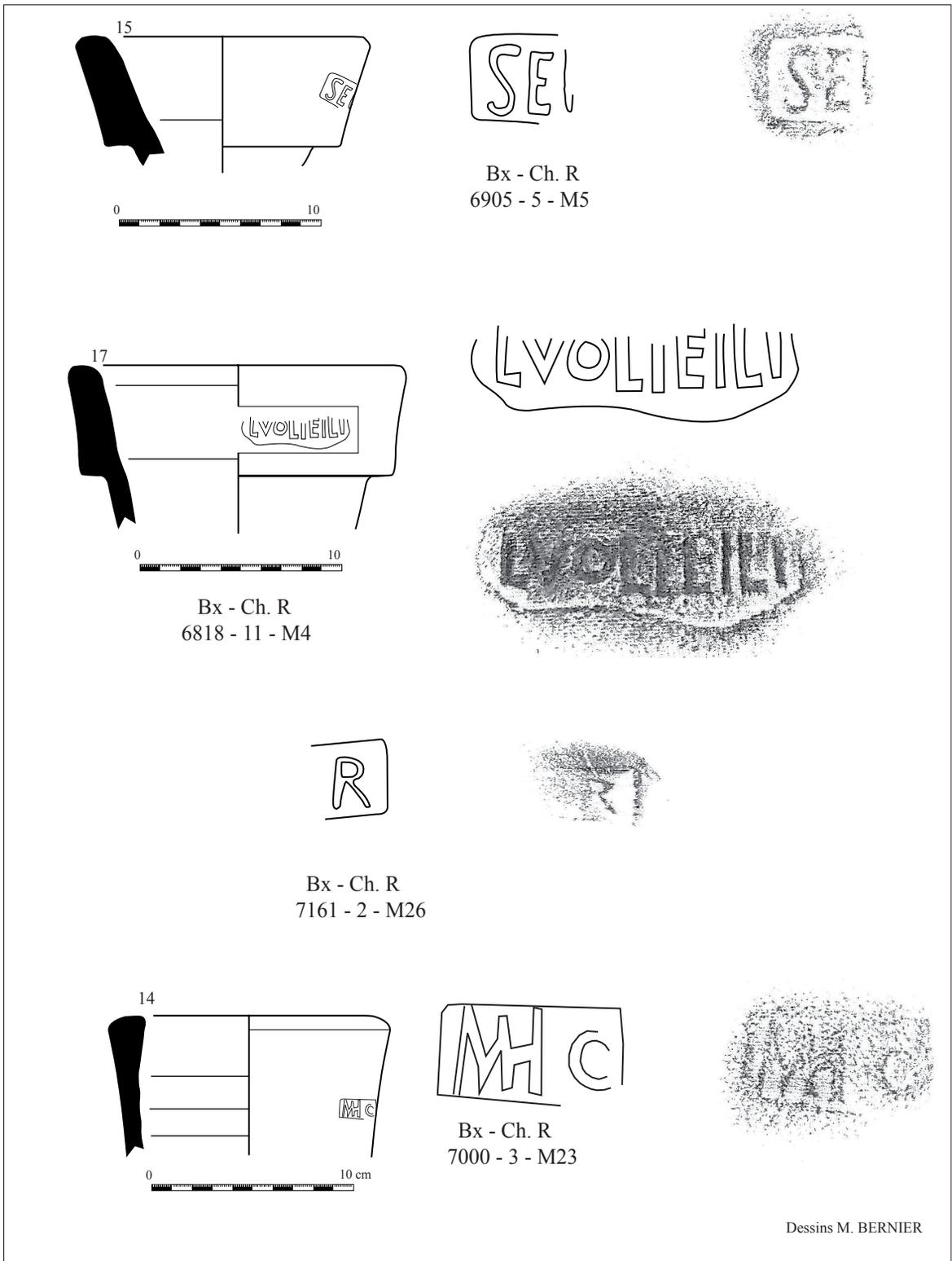


Fig. 28. Marques sur amphores de Tarraconaise (1).

## Amphore Tarraconaise 1

## 3. ( ) R (fig. 28, M26)

Inv. Bx. Chap. Rou. 7161-2-(M26). Marque incomplète (il ne subsiste que la dernière lettre) sur une lèvre, peu épaisse, d'amphore de type Pascual 1 ou, plutôt, Tarraconaise 1 (pâte brun-rouge).

Hauteur du cartouche : 1,2 cm. Hauteur de la lettre : 0,9 cm. Je n'ai pas trouvé de rapprochement satisfaisant avec une marque déjà répertoriée. Trop de cas de figure sont, en effet, possibles.

## Amphores Pascual 1

## 4. MH O ( ? ) (fig. 28, M23)

Inv. Bx. Chap. Rou. 7000-3-(M23). Marque, difficilement lisible car mal imprimée, sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte rose). Il est même impossible de savoir si elle est entière.

Hauteur du cartouche : 1,4 cm. Hauteur des lettres : 1,3 cm. Aucune comparaison n'a pu être réalisée avec une marque déjà publiée.

## 5. M PORCI (fig. 29, M1)

Inv. Bx. Chap. Rou. 6818-3-(M1). Marque située sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte rose).

Cartouche ovale de : 4,8 cm x 1,3 cm. Hauteur des lettres : 0,8 cm.

Marque bien connue attribuée à Marcus Porcius ; produite à Badalone.

Cette marque est du type MPORCI et de celles dont le *praenomen* et le *nomen* ne sont pas séparés par un point. (Comas i Solà 1985, 146 fig. 59-3 et 59-11). Sous la forme MPORCI, cette marque a déjà été identifiée sur le site des allées de Tourny à Bordeaux (Mayet & Tobie, 1982, 9). Dans les moyennes et basses vallées de la Dordogne et de la Garonne, elle a également été retrouvée à Agen (Mayet & Tobie 1982, 11 n°1), Le Mas-d'Agenais (Cadenat 1982, 204-205), Périgueux (Barrière 1999, 49), Sainte-Foy-la-Grande, Souillac-sur-Mer, Saintes (Lauranceau 1989, 272 fig. 8).

La datation traditionnelle de cette marque est comprise entre 20 a.C. et 20 p.C. (Pascual Guasch 1991, 167).

Elle a été retrouvée ici dans un contexte daté entre 10 a.C. et 10 p.C., qui entre dans la fourchette traditionnelle.

## 6. ( ) ORCI (fig. 29, M13)

Inv. Bx. Chap. Rou. 9162-2-(M13). Marque incomplète située sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte rose).

Hauteur du cartouche : 1,3 cm. Hauteur des lettres : 0,9 cm. Marque du même type que la précédente qu'il convient d'attribuer d'après la graphie, à Marcus Porcius.

L'US 9162 dans laquelle a été trouvée cette marque est datée entre 10 et 30 p.C.

## 7. ( ) RCI (fig. 29, M24)

Inv. Bx. Chap. Rou. 7040-(M24). Marque incomplète sur fragment de lèvre de type Pascual 1 (pâte rose).

Hauteur du cartouche : 1,2 cm. Hauteur des lettres : 0,9 cm. Marque du même type que les précédentes qu'il faut attribuer, toujours d'après la graphie, à Marcus Porcius (Comas 1997, 146 fig. 59-13).

Il n'a pas été possible de dater précisément l'US de cette marque.

## 8. ( ) ORC (fig. 29, M19)

Inv. Bx. Chap. Rou. 8147-3-(M19). Marque incomplète située sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte rose).

Hauteur du cartouche : 1,2 cm. Hauteur des lettres : 0,9 cm. Cette marque est du type MPORC ou M.PORC, qui constitue la seconde forme connue des timbres attribués à Marcus Porcius. On la rapprochera de l'exemplaire fig. 59-8 (Comas 1997, 146). À Bordeaux, une marque M.PORC entière a récemment été retrouvée dans le matériel archéologique du carré E40 dans la zone III des allées de Tourny (inédit). Elle est imprimée en biais sur le haut de la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 de pâte rose. Elle se trouvait dans le même espace que la lèvre d'une amphore de type Tarraconaise 1 retrouvée à la même occasion.

L'US 8147 est située entre 20 et 10 a.C.

## 9. Q F S (fig. 29, M16)

Q( ) F( ) S( )

Inv. Bx. Chap. Rou. 9105-3-(M16). Marque brisée, imprimée sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte blanc-rose).

Dimensions du cartouche : / Hauteur de la lettre : /

Le point qui sépare le Q du F est disproportionné et peut faire croire qu'il s'agit d'une ligature. Cette marque a déjà été identifiée à Bordeaux sur le site de l'Îlot Saint-Christoly (inédit). R. Pascual situe cette estampille entre 30 et 5 a.C. (Pascual 1991, 168).

Son contexte, dans ce chantier, la place entre 10 a.C. et 10 p.C.

## 10. (?) VL ( ) (fig. 30)

Inv. Bx. Chap. Rou. 6537-1-(M18). Marque incomplète sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte brune).

Hauteur du cartouche : 0,9 cm. Hauteur des lettres : 0,8 cm. Nous nous demandons s'il ne convient pas de restituer une lettre entre le bord gauche du cartouche et le V car l'emplacement resté vierge nous semble important et ne se justifie pas. Y aurait-il eu une lettre qui ne serait pas venue ? Cette hypothèse, il faut le reconnaître, n'est pas évidente à l'examen minutieux de notre fragment. Si toutefois c'était le cas nous proposerions de voir dans cette marque l'estampille SVL VEIEN trouvée sur le site de Llafranc à Palafrugell (Province de Gérone) (Pascual Guasch 1991, 219 n°504, pl. XXV).

Son contexte, dans ce chantier, n'a pas pu être précisé.

**11. Marque illisible (fig. 30)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 5845-3(M21). Marque complète, mais mal imprimée, sur la lèvre d'une amphore de type Pascual 1 (pâte rose).

Dimensions du cartouche : 3,3 cm x 1,5 cm. Hauteur des lettres : 1,2 cm.

Aucun rapprochement satisfaisant n'a pu être opéré.

## Amphores de Tarraconaise de type indéterminé

**12. A (fig. 30)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 6852-(M3). Marque dans un cartouche triangulaire. Elle est imprimée à l'envers, à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose foncé).

Hauteur du cartouche : 1,5 cm ; largeur : 1,7 cm. Hauteur de la lettre : 1 cm.

On rapprochera cette marque de celle du site d'*Els Ullastres* à Calella de Palafrugell (Pascual 1991, 195, fig. 1,4) datée entre 1 et 25 p.C. (*id.*, 163).

La datation de l'US qui renfermait cette marque est fixée entre 30 et 1 a.C.

**13. CE (fig. 30)**

Inv. Bx. Chap. Rou. H.S.-5(M7). Marque, dans un cartouche circulaire, située à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte blanc/rose).

Diamètre du cartouche : 2,3 cm. Hauteur des lettres : 1,3 cm.

Marque que l'on peut comparer à celle de l'épave H de la Chrétienne à Saint-Raphaël (Santamaria 1984, 48 fig. 15). On peut également la rapprocher de la marque que j'avais rencontrée à l'occasion de l'étude des thermes de Barzan (Berthault 2003, 372 fig. 8).

R. Pascual date cette marque entre 1 et 25 p.C. (Pascual Guasch 1991, 164).

**14. CE (fig. 30)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 5679-(M20). Marque, dans un cartouche circulaire, située à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose foncé).

Diamètre du cartouche : 2,1 cm. Hauteur de la lettre : 1 cm.

Cette marque est différente de la précédente mais peut être rapprochée, en revanche, de celle trouvée à Port-la-Nautique (Bergé 1990, 176 fig. 21).

Contexte de découverte : 20-40 p.C.

**15. CI() ou CL() (fig. 30)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 9162-1-(M12). Marque brisée, imprimée sur l'épaule (à la base du col) d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose foncé).

Hauteur du cartouche : 1,4 cm. Hauteur de la lettre : 0,9 cm.

Ni la forme du cartouche, ni celle des lettres ne m'ont permis de faire un rapprochement avec des marques existantes.

L'US 9162 est située entre 10 et 30 p.C.. Dans cette même US se trouvait la marque MPORCI (9162-2-M13) mentionnée ci-dessus.

**16. D (fig. 31)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 9235-4-(M15). Marque dans un cartouche rectangulaire, plus haut que large, imprimée à l'en-droit, à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose foncé).

Dimensions du cartouche : 1,4 cm x 1,2 cm. Hauteur de la lettre : 1,1 cm.

Il est possible de faire un rapprochement, bien que le cartouche ne soit pas totalement identique, avec la marque qui provient de l'épave Cap Béar 3 à Port-Vendres (Liou 1987, 281, fig. 4). B. Liou propose de situer cette marque dans le troisième quart du 1<sup>er</sup> siècle a.C. (Liou 1987, 273).

Ici, elle se trouve dans une fourchette datée 40-10 a.C.

**17. E (fig. 31)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 9235-1-(M14). Marque dans un cartouche rectangulaire, plus haut que large, imprimée à l'en-droit (comme pour la marque précédente, le fait n'est pas si courant et il convient de le remarquer). Elle est située à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose).

Dimensions du cartouche : 1,7 cm x 1,2 cm. Hauteur de la lettre : 1,2 cm.

Une marque, presque identique à celle-ci (même forme de lettre mais cartouche carré et non rectangulaire), située également à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose) avait été retrouvée par mon collègue J.-B. Desbrunais, rue des Palanques à Bordeaux, à l'occasion de la surveillance de travaux d'assainissement (inédit).

Sur l'axe Aude-Garonne, cette marque a été retrouvée à Bram (Aude) (Pascual 1991, 57).

R. Pascual la situe entre 40 et 15 a.C. (Pascual 1991, 165).

*cours du Chapeau-Rouge*, elle est datée entre 40 et 10 a.C.

**18. H (fig. 31)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 9105-4-(M17). Marque, dans un cartouche circulaire, située à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte blanc/rose).

Diamètre du cartouche : 1,8 cm. Hauteur de la lettre : 1,7 cm.

Une marque du même type, située sur le pied d'une amphore Pascual 1, a été retrouvée à Badalone (Comas i Solà 1997, 26 fig. 27). La datation de cette marque à Badalone nous situe dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle.

Sur le chantier bordelais la datation est beaucoup plus précocce et nous place entre 10 a.C. et 10 p.C.

**19. P I (fig. 31)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 7092-(M25). Marque, dans un cartouche rectangulaire, imprimée, verticalement, à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose).

Dimensions du cartouche : 2,2 cm x 1,4 cm. Hauteur des lettres : 1 cm.

Cette estampille ne semble pas totalement identique à celle trouvée à Mahón (Minorque) (de Nicolás 1987, 240 et 241 fig. I-25).

Le contexte bordelais de cette marque n'a pu être précisément daté.

### 20. Q (fig. 31)

Inv. Bx. Chap. Rou. 4495-(M10). Marque, gravée à l'envers, dans un cartouche circulaire, imprimée à l'envers, à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte blanche).

Diamètre du cartouche : 2,1 cm. Hauteur de la lettre : 1,9 cm. Il existe bien des estampilles avec la lettre Q. Je n'en ai, cependant, pas trouvées gravées à l'envers comme celle-ci.

Datation de l'US 4495 : 10-30 p.C.

### 21. T (fig. 31)

Inv. Bx. Chap. Rou. 6738-1-(M6). Marque fragmentaire, dans un cartouche rectangulaire plus haut que large, placée, à l'envers, à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose). Largeur du cartouche : 1,6 cm.

Marque proche de celle trouvée dans l'épave de *Els Ullastres* de Calella de Palafrugell (Étienne & Mayet 2000, 190, fig. 192a). Mais cette dernière, gravée sur la lèvre de l'amphore<sup>70</sup>, passe pour être antérieure à une marque imprimée sur un pied comme c'est le cas pour la marque bordelaise (Comas i Solà 1997, 107).

À Bordeaux, le contexte se trouve daté entre 10 a.C et 10 p.C.

### 22. V (fig. 31)

Inv. Bx. Chap. Rou. 9025-(M11). Marque dans un cartouche triangulaire. Elle est imprimée, à l'envers, à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose).

Hauteur du cartouche : 1,9 cm ; largeur : 1,6 cm. Hauteur de la lettre : 1,3 cm.

Marque identique à celle de Port-la-Nautique (Bergé 1990, 183 et 182 fig. 61).

Ici, l'estampille est datée entre 30 et 80 p.C.

### 23. Marque anépigraphhe (fig. 31)

Inv. Bx. Chap. Rou. 7000-1-(M22). Fragment d'une estampille anépigraphhe, dans un cartouche circulaire, située à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise (pâte rose foncé). Juxtant cette marque se trouve, le fragment, soit d'une autre estampille, soit, peut-être, d'une marque de doigt.

Diamètre du cartouche : 1,8 cm.

Bien qu'incomplète, je pense que l'on peut rapprocher cette marque de celles qui ont été trouvées à Badalona (Comas i Solà 1985, 149 fig. 12) et à Bram (Pascual 1991, 221 fig. 552). R. Pascual la situe entre 40 et 15 a.C. (Pascual 1991, 170).

## Amphores Dressel 20

### 24. L E ( ) (fig. 32)

L( ) E( )

Inv. Bx. Chap. Rou. 4703-(M9). Marque incomplète et mal venue sur l'anse d'une amphore de type Dressel 20.

Hauteur du cartouche : 1,5 cm. Hauteur de la lettre : 1 cm.

Contexte de découverte : 80-100 p.C.

### 25. Q C R (fig. 32)

Q( ) C( ) R( )

Inv. Bx. Chap. Rou. 4671-(M8). Marque sur l'anse d'une amphore de type Dressel 20.

Dimensions du cartouche : 4,4 cm x 1,4 cm. Hauteur des lettres : 1,1 cm.

La marque est recensée par M. H. Callender sous le n°1441-1442 (Callender 1970, 223 et 307 fig. 14). La plus grande concentration (dix exemplaires) a été retrouvée à Fos sur Mer (Amar & Liou 1979, 199 n°190k, fig. p. 206).

Dans la région Midi-Pyrénées, cette marque est signalée à Toulouse, rue Saint-Jérôme, à Cahors (Labrousse 1977, 13-14 n°T7, et 27-28 n°C13) et à Saint-Bertrand-de-Comminges (Berthault 2001, 194 n°96, fig. 230).

En Aquitaine, elle a été trouvée au Mas-d'Agenais, Lot-et-Garonne (Cadenat 1982, 205 n°6, 204 fig. 8-6), à Lussas et Nontronneau, Dordogne (Le Cam 1984, 228), à Périgueux (Barrière 1999, 25, fig. 34), à Vayres, Gironde (Coupry 1973, 458), à Bordeaux (Berthault 2008b, 470, fig. 18) et enfin à Agen dans les fouilles du Carmel dans un niveau daté de 65-75 p.C. (à paraître) et rue Griffon (résidence Première et Griffon, fosse 1 datée entre 60 et 70 p.C. par Ph. Jacques, que je remercie pour ces deux derniers renseignements). Callender date cette estampille entre 60 et 110 p.C.

La datation, *cours du Chapeau-Rouge*, nous situe dans une fourchette Claude-Néron.

### 26. T S P A V S R (fig. 32)

T( ) S( ) PAVSR?

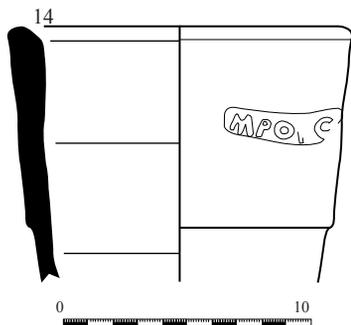
Inv. Bx. Chap. Rou. 3493-(M2). Marque sur l'anse d'une amphore de type Dressel 20.

Cartouche rectangulaire de : 4,5 cm x 1 cm. Hauteur des lettres : 0,9 cm.

Cette estampille de T(itus) S( ) PAVSR? semble inédite.

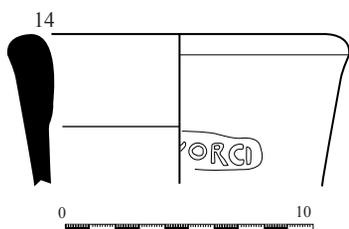
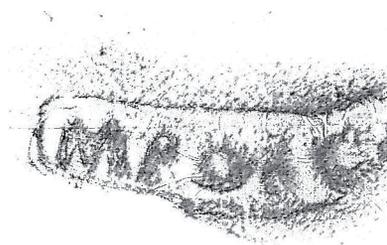
Elle se trouve dans un contexte daté entre 1 et 60 p.C.

70- Il s'agit d'une amphore Pascual 1.



MPOVC

Bx - Ch. R  
6818 - 3 - M1



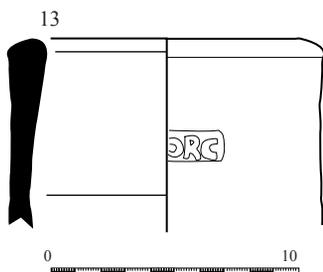
ORCI

Bx - Ch. R  
9162 - 2 - M13



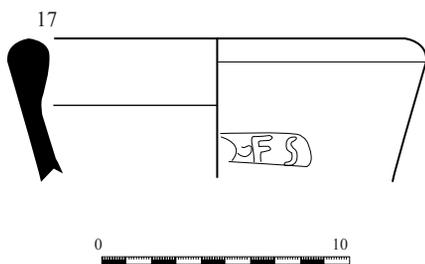
RCI

Bx - Ch. R  
7040 - M24



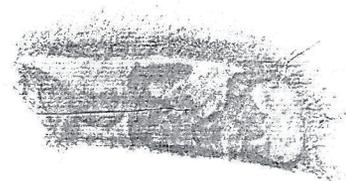
ORC

Bx - Ch. R  
98147 - 3 - M19



F S

Bx - Ch. R  
9105 - 3 - M16



Dessins M. BERNIER

Fig. 29. Marques sur amphores de Tarraconaise (2).

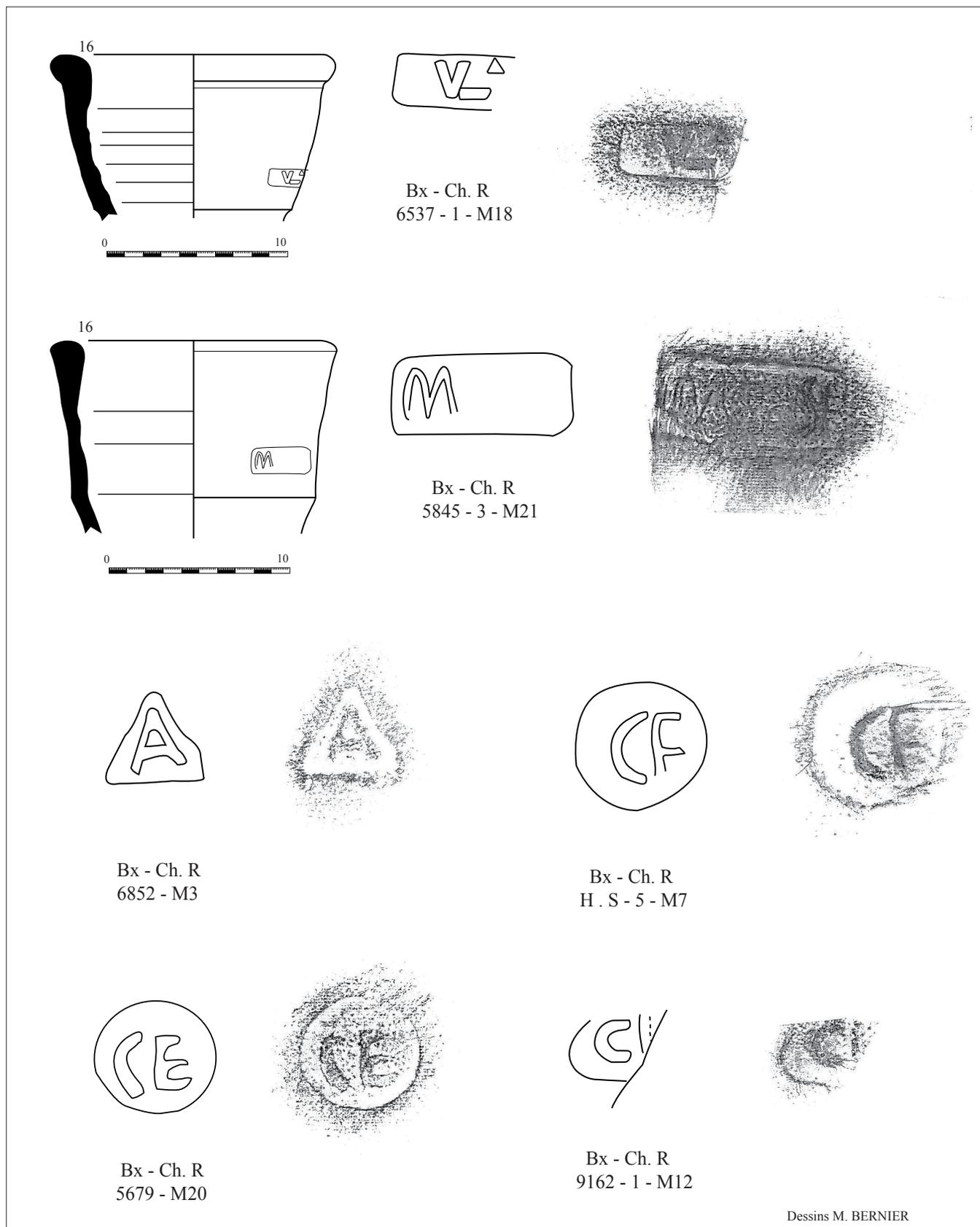


Fig. 30. Marques sur amphores de Tarraconaise (3).

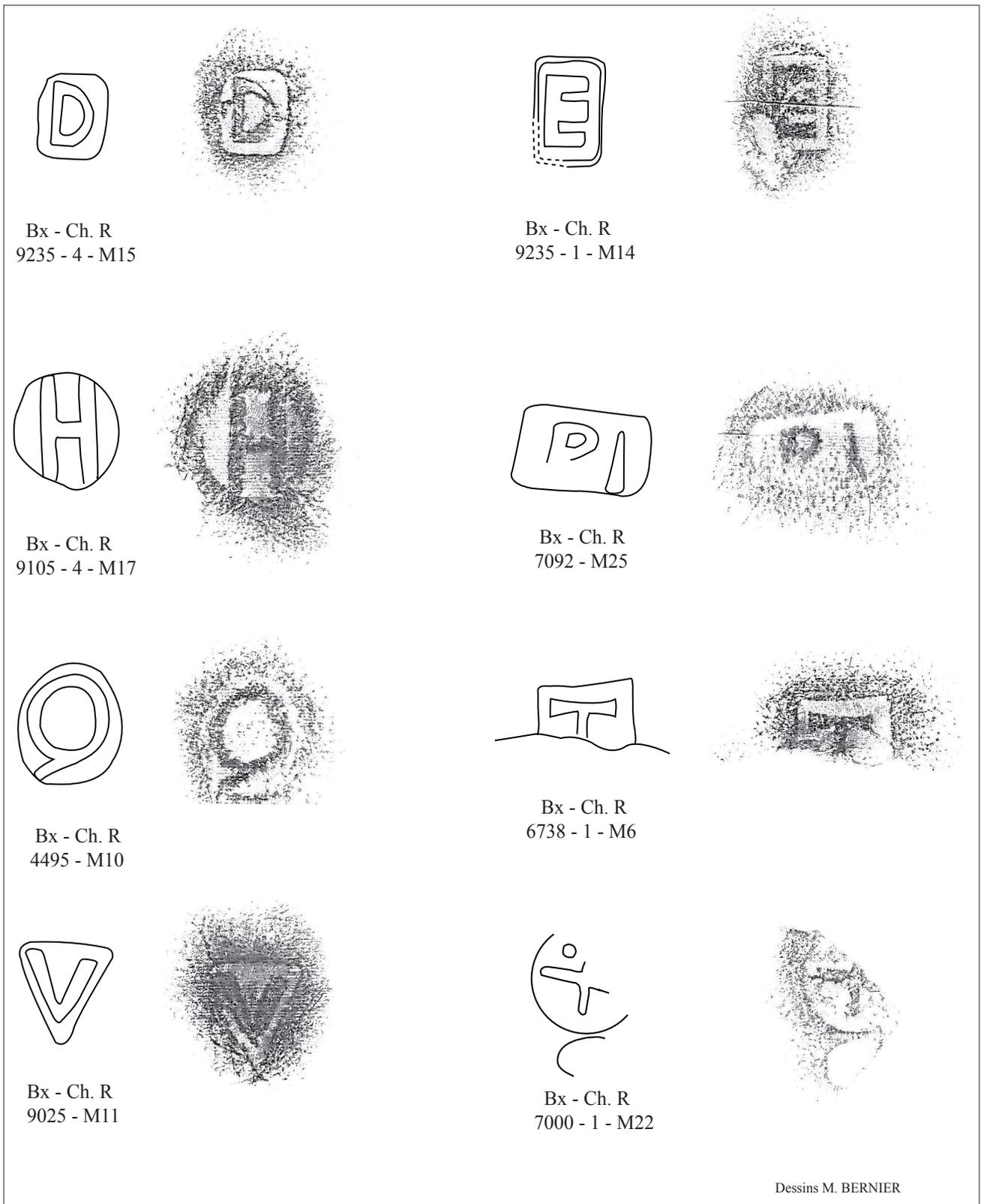


Fig. 31. Marques sur amphores de Tarraconaise (4).

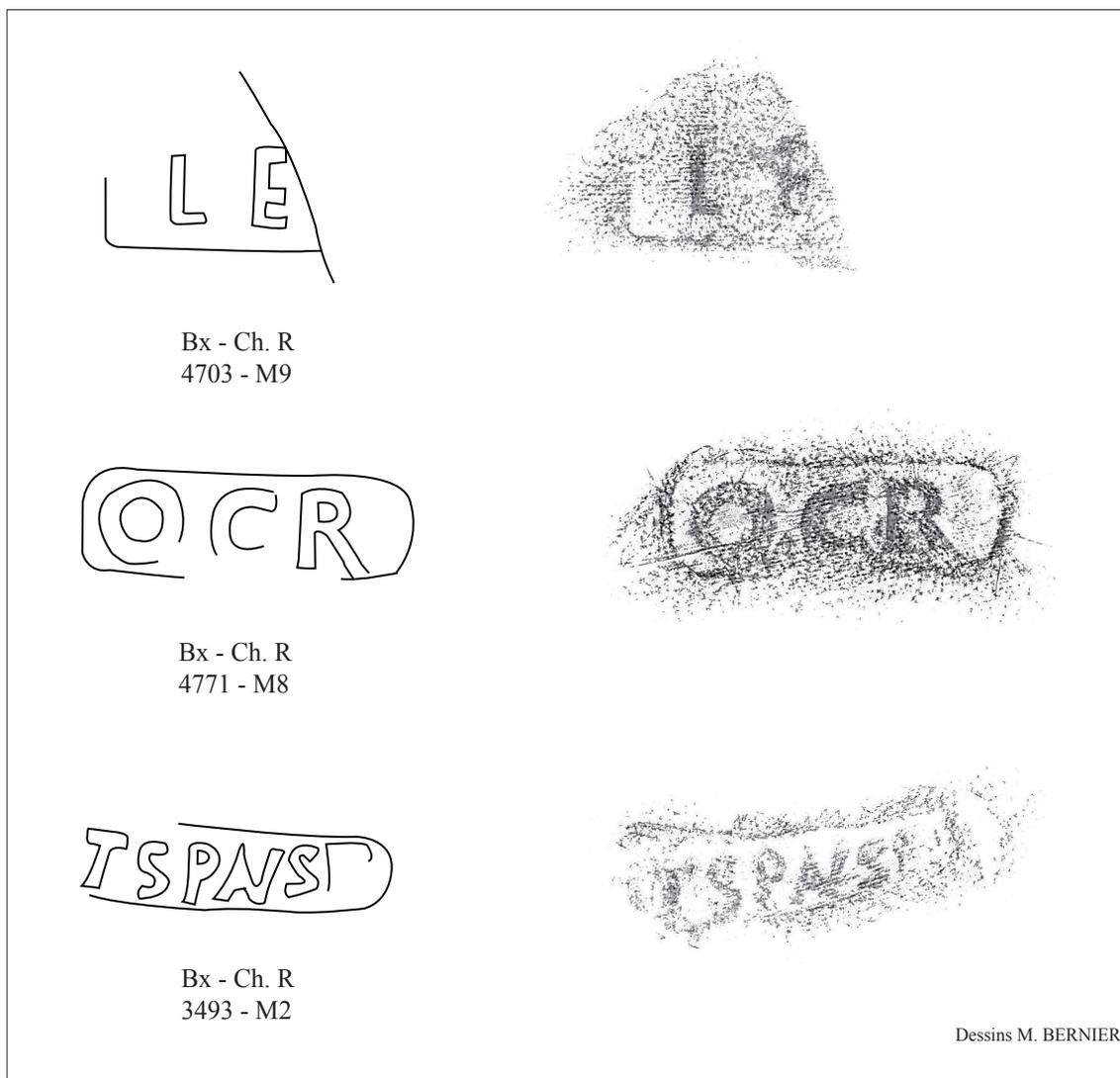


Fig. 32. Marques sur amphores Dressel 20.

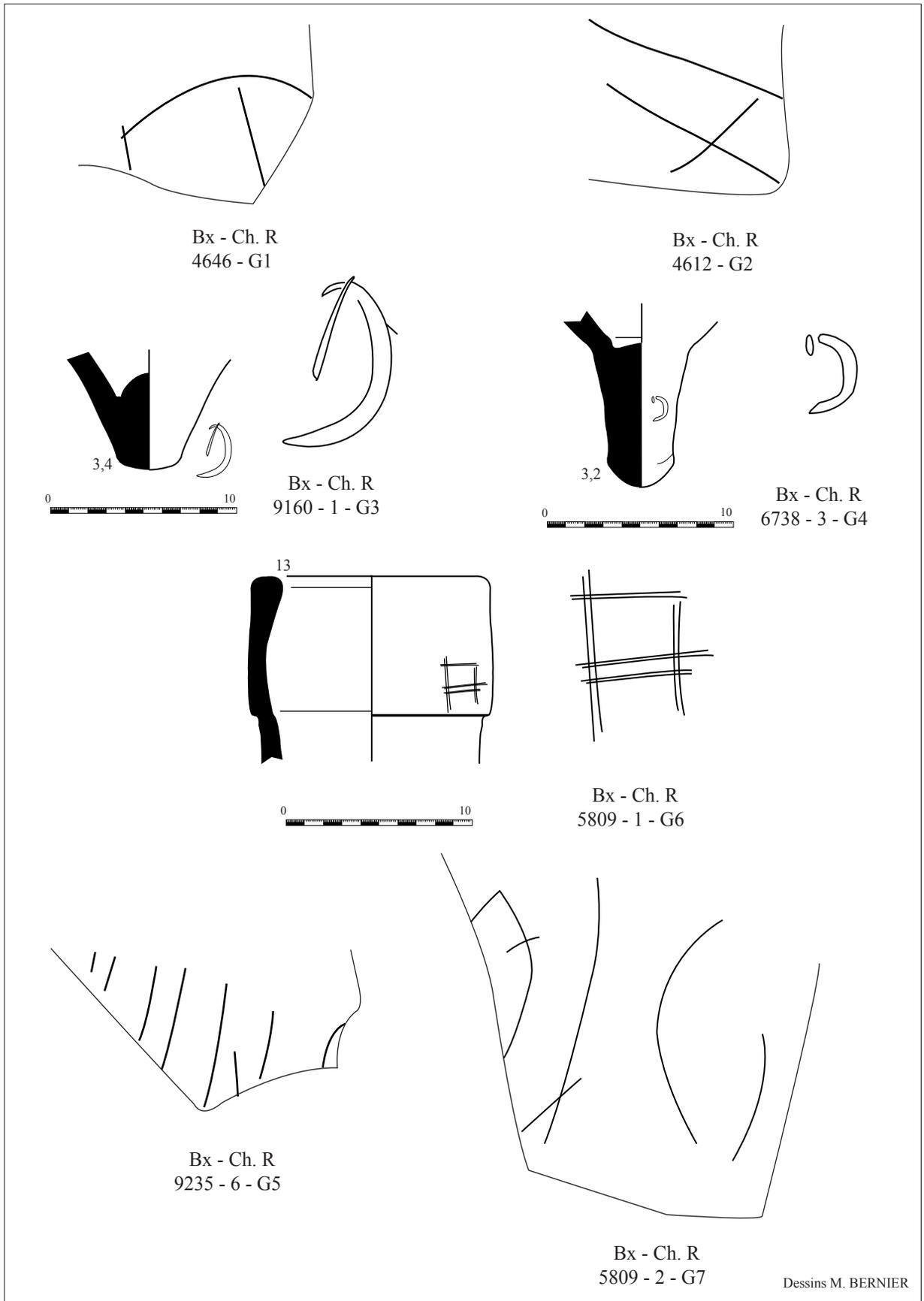


Fig. 33. Graffiti.

## Graffiti

**G1.** (fig. 33, 1)

Inv. Bx. Chap. Rou. 4646-(G1). Graffito sur un fragment d'épaule d'une amphore de Tarraconaise. Ce graffito est trop fragmentaire pour qu'on puisse en proposer une lecture. H. conservée : 4 cm. ; l. conservée : 2,5 cm.

**G2.** (fig. 33, 2)

Inv. Bx. Chap. Rou. 4612-(G2). Graffito sur un fragment d'épaule d'une amphore de Bétique. On peut lire soit un H soit deux X suivant la position de lecture choisie.

**G3. D** (fig. 33, 3)

Inv. Bx. Chap. Rou. 9160-1-(G3). Graffito sur le pied d'une amphore de type Dressel 20. H. : 3 cm ; l. : 1,3 cm.

**G4. D ?** (fig. 33, 4)

Inv. Bx. Chap. Rou. 6738-3-(G4). Graffito sur le pied d'une amphore de type Dressel 20. H. : 1,1 cm ; l. : 0,5 cm.

**G5.** (fig. 33, 6)

Inv. Bx. Chap. Rou. 9235-6-(G5). Graffito à la base du col et sur l'épaule d'une amphore de Tarraconaise. L'inscription, peu marquée et très fragmentaire, ne permet pas une lecture satisfaisante.

**G6. Rectangle barré d'une croix (?) (fig. 33, 5)**

Inv. Bx. Chap. Rou. 5809-1-(G6). Graffito à la base de la lèvre d'une amphore de type Pascual 1. H. cons. : 2,3 cm ; l. cons. : 1,9 cm.

**G7.** (fig. 33, 7)

Inv. Bx. Chap. Rou. 5809-2-(G7). Graffito sur l'épaule d'une amphore de Tarraconaise. H. cons. : 4 cm.

**G8. LVSRIDES** (fig. 34)

Inv. Bx. Chap. Rou. 5149-(G8). Graffito incomplet sur un fragment d'amphore de type Dressel 20. H. : 11,5 cm ; l. : 9,4 cm.

On trouve ce genre de graffito sur la partie inférieure des amphores de ce type. Il est effectué alors que la panse vient d'être réalisée et que l'amphore se trouve encore sur le tour. Il s'agit selon toute vraisemblance du nom du propriétaire de l'officine<sup>71</sup>. À la cassure du début du graffito qui empêche de bien distinguer de quelle lettre il s'agit, s'ajoute une graphie, qui n'est pas courante au niveau du 3<sup>e</sup> caractère, que nous interprétons comme la ligature possible d'un S et d'un R. J. France à qui j'ai montré l'inscription préfère y voir la ligature d'un S et d'un T. C'est donc sous toute réserve que nous proposons la lecture LVSRIDES ou LVSTIDES pour ce graffite. Le nom serait d'origine grecque comme souvent pour ce type de signature, mais nous n'avons pas retrouvé d'occurrence.

---

71- Rodriguez Almeida 1984, 254 et fig. 89.

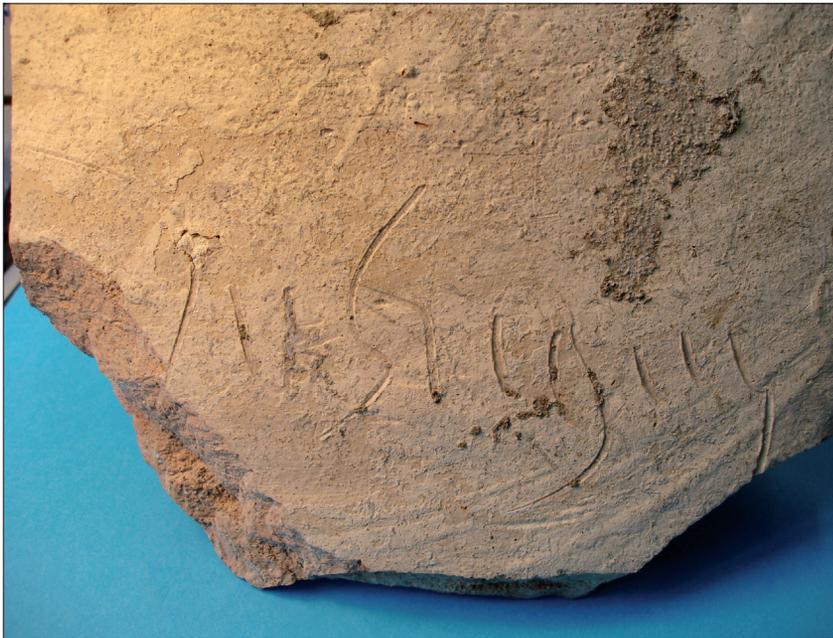
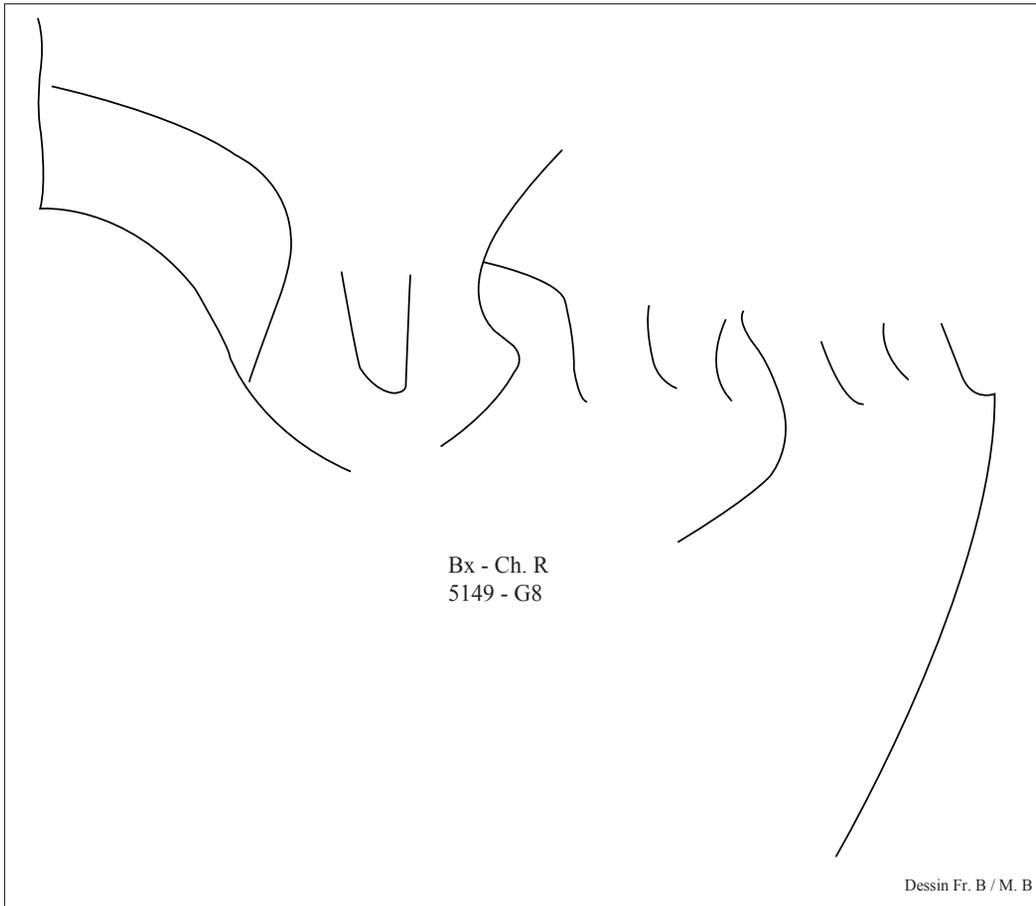


Fig. 34. Graffito sur Dressel 20.

## CONCLUSION

Le site de Bordeaux-*Chapeau-Rouge* aura eu le mérite d'être particulièrement intéressant pour l'étude des amphores de l'époque augustéenne à Bordeaux. L'un de ses grands avantages aura été d'offrir, dans les niveaux romains les plus anciens, un matériel amphorique considérable. Ainsi les très nombreux exemplaires retrouvés nous ont-ils autorisé à formuler des conclusions fondées sur des bases relativement solides, ce qui manquait jusqu'à présent pour cette période. La fouille de ce chantier a confirmé plusieurs hypothèses que nous avons déjà formulées à l'occasion d'opérations archéologiques antérieures, mais aussi, et surtout, apporté des éléments nouveaux que, pour certains, nous n'avions fait qu'apercevoir et qui, pour d'autres, sont totalement originaux.

Tout d'abord, se remarque l'importante arrivée des amphores de Tarraconaise de la première génération : Dressel 1, Tarraconaise 1 et Pascual 1. Cette arrivée ne semble toutefois pas intervenir à Bordeaux, avant 30 a.C. pour les Tarraconaise 1 ; au même moment, du reste, que les Pascual 1 qui apparaissent à cette même date et qui leur sont dès lors, tout au moins sur ce chantier, contemporaines. On connaissait l'existence d'amphores Dressel 2/4 italiques à Bordeaux. La présence d'un exemplaire dès la phase Ia, la plus ancienne (40-30 a.C), montre que cette arrivée est simultanée à celle du vin catalan sur le marché bordelais et concomitante de l'apparition de cette amphore dans le monde méditerranéen.

L' "invasion" des amphores Pascual 1 "qui submerge l'Aquitaine"<sup>72</sup>, même si elle n'est pas aussi "subite" que Fr. Mayet et J.-L. Tobie l'indiquaient, puisqu'il faut attendre le changement d'ère pour assister à une arrivée pléthorique de ces vaisseaux, est, toutefois ici, particulièrement nette avec 309 individus dénombrés sur un total général de 441 amphores. Ces amphores confirment, par ailleurs, l'écrasante supériorité à cette époque des importations de vin effectuées à Bordeaux, comparées aux arrivées de l'huile et des salaisons de poisson.

En ce qui concerne l'huile, nous avons pu constater que les exportations en provenance de la Bétique arrivent dès le début de la commercialisation de ce produit. Par ailleurs, nous ne connaissions, jusqu'ici,

à Bordeaux, que les productions originaires de cette région, or, nous avons eu l'occasion de rencontrer, pour la première fois, des amphores, dites "ovoïde d'Adriatique", qui sont la traduction d'une arrivée d'huile en provenance des côtes orientales de la péninsule italienne et ce, là encore, à l'époque de leur première diffusion. De fait, nous remarquons que, dès le début de l'Empire, *Burdigala* se trouve parfaitement intégrée aux circuits commerciaux du monde romain quels que soient les produits transportés en amphores. Nous savions que pour commercialiser leur vin, les Bituriges Vivisques avaient fabriqué plusieurs types d'amphores, d'abord imités de types existants, puis un type qui leur était propre. Il semble, même si les analyses de pâte n'ont pas encore été effectuées pour le confirmer, qu'ils aient produit également le type G. 3/G. 5, connu, par ailleurs, à Saintes, Périgueux et Villeneuve-sur-Lot où l'on sait qu'il a été fabriqué.

En ce qui concerne surtout la compréhension des flux économiques que Bordeaux a connus pendant l'Antiquité, ce chantier archéologique aura permis de combler l'hiatus qui existait entre la fin de l'arrivée massive des amphores italiques après la guerre des Gaules et l'apparition d'une production locale d'amphores qui traduit comme on l'a dit la création d'un vignoble vers 40 p.C. La période qui s'étend de 40 a.C. à 40 p.C. se trouve maintenant particulièrement bien documentée et l'on perçoit parfaitement comment les productions catalanes ont occupé le marché du vin pendant cette période. Il resterait maintenant à comprendre la (ou les) cause(s) de cet énorme afflux de vin de Tarraconaise au tournant de l'ère. Que représentait exactement, du point de vue de la population, de la vie économique et politique, *Burdigala* à cette époque au sein de la province d'Aquitaine ? Manifestement un centre important, même si l'on en juge seulement sur les seules importations de vin et la précocité générale des importations, tous produits confondus. Malheureusement les textes manquent et l'archéologie laisse entrevoir une réalité que nous ne pouvons, pour le moment du moins, ni expliquer ni vraiment évaluer. Quant aux itinéraires empruntés pour réaliser ces échanges, s'il n'y a guère de doute que l'axe Aude-Garonne fut la route privilégiée pour les produits originaires de Catalogne, la question d'un autre parcours peut déjà être évoquée pour des produits tels que l'huile de Bétique dont les lourdes et

72- Mayet & Tobie 1982, 13.

encombrantes amphores ont, selon toute vraisemblance, emprunté rapidement, sinon dès cette époque, la voie océanique directe au lieu d'un itinéraire maritime, fluvial et terrestre qui nécessite plusieurs transbordements et occasionne des surcoûts pour le produit.

Les marques retrouvées à l'occasion de cette opération sont, elles aussi, importantes quant aux données qu'elles apportent. Nous avons identifié deux estampilles sur des lèvres de Dressel 1B de Tarraconaise dont la marque L.VOLTEILI, retrouvée pour la première fois sur une lèvre d'amphore de ce type. Un certain nombre de marques étaient connues, comme celle de M.PORCIUS dont le corpus, déjà bien fourni sur l'axe Aude-Garonne, vient encore de s'accroître, à l'issue de cette fouille, de quatre nouveaux exemplaires. D'autres, en revanche, sont tout à fait originales et complètent l'ensemble des timbres jusqu'ici répertoriés, notamment ceux en provenance de Tarraconaise. Par ailleurs, la datation bien calée des US de ce chantier permet également de préciser la période d'activité de certains producteurs en proposant des fourchettes chronologiques plus resserrées pour quelques estampilles.

Il convenait de s'attendre avec l'étude du matériel d'une fouille de cette ampleur sur l'un des secteurs les plus anciens de Bordeaux à des résultats importants. L'étude du matériel amphorique issu de ce chantier n'aura, en cela, pas déçu.

## Bibliographie

- Amar, G. et B. Liou (1989) : "Les estampilles sur amphores du Golfe de Fos (2)", *Actes du Congrès de la SFECAG (Lezoux, 1989)*, Marseille.
- Amiel, C. et Fr. Berthault (1996) : "Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-ouest de la France ; apport du commerce à grande distance pendant l'Antiquité," in : Maurin & Pailler, éd. 1996, 255-263.
- Aupert, P., R. Monturet et Chr. Dieulafait (2001) : *Saint-Bertrand de Comminges ; les thermes du Forum*, Études d'archéologie urbaine, Fédération Aquitania, Bordeaux.
- Barraud, D. et al (1988) : "Le site de La France ; origine et évolution de Bordeaux antique", *Aquitania*, 6, 3-59.
- Barrière, Cl. (1999) : "Domus Pompeia, rue des Bouquets à Périgueux, Inventaire du mobilier archéologique V", *Documents d'Archéologie et d'Histoire périgourdines*, 14, 43-64.
- Bats, M. (1986) : "Le vin italien en Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. Problèmes de chronologie et de distribution", *Dialogue d'histoire ancienne*, 12, 391-430.
- Bergé, A. (1990) : "Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique", *Cahiers d'Archéologie subaquatique*, 9, 131-201.
- Berthault, Fr. (1988) : "Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au I<sup>er</sup> siècle", *Aquitania*, 6, 157-166.
- (1989a) : "Le commerce du vin à Bordeaux au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère", *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 22, 89-97.
- (1989b) : "La mention Acet sur une amphore Pascual 1", *Aquitania*, 7, 195-197.
- (1991) : "Observations sur le matériel amphorique de l'officine du Champ Cloux à Saintes", *Actes du Congrès SFECAG (Cognac, 1991)*, Marseille, 53-60.
- (1992) : "Production d'amphores dans la région bordelaise", in : *Les amphores en Gaule ; production et circulation (Metz, 1990)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 474, 93-100.

TYPE D'AMPHORES	TYPLOGIE	NMI	% DU TOTAL
Dressel 1 italique	Dressel 1A	11	2,5
	Dressel 1A/B	8	1,8
	Dressel 1B	14	3,2
Dressel 1 catalane	Dressel 1B (Tarraconaise)	2	0,5
Total des Dressel 1		35	7,9
Tarraconaise 1		8	1,8
Total des Tarraconaise 1			
Pascual 1 catalane	Pâte brune	28	6,3
	Pâte rouge	25	5,7
	Pâte rose	208	47,2
	Pâte blanche	41	9,3
	Pâte orange	3	0,7
	Pâte "grise"	2	0,5
Pascual 1 d'origine indéterminée	Pascual 1 indéterminée	2	0,5
Total des Pascual 1		309	70,1
Dressel 2/4	Dressel 2/4 italique	4	0,9
	Dressel 2/4 de Tarraconaise	5	1,1
	Dressel 2/4 Gauloise	5	1,1
	Dressel 2/4 d'origine indéterminée	3	0,7
Total des Dressel 2/4		17	3,9
Amphores gauloises	Amphore de Marseille	1	0,2
	Dressel 28	5	1,1
	Oberaden 74 Gauloise	1	0,2
	Oberaden 74 régionale	5	1,1
	Gauloise 3/5	4	0,9
	Gauloise 4	5	1,1
	Gauloise 5	4	0,9
	Gauloise indéterminée	1	0,2
	"Aquitaine"	4	0,9
Total des amphores gauloises		30	6,8
Autres amphores vinaires	Haltern 70	5	1,1
	Camulodunum 184	2	0,5
	Rhodienne (Haltern 67)	1	0,2
	Crétoise 3	1	0,2
Total des autres amphores vinaires		9	2,0
Amphores à huile	Dressel 20A	6	1,4
	Dressel 20A/B	1	0,2
	Dressel 20 B/C	1	0,2
	Ovoïde d'Adriatique	4	0,9
Total des amphores à huile		12	2,7
Amphores à poisson	Haltern 69	1	0,2
	Dressel 8	8	1,8
	Dressel 10	4	0,9
	Dressel 12	1	0,2
	Beltran IIA	1	0,2
Total des amphores à poisson		15	3,4
Autres amphores	Lipari (Richborough 527)	1	0,2
	Indéterminé du Haut Empire	2	0,5
	Africaine	1	0,2
	Grande Africaine	1	0,2
	Late Roman 1	1	0,2
Total des autres amphores		6	1,4
TOTAL GENERAL DES AMPHORES DE CHAPEAU-ROUGE		441	-

- (1997) "Production d'amphores vinaires dans la région du Langon", *Actes du Congrès SFECAG (Le Mans, 1997)*, Marseille, 209-216.
- (1998) "Vin et vignoble dans le Sud-ouest de la Gaule", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1998)*, Monografies Badalonines, 14, Museu de Badalona, 450-460.
- (1999) "Les amphores de la place Camille-Julian", *Aquitania*, 16, 251-293.
- (2000) "Le matériel amphorique produit à Périgueux", *Actes du Congrès de la SFECAG (Libourne, 2000)*, Marseille, 29-38.
- (2008a) "Bordeaux, site d'importation privilégié des productions amphoriques de Tarraconaise", *Actes du Congrès de la SFECAG (Empúriès, 2008)*, Marseille, 617-626.
- Berthault, Fr. (2008b) : "Le matériel amphorique", in : Sireix 2008, 453-473.
- Berthault, Fr. et Chr. Vernou (2005) : "Les débuts de la viticulture en Aquitaine", in : Sillières 2005, 365-392.
- Bouet, A., éd. (2003) : *Thermæ gallicæ*. Les thermes de Barzan (Charente maritime) et les thermes des provinces gauloises, Aquitania Suppl. 11, Bordeaux.
- Cadenat, P. (1982) : "Nouvelles estampilles à Ussubium", 104<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes (Bordeaux, 1979), Paris, 203-206.
- Callender, M. H. (1970) : *Roman Amphorae ; with index of stamps* ; 2<sup>e</sup> éd., Oxford.
- Carre, M.-Br. et St. Pesavento Mattioli (2003) : "Tentativo di classificazione delle anfore olearie adriatiche", *Aquileia nostra*, 74, 453-476.
- César, *Guerre des Gaules*, Constans, L.-A. éd. (1978), Collection des Universités de France, Paris, Belles Lettres.
- Christol, M. et R. Plana-Mallart (1997) : "Els negociatores de Narbona i el vi català", *Faventia*, 19/2, 75-95.
- Chuniaud, K. (2009) : "Le chantier de l'Auditorium ; un quartier urbain antique", RFO de fouille préventive, I-IV, INRAP, Bordeaux.
- Columelle, *De Re Rustica*, III, Dumont, J.-Chr. éd. (1993), Collection des Universités de France, Paris, Belles Lettres.
- Comas i Sola, M. (1985) : *Baetulo ; les àmfors*, Monografies badalonines, 8, Museu de Badalona.
- (1987) "Importació i exportació de vi a Baetulo : l'estudi de les àmfors", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1985)*, Monografies badalonines, 9, Museu de Badalona, 161-173.
- (1997) : *Baetulo ; les marques d'àmfora*, Museu de Badalona.
- (1998) "Présence et absence des amphores léétaniennes en Gaule", *Actes du Congrès SFECAG (Istres 1998)*, Marseille, 225-234.
- Comas i Solà, M., A. Martin, D. Matamoros et J. Miró (1987) : "Un tipus d'àmfora Dressel 1 de producció laietana", *Jornades internacionals d'Arqueologia romana, Documents de treball*, 1, Granollers, 372-378.
- Coupry, J. (1973) : "Informations archéologiques. Circonscription d'Aquitaine", *Gallia*, 31-2, 451-473.
- Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, 5, Hoefer, F. éd. (1851), tome 2, Paris.
- Domergue, Cl., A. Hesnard et M. Passelac (2002) : "Les échanges commerciaux dans le Toulousain : l'exemple de Vieille-Toulouse", in : Pailler 2002, 193-197.
- Dressel, H. (1899) : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV-2.
- Étienne, R. et Fr. Mayet (2000) : *Le vin hispanique*, Paris.
- (2002) : *Salaisons et sauces de poisson hispaniques*, Paris.
- (2004) : *L'huile hispanique*, Paris.
- Galliou, P. (1994) : *Le monde celtique*, Luçon.
- Garrote Sayó, E. (2002) : "Les timbres sur amphores à huile de Bétique en Gaule Narbonnaise", in : *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens*, Mélanges offerts à Bernard Liou, Montagnac, 403-408.
- Goudineau, Chr. (2000a) : *César et la Gaule*, Paris.
- (2000b) : *Regard sur la Gaule*, Paris.
- Hawkes, C. F. C. et M. R. Hull (1947) : *Camulodunum ; first report on the excavations at Colchester*, Londres.
- Hesnard, A. (1977) : "Note sur un atelier d'amphores Dr.1 et Dr. 2/4 près de Terracine", *MEFRA*, 89, 157-168.
- Iglesias Gil, J. M. et P. Sillières (2005) : "Les voies d'eau et l'espace économique atlantique", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne ; organisation et exploitation des espaces provinciaux (Saintes, 2003)*, Aquitania Suppl. 13, 517-532.
- Labrousse, M. (1977) : "Marques d'amphores à huile espagnoles trouvées à Toulouse, Cahors et Rodez", *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 41, 7-38.
- Lamour, J. et Fr. Mayet (1981) : "Glanes amphoriques II ; région de Montpellier Sète, Ensérune, Le Cayla", *Études sur Pézenas et l'Hérault*, Béziers, 3-18.
- Laubenheimer, F. et Br. Watier (1991) : "Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux", *Aquitania*, 9, 5-39.
- Le Cam, L. (1984) : "Le site gallo-romain de Nontronneau", *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 111, 192-239.
- Liou, B. (1987) : "L'exportation du vin de Tarraconaise d'après les épaves", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1985)*, Monografies badalonines, 9, Museu de Badalona, 271-284.
- Long, L. (1998) : "*Lucius Volteilius* et l'amphore de 4<sup>ème</sup> type. Découverte d'une amphore atypique dans une épave en baie de Marseille", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1998)*, Monografies Badalonines, 14, Museu de Badalona, 341-349.
- López Mullor, A. et A. Martín Menéndez (2006) : "La production d'amphores gréco-italiques, Dressel 1, Lamboglia 2 et Tarraconaise 1 à 3 en Catalogne ; typologie et chronologie", *Actes du Congrès SFECAG (Pézenas, 2006)*, Marseille, 441-460.
- Martial, *Epigrammes*, Izaac, I. H. J. éd., (1961), Collection des Universités de France, Paris.
- Martin-Kilcher, St. (1987) : *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst I, Die südspanischen Ölamphoren (Gruppe I)*, Forschungen in Augst, 7.
- Massy, J.-L. et F. Vasselle (1976) : "Le commerce des amphores à Amiens", *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, 153-162.

- Maurin, L., éd. (1989) : *Les fouilles de Ma Maison ; études sur Saintes antique*, Aquitania Suppl. 3, Bordeaux.
- Maurin, L. et J.-M. Pailler, éd. (1996) : *La civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule, Actes du III<sup>e</sup> colloque Aquitania et XVI<sup>e</sup> journées d'archéologie mérovingienne, Toulouse, 1995, Aquitania*, 14.
- Mayet, Fr. et J.-L. Tobie (1982) : "Au dossier des amphores de *Marcus Porcius*", *Annales du Midi*, 94, 5-16.
- Miró, J. (1987) : "El vi a França (segles I a.C.-segles Id.C.), una síntesi preliminar", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1985)*, Monografies badalonines, 9, Museu de Badalona, 249-268.
- Nicolàs (de), J. (1987) : "Vi de la Laietània i vi de la Campania a Menorca (Illes Balears)", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1985)*, Monografies badalonines, 9, Museu de Badalona, 237-245.
- Nolla, J.M. (1987) : "Una nova àmfora catalana : la Tarraconense 1", in : *El vi a l'Antiguitat ; economia, producció i comerç al Mediterrani occidental (Badalona, 1985)*, Monografies badalonines, 9, Museu de Badalona, 217-223.
- Pailler, J.-M., éd. (2002) : *Tolosa ; nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, EFR, 281.
- Panella, Cl. (1982) : "Le anfore africane della prima, media e tarda età imperiale", in : *Céramique antique de Carthage (1980)*, CEDAC, dossier n°1, Carthage, 171-196.
- Pascual Guasch, R. (1991) : *Index d'estampilles sobre àmfores catalanes*, Cuadernos de Arqueologia, 5, Barcelone.
- Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, 14, André, J. éd. (1958), Collection des Universités de France, Paris, Belles Lettres.
- Ponsisch, M. (1974) : *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, tome I, Madrid.
- (1979) : *Implantation rurale antique sur le Bas-Guadalquivir*, II, Paris.
- Poux, M. (2004) : "De Midas à Luern, le vin des banquets", in : *Le vin, nectar des Dieux, génie des Hommes*, catalogue d'exposition, Lyon, 69-95.
- Py, M., dir. (1993) : *Lattara*, 6, Lattes.
- Rodríguez Almeida, E. (1984) : *Il Monte Testaccio ; ambiente, storia, materiali*, Rome.
- Rougé, J. (1957) : "AD CICONIAS NIXIAS", *Revue des Etudes anciennes*, 59, 320-328.
- Santamaria, Cl. (1984) : "L'épave H de la Chrétienne à Saint-Raphaël (Var)", *Archaeonautica*, 4, 21-31.
- Sillières, P., éd. (2003) : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne ; organisation et exploitation des espaces provinciaux (Saintes, 2003)*, Aquitania Suppl. 13.
- Sireix, Chr. et Kr. Chuniaud (2005) : "Origines et développement d'un quartier antique de Bordeaux sous le règne d'Auguste : premiers résultats de la fouille du cours du Chapeau-Rouge" in : Sillières 2003, 215-240.
- (2006) : *Bordeaux-Chapeau-Rouge*, DFS, SRA Aquitaine, Bordeaux.
- Sireix, Chr. éd. (2008) : *La Cité judiciaire ; un quartier suburbain de Bordeaux antique*, Aquitania Suppl. 15, Bordeaux.
- Strabon, *Géographie*, 4, Lasserre, F. éd. (1966), Collection des Universités de France, Paris, Belles Lettres.
- Tacite, *Annales*, Goelzer, H. éd. (1958), Collection des Universités de France, Paris, Belles Lettres.
- Tchernia, A. (1971) : "Les amphores de Tarraconaise et leur exportation au début de l'Empire", *Archivo español de Arqueologia*, 44, 38-84.
- (1987) : *Le vin de l'Italie romaine ; essai d'histoire économique d'après les amphores*, BEFAR, 261, Paris.
- Tchernia, A. et F. Zevi (1972) : "Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie", *Recherches sur les amphores romaines*, EFR, 10, Rome, 35-67.
- Vircoulon, J. (1974) : "Marque L.VOLT trouvée au Canet (24. Port-Sainte-Foy)", *Revue historique et archéologique du Libournais*, 42, 132.
- Watier, Br. et Fr. Berthault (1988) : "Les amphores romaines du Musée de Libourne", *Aquitania*, 6, 191-196.
- Witthaker, Ch. R. (1989) : *Les frontières de l'Empire romain*, Centre de Recherches d'Histoire romaine, 85, Paris.